

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 2 MARS 1967

PRIX 10c

Le Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Il faut faire revivre le comité québécois sur la Constitution

Québec — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a définitivement levé le voile la semaine dernière sur ce que sera le mandat du nouveau comité parlementaire de la Constitution, premier pas de l'offensive en vue d'un nouveau pacte entre les deux nations.

Dans un discours long et étoffé proposant de faire revivre le comité avec un nouveau mandat, le premier ministre a également fourni des indications sur l'avenir du Conseil législatif, le rôle de l'assemblée constituante et l'utilité d'une constitution québécoise qui pourrait peut-être permettre l'instauration d'un régime quasi-présidentiel.

Parlant également de l'évolution qui s'est faite au pays sur l'idée de réforme constitutionnelle, M. Johnson a tenu des propos élogieux à l'endroit de M. John Robarts, son vis-à-vis ontarien.

"Si l'horizon s'est éclairci, a dit le premier ministre, on le doit à l'Ontario, et il est bon qu'il en soit ainsi. Si le Québec et l'Ontario s'entendent, il y aura là effet d'entrainement."

Tâche précise

Le nouveau comité de la constitution aura pour tâche de:

— préciser les objectifs du Québec et de la nation canadienne-française dans l'élaboration d'un nouveau régime constitutionnel canadien;

— prendre charge des travaux nécessaires pour rassembler les divers éléments de la constitution interne du Québec et proposer les dispositions nouvelles qui pourraient y être incluses, notamment en ce qui concerne les modifications futures de ladite constitution et les garanties des minorités;

— étudier l'opportunité d'établir, à la place du Conseil législatif, un organisme représentatif des corps intermédiaires, des minorités, du Québec, des agents de l'économie et des professions, avec des structures et des pouvoirs conformes aux besoins de notre époque;

— faire des recommandations à la Chambre sur les meilleurs moyens de former et convoquer une assemblée constituante qui puisse parler au nom du peuple québécois en ce qui concerne la constitution interne du Québec et la négociation d'un nouvel ordre constitutionnel canadien.

Le comité, qui prendra connaissance des travaux accomplis par l'ancien comité parlementaire, sera composé de 14 membres qui auront le pouvoir d'entendre des témoins et de siéger même durant les jours où la chambre est ajournée.

Il devra sans doute soumettre un rapport intérimaire d'ici la fin de la session.

Un nouveau régime

M. Johnson a déclaré que la constitution avait besoin d'être repensée et qu'il était inutile de disserter à l'infini sur les événements de 1867.

Ce qui intéresse le Québec c'est la constitution que doit se donner le Canada d'aujourd'hui et cette constitution, a dit M. Johnson, "ne se fera pas sans nous".

"Elle sera essentiellement un nouveau pacte, une nouvelle alliance entre deux nations, à moins que l'on tienne à refouler dans le Québec celui des deux groupes dont le canadianisme n'est pas le fait d'un siècle mais de quatre siècles.

"Puisque nous demandons au comité de la constitution de préciser nos objectifs dans l'élaboration d'une nouvelle constitution canadienne, il est clair que nous souhaitons demeurer partie intégrante du Canada.

"C'est là notre premier choix pourvu que nous n'ayons pas à renoncer à notre culture pour être accueillis partout, et pas seulement dans le Québec, comme Canadiens à part entière."

Par ailleurs, le premier ministre a expliqué que le Québec ne désirait pas imposer aux autres sa volonté, mais simplement exercer les pouvoirs qui lui sont nécessaires comme principal responsable de la survie et du progrès de la communauté de culture française. Il ne veut aucunement imposer aux autres provinces des tâches que celles-ci préfèrent confier au gouvernement central, ou empêcher que le gouvernement central règle les problèmes touchant tous les Canadiens de la même façon.

Il s'agit, selon M. Johnson, de trouver une formule qui respecte au maximum le droit à l'autodétermination de chacune des deux communautés culturelles.

Constitution québécoise

Le comité devra aussi étudier la constitution dont le Québec est maître depuis 1867 avec la seule réserve faite aux fonctions du lieutenant-gouverneur.

M. Johnson a déclaré que la constitution interne au Québec, jamais compilée, était dispersée dans l'AANB, la Loi de la législature, la Loi de la division territoriale, la Loi électorale, les usages et les conventions. Selon le chef du gouvernement, la constitution interne du Québec doit être unifiée, complétée et revisée.

"N'oublions pas, a dit M. Johnson, qu'en utilisant simplement le pouvoir, que nous avons déjà, de modifier notre propre constitution, nous pourrions jusqu'à un certain point donner au Québec un statut différent de celui des autres provinces.

"J'ai déjà évoqué la possibilité d'instaurer chez nous un régime présidentiel. C'est l'un des points qui devrait être étudié par le comité."

M. Johnson a par ailleurs signalé que les constitution protégeaient les minorités.

M. Johnson a enfin déclaré que certains aspects de la constitution interne du Québec resteront subordonnés aux options qui pourront être prises sur le plan de la constitution canadienne.

Mais, selon lui, le travail de mise en ordre et de déblayage doit être immédiatement entrepris si nous voulons être prêts bientôt à soumettre à l'approbation du peuple une véritable constitution.

Une grande part de ce travail devra être fait par des spécialistes, mais il appartiendra au comité parlementaire d'en assumer la direction.

Le rapport final de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité

OTTAWA — La commission d'enquête Carter sur la fiscalité a enfin terminé son travail. Formée de 6 commissaires en 1962, elle a exigé le travail de 150 recherchistes, siégé durant 99 jours, entendu 700 témoignages et coûté aux contribuables $3,500,000. Résultat: 6 volumes d'épaisseur inégale, en tout 2,600 pages. On a remis à la presse un résumé de 198 pages en 32 communiqués.

L'hon. Mitchell Sharp, ministre des Finances, a déposé le rapport final aux Communes vendredi dernier. Voici les points saillants de ce fameux rapport:

Nouvelle assiette fiscale incluant, à des fins d'impôt, tous les gains nets, les gains fortuits, les bénéfices marginaux des employés, les allocations familiales et les prestations d'assurance chômage.

Imposition des gains de capital avec exemption à vie de $25,000 à l'égard des gains réalisés par la vente ou l'aliénation de maisons et de fermes occupées par le propriétaire.

Réductions importantes de l'impôt sur le revenu des particuliers, avec taux maximum de 50 pour cent au lieu de 80 pour cent.

Nouvelles unités contributives familiales où les familles seraient tenues de payer l'impôt sur leur revenu cumulé.

Abolition de l'impôt sur les biens transmis par un homme, à son décès, à son épouse et à ses enfants à charge.

Abolition de la taxe fédérale de vente de 12 pour cent au niveau du fabricant et création d'une taxe fédérale de vente de sept pour cent au niveau du détaillant.

Perception de l'impôt des sociétés commerciales au seul taux uniforme de 50 pour cent au lieu du taux actuel de 21 pour cent sur la première tranche du revenu imposable de $35,000.

Remplacement des remises fiscales aux sociétés par des privilèges d'amortissement accélérés pour les nouvelles et petites entreprises.

Intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales.

Abolition des avantages fiscaux actuellement consentis aux coopératives et syndicats de crédit et caisses populaires.

Abolition des remises fiscales triennales accordées aux entreprises minières et pétrolières.

Abolition des avantages accordés aux compagnies d'assurance-vie qui seraient traitées comme d'autres entreprises d'affaires.

Impôt perçu sur les dons autres que ceux faits entre membres d'une même famille, mais avec exemptions considérables pour la vie.

Les impôts sur les dons et les droits successoraux en tant que tels seraient abolis.

Les dépenses engagées par un employé pour son revenu seraient reconnues à des fins de l'impôt.

On accorderait des crédits spéciaux aux mères qui travaillent.

Limites rigoureuses aux frais de déplacement et de représentation pour mettre un terme à la subsistance sur les notes de dépenses.

Ottawa ne devrait pas consentir d'autres remises d'impôts aux provinces.

Ottawa devrait se charger de percevoir ses propres impôts sur le revenu et ceux des provinces.

Les provinces devraient se charger de percevoir les taxes de vente.

Les gains des jeux de hasard et les paies de grève s'ajouteraient au revenu imposable.

Création d'une nouvelle Cour de l'impôt qui remplacerait la commission actuelle de l'impôt.

Création d'un organisme politique et indépendant, nommé Commission du revenu national, chargé de remplir les fonctions actuelles du ministère du Revenu.

Abolition de la taxe fédérale sur les médicaments d'ordonnances et abolition éventuelle de la taxe de vente sur les matériaux de construction.

Abolition de la taxe et des droits d'accise sur certains objets de luxe, mais maintien de ces droits sur l'alcool et les produits du tabac.

Le régime actuel ne donne pas un traitement équitable à tous les Canadiens.

La limite de la réduction à l'égard des dons de charité serait portée de 10 à 15 pour cent du revenu.

Plus de 46 pour cent des contribuables verraient leurs impôts réduits de plus de 15 pour cent.



Le couronnement de la Reine mit fin dimanche soir, au gigantesque carnaval d'hiver de Ste-Anne-des-Chênes en présence d'une foule de personnes, dont un nombre considérable de jeunes bien vivants et bien gais. Le programme de la soirée fut mené rondement par M. Jean-Louis Lapierre, maître de cérémonies. Il y eut d'abord "boite à chansons", mettant en vedette les remarquables talents des chantres Lina LeGal, Gilbert Tougas, Suzanne Jeanson et Albert Cinq-Mars, et des musiciens Gilbert Tougas, Gérard et Alfred Benoit, Guy Lacroix, Lucien d'Auteuil et Donald Lagimodière. Ensuite M. Lapierre interviewa les trois candidates à la royauté, qui répondirent avec véracité, simplicité et... nervosité aux "indiscrètes" questions, au grand plaisir de l'auditoire. M. Albert Viefaure, député, eut l'honneur de proclamer que Mlle Florence Fiola, appuyée par les étudiants de l'école secondaire pour la meilleure vente de billets, devenait la Reine du Carnaval 1967, et que sa cour d'honneur serait formée des deux princesses Madeleine Jubinville, candidate des Dames de Ste-Anne, et Lise Robert, candidate de l'école élémentaire. Reine et Princesses reçurent de très nombreux cadeaux, dont les principaux sont: cadeau de l'école élémentaire à Mlle Robert, présenté par M. Joseph Desrosiers; cadeau des Dames de Ste-Anne à Mlle Jubinville, offert par Mme Thérèse Desrosiers; cadeau des étudiants du secondaire présenté à Sa Majesté Florence 1ère, par Carol Yestrau, président du conseil étudiant; autres prix offerts successivement par Mme la mairesse Joseph Tougas, Mme Albert Vielfaure et le R. P. Maurice Dionne, S.Ss.R., curé. La Reine dut ensuite distribuer trophées et prix du Carnaval: trophée au gagnant de la course en skidoo, M. Raynald Tétreault; trophée aux gagnants du concours de ping-pong (55 participants), MM. André Chaput et Gilles Massicotte; prix en argent (tirés au sort) à Mlle Lorraine Cormier, Mme Joséphine Saindon et M. Denis Bisson, pour l'achat de billets du Carnaval; prix aux vendeuses des billets gagnants, Mlles Simone Ross et Louise Pagé. M. Maurice Noël, président du Comité des Loisirs et du Carnaval 1967, mit fin à la soirée en disant MERCI à tous ceux et celles qui avaient contribué au succès de cet événement à la fois sportif et communautaire, pour le plus grand de la jeunesse de la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, M. Albert Vielfaure, Mlle Madeleine Jubinville, S. M. la Reine Florence Fiola, Mlle Lise Robert et S. H. le maire Joseph Tougas. (Photo Perrin du Manitoba)

La maquette ci-dessus représente la Place Richardson qui va mettre enfin Winnipeg au rang des cités qui s'enorgueillissent de leur Rockfeller Centre ou de leur Place Ville-Marie. La construction doit commencer immédiatement, sur la propriété réservée à cet effet depuis 40 ans. C'est ce qu'a annoncé M. James Richardson, président de James Richardson & Sons Ltd. Le tout coûtera $29 millions et sera terminé en 1969.

L'ensemble comportera un gratte-ciel de 30 étages qui s'élèvera à plus de 400 pieds de la chaussée (la nouvelle Banque Royale, avenue Portage, s'élève à 261 pieds avec ses 17 étages) et fournira 420,000 pieds carrés d'espace pour bureaux; un hôtel de 20 étages, qui sera vraisemblablement géré par la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique; un nouvel édifice de la Banque du Canada; et il y aura aussi dans des arcades souterraines des magasins, restaurants, un cinéma, un club de culture physique, etc. Les facilités de stationnement tant de surface que sous terre seront considérables. L'ensemble couvrira une superficie de trois acres et demie.

Le gratte-ciel sous forme de tour logera les bureaux de James Richardson & Sons et de ses compagnies affiliées, qui sont maintenant répartis dans divers immeubles de la ville. Sur le dessus de l'édifice on aménagera une galerie qui sera ouverte au public presque toute la journée et probablement le soir, afin d'offrir aux citoyens et aux touristes une vue panoramique du Winnipeg métropolitain. (M. Richardson a aussi révélé qu'on songe à la construction d'un autre gratte-ciel du même genre dans 2 ou 3 autres années.)

La compagnie Oxford Leaseholds, d'Edmonton, détient un intérêt dans ce projet de construction, mais le contrôle de l'ensemble des constructions et la possession du terrain appartiennent à James Richardson & Sons. La Poole Construction Co. Ltd. assurera la construction et les architectes sont Smith, Carter, Searle, de Winnipeg, et Skidmore, Owings and Merril, de New York. McKeag Harris Realty and Development Co. Ltd. sont en charge de la location.

(Photo Winnipeg Tribune)

M. Gilles Guyot recevra le Canadian Drama Award 1966

M. Gilles Guyot, directeur de "Bousille et les Justes", pièce que présentera le Cercle Molière au Festival canadien d'art dramatique au théâtre Playhouse de Winnipeg, du 21 au 25 mars prochain, recevra à cette occasion le prix "Canadian Drama Award 1966." Ce prix fut mérité par M. Guyot pour la contribution qu'il a apportée au théâtre canadien. On sait que M. John Hirsch, du Manitoba Theatre Centre, l'avait obtenu en 1965.

M. Guyot est très heureux de la participation du Manitoba au Festival de cette année, après un laps de quelques années. "Le seul but du Festival est l'enseignement. En ne participant pas ces dernières années, ceux d'entre nous qui sont intéressés au théâtre amateur au Manitoba ont perdu une excellente chance," dit M. Guyot.

Associé avec le théâtre depuis sa jeunesse, M. Guyot est né et a été élevé à St-Boniface. Sa carrière commença pendant les vacances d'été, alors qu'il voyageait avec "La Tournée de La Liberté", groupe qui parcourait les nombreux centres français du Manitoba pour le journal. Le prix du billet était de $2.00, donnant droit d'entrée à une représentation de deux ou trois heures et à un an d'abonnement à La Liberté. M. Guyot se rappelle ces tournées avec plaisir et croit qu'elles lui permirent de rencontrer beaucoup de monde et d'acquérir une vaste expérience pratique.

En 1937, M. Guyot devint membre du Cercle Molière alors que M. Arthur Boutal, son fondateur, en était le directeur. M. Guyot fait beaucoup d'éloges de la direction de M. Boutal et des efforts soutenus de Mme Pauline Boutal, présentement directrice artistique du Cercle Molière, qui continua le travail de son mari depuis sa mort.

"Le Cercle Molière fut le pionnier des groupes d'amateurs du Manitoba et de tout l'Ouest et en établit les bases générales," dit M. Guyot. "Nous eûmes l'avantage de concentrer tous nos efforts dans un seul groupe. A ce moment-là, nous étions en effet le seul groupe de ce genre. Nous avons reçu des octrois de la ville de St-Boniface et du Conseil des Arts de 1960 jusqu'à 1963."

"Le but principal du Cercle Molière est d'offrir de l'art dramatique français de bonne qualité au public canadien," expliqua M. Guyot. "Le théâtre est un moyen excellent de conserver une langue. Un bon comédien de langue française a l'obligation de faire un effort pour prononcer sa langue telle qu'elle doit être prononcée, convenablement."

En plus de diriger "Bousille et les Justes" pour le Festival, M. Guyot y tiendra un des rôles principaux, avec Robert Trudel qui jouera "Bousille", Angéline La Rivière, Carmelle LeGal et Danielle Collette.

Au cours des années, M. Guyot a fait partie de divers groupes dramatiques, dont certains n'existent plus. Pendant quatre ans, il fit partie des "John Holden Players", un groupe qui avait un répertoire de pièces modernes vers 1930; du Winnipeg Musical Comedy Guild, vers 1950; et il a aussi joué, au "Theatre 77", "The Italian Straw Hat", la première pièce présentée par John Hirsch à Winnipeg. Le "Theatre 77" fut le précurseur du Manitoba Theatre Centre, et M. Guyot se souvient qu'il reçut son nom parce qu'il y avait 77 pas de l'avenue Portage à l'entrée du théâtre.

M. Gilles Guyot

Enseignement en français permis en Saskathewan

REGINA — Le ministre de l'Education George Trapp a présenté à la Législature de la Saskatchewan un projet de loi qui changerait la loi scolaire et permettrait des cours en français durant une période pouvant aller jusqu'à une heure par jour si la commission scolaire le désire.

La loi exige présentement que tous les cours soient donnés en anglais et limite l'usage du français à l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition durant une période allant jusqu'à une heure par jour.

OTTAWA — Le congrès annuel de la Fédération des étudiants progressistes - conservateurs, qui eut lieu en fin de semainte à Ottawa, a été saisi de diverses résolutions dont l'une propose l'adoption d'une version bilingue de l'O Canada comme hymne national du pays.

Ce projet de résolution demande qu'une version d'O Canada soit établie qui comprenne à la fois des expressions anglaises et des expressions françaises, et que le Parlement canadien l'adopte comme hymne national.

La Chorale Thévenet

Le voyage de la Chorale Thévenet de Gravelbourg s'annonce bien ... car les souscriptions parviennent au Comité à un rythme impressionnant. Voici la quatrième liste de donateurs: Club Langevin, $175; A.C.F.C., Gravelbourg, $50; C.W.L. et l'Association des Mères des Guides et Brownies, $62.75; Filles de la Croix, Laflèche, $50; Banque Toronto Dominion, $100; Gravelbourg Volunteer Fire Brigade, $25; M. et Mme Ronald McClean, $100; M. Jean-Baptiste Guenette, $25; Gravelbourg Agricultural Improvement Association, $75.33; M. et Mme John A. Brown, $10; Mouvement des Femmes Chrétiennes (Dames de Ste-Anne de Gravelbourg), $50; Mouvement des Femmes Chrétiennes, Diocésain, $25; Mme Louis Gérardin, en mémoire de son fils, M. le curé Dominique Dugas, $50. Total cette semaine: $798.08. Total à date: $2,619.08.

Air Canada à Winnipeg

Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé que des démarches avaient été entreprises pour négocier à nouveau avec la société Air Canada pour que celle-ci ne ferme pas ses ateliers d'entretien de Winnipeg.

Cette nouvelle était contenue dans une déclaration de M. Roblin dans laquelle il exposait une politique sur les transports et présentait une motion visant à créer une commission d'enquête pour étudier les liaisons nord-sud et les besoins de la partie septentrionale de la province.

Air Canada avait projeté il y a deux ans de fermer son atelier de réparation de Winnipeg en vue d'un regroupement de ses ateliers à Montréal. Ce projet avait suscité une enquête dont le résultat était favorable au déménagement à Montréal.

Le premier ministre a dit que Winnipeg pourrait servir de table tournante pour les vols internationaux dans un "avenir prochain"; puis il a annoncé:

1. Que le gouvernement provincial est à faire l'étude des coûts d'ateliers d'entretien pour les réactés en vue de l'établissement de tels ateliers à Winnipeg;

2. Que des entretiens et des études sont en cours avec le gouvernement fédéral pour la création d'une école aéronautique civile au Manitoba;

3. Que des projets pour l'agrandissement du terminus aérien de fret de Winnipeg aura pour effet d'augmenter le coût estimatif à $5,000,000 de $2,500,000 qu'il était.

Voilà autant de projets que nous avons mis à l'étude et dont nous entrevoyons la réalisation, a dit M. Roblin au cours d'une interview.

Il a ajouté que l'industrie aéronautique ne viendrait pas s'établir au Manitoba à moins que la province puisse fournir un atelier pour la réparation des jets à Winnipeg.

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat du Canada, Mlle Judy LaMarsh, a fait savoir aux Communes que la Société Radio-Canada avait décidé d'étendre son réseau de télévision en direct dans les régions du nord du Manitoba.

Elle a précisé, en réponse à une question de M. Robert Simpson (PC - Churchill), que les localités de Flin Flon, Le Pas, Thompson et Snow Lake seront maintenant desservies.

Perception de l'Oeuvre des Bourses

Devenir utile à ses frères et se munir des aptitudes requises pour collaborer à la construction de notre société en évolution, c'est un appel de l'esprit humain et un impératif de l'amour chrétien vécu au XXième siècle. C'est surtout un idéal qui bouleverse l'étudiant épris de découverte tant du monde de l'esprit que de sa propre personnalité.

Lorsqu'une génération de jeunes présente un bourgeonnement printanier de talents, n'est-ce pas le temps d'éveiller à la recherche, de fortifier le goût du labeur, de mettre en appétit d'atteindre la charité qui édifie? Tâche ardue de l'éducation vraie que pour sa part, le Collège veut promouvoir auprès des Franco-manitobains.

Entre-temps, le coût des études continue de monter en flèche. Le rappeler peut n'être que banalité et ne rien déranger dans notre vie. En réalité, c'est un obstacle sérieux qui se dresse contre le choix de cette formation qui entend puiser tant aux humanités et à la philosophie qu'aux sciences de la technique moderne.

Obstacle financier, mais obstacle tout de même, qui peut écarter certains candidats doués et désireux de venir au Collège. Car celui-ci doit se débattre financièrement sans le secours des fonds publics. En vérité, le Collège compte d'abord sur les convictions de parents, et des jeunes. Mais en outre il s'appuie sur la générosité complémentaire de tout un peuple ami de la jeunesse studieuse. Grâce au dynamique tremplin de l'**Oeuvre des Bourses**, combien d'élèves anciens et actuels ont franchi l'obstacle financier et poursuivi avec fruit leurs études! Depuis bientôt trente ans . . . et la liste annuelle impressionne quand on la voit de près!

A tous les **percepteurs bénévoles**, je désire exprimer la gratitude du Collège. Au percepteur qui bientôt frappera à votre porte et à vous-même qui ouvrez et l'accueillez, reconnaissance discrète de l'élève qui espère poursuivre ses études, peut-être grâce à vous. Votre geste peut rendre efficace ce dévouement et cet espoir.

La fonction d'entraide volontaire qu'accomplit l'Oeuvre des Bourses se mesure à l'ampleur de votre accueil et à la formation enrichie du destinataire.

†Antoine Hacault, évêque auxiliaire,
Recteur du Collège de St-Boniface.

Voix des jeunes Franco-Ontariens: des écoles secondaires françaises

OTTAWA — Un document de travail présenté au congrès général des Franco-Ontariens, le 18 février, par l'Association de la jeunesse frano-ontarienne, réclame l'institution en Ontario de l'école secondaire française.

Le document souligne que le gouvernement ontarien a "manifesté depuis quelque temps son approbation quant aux écoles secondaires publiques françaises" tandis que, "pendant 57 ans, il s'est opposé de façon systématique aux écoles confessionnelles".

Avant le congrès, qui s'est tenu à huis-clos, M. Roger N. Séguin, président de l'ACFEO, avait déclaré que le congrès devait déterminer si les "Franco-Ontariens continueront leur lutte pour des écoles confessionnelles, ou réclameront désormais des écoles secondaires françaises seulement".

L'Association de la jeunesse franco-ontarienne déclare, dans le document qu'elle a présenté au congrès, que le système actuel d'éducation en Ontario prive les jeunes Franco-Ontariens, s'ils n'acceptent pas l'assimilation anglaise, de "l'accès à la compétence".

"De 65 à 70 pour cent de la jeunesse anglophone d'Ontario obtient un diplôme de 12e année", dit le document, tandis que les chiffres correspondants qui s'appliquent à la minorité francophone, ne dépassent pas "25 à 35 pour cent".

Appui financier

Selon le document, des 25,000 Franco-Ontariens aux écoles secondaires, 7,200 fréquentent des écoles secondaires privées bilingues, 8,000 des écoles secondaires publiques où certaines matières sont enseignées en français, et 10,000 des écoles secondaires publiques anglaises.

Les matières qui peuvent être enseignées en français dans les écoles secondaires publiques d'Ontario, sont le latin, l'histoire et la géographie.

Quant aux écoles secondaires privées, elles n'obtiennent d'appui financier public que pour l'enseignement qu'elles dispensent au niveau de la 9e et de la 10e année. Cet appui leur vient des commissions des écoles séparées qui ont juridiction sur l'enseignement de la terre à la 10e année de scolarité.

Dans sa demande en faveur d'écoles secondaires publiques françaises, l'Association de la jeunesse franco-ontarienne pose toutefois, comme principe de base, que l'école publique française puisse dispenser deux périodes obligatoires d'enseignement religieux par semaine, soit environ une heure par semaine, et que cet enseignement fasse partie du curriculum. Elle souligne aussi que les professeurs de catéchèse devraient être considérés au même titre que les professeurs de toute autre matière du curriculum.

"Nous demandons aux adultes, conclut le document, de ne pas sous-estimer la voix des jeunes . . . car ce sont eux qui seront les principaux bénéficiaires ou les principales victimes" de la décision arrêtée par le congrès.

Le gouvernement Pearson et le mouvement Desjardins

OTTAWA — Le Premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, et les ministres Jean Marchand, Maurice Sauvé, Jean-Pierre Côté, se sont associés pour rendre hommage aux Caisses populaires Desjardins et au mouvement coopératif du Québec, récemment.

M. Pearson et ses trois ministres étaient présents à une réception au salon du Sénat, au Parlement d'Ottawa, à la suite d'une réunion qu'avait tenue à Hull la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Le sénateur Cyrille Vaillancourt, âme dirigeante du mouvement Desjardins, a présenté M. Pearson aux administrateurs des Caisses populaires du Québec. M. Vaillancourt a rappelé la carrière internationale de M. Pearson, avant son accension à la direction du gouvernement canadien.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration M. Jean Marchand a fait l'éloge du mouvement coopératif Desjardins qui, a-t-il dit, enseigne aux gens "à se gouverner et à s'administrer eux-mêmes". Il a aussi souligné l'importance du mouvement syndical pour améliorer le bien-être des travailleurs.

Faisant allusion à certaines réclamations à l'effet de taxer les bénéfices sociaux que les coopératives accordent à leurs membres, M. Vaillancourt a déclaré, devant M. Pearson: "Comment peut-on réellement taxer le dévouement".

Le sénateur Vaillancourt

Plus tôt dans la journée, au Sénat, M. Vaillancourt avait souligné que les Caisses populaires Desjardins au Québec représentent près de 2 million de sociétaires. Le mouvement Desjardins, a-t-il souligné aux sénateurs, comprend non seulement des caisses populaires, mais aussi l'assurance-générale, l'assurance-vie, des maisons d'éducation pour les adultes, des sociétés de fiducie, et plusieurs autres organismes d'entraide sociale et économique. "Les gens travaillent bénévolement à l'année longue", a ajouté M. Vaillancourt, faisant allusion au travail des directeurs de la Fédération.

La taxation des coopératives

"Il y a bien des gens qui, actuellement, demandent au gouvernement de taxer ces mouvements coopératifs. Mais souvenez-vous que tous ces 18,000 administrateurs travaillent bénévolement, sans aucune rémunération en argent", a souligné M. Vaillancourt, au Sénat.

Le sénateur a remarqué que les membres des commissions de crédit se réunissent au moins une fois par semaine, tandis que les administrateurs des conseils de surveillance se rencontrent au moins une fois par mois, "pour aider leurs concitoyens".

Selon M. Vaillancourt, la récompense que ces coopérateurs attendent, c'est une récompense que rien ne pourra leur enlever, "parce que le bien que l'on a, la mort nous le prend, mais le bien que l'on fait, Dieu nous le rend"!



Voici un bref schéma des "Femmes Savantes" de Molière que Le Tréteau de Paris présentera au Playhouse de Winnipeg le 19 mars prochain dans des décors et une atmosphère 1967. Ce résumé aidera sûrement ceux qui n'ont pas le temps de lire à l'avance le texte même du grand Molière.

Acte 1: L'action se noue: rivalité des deux soeurs. **Armande reproche à sa cadette Henriette d'aller sur ses brisées en recherchant le mariage avec Clitandre. Lequel prie Bélise, tante d'Henriette, de favoriser leur union. La vieille folle prend cette demande pour une déclaration d'amour dont elle serait elle-même l'objet. (Scène 1 à 4).**

Acte 2: Satire des moeurs précieuses. **Clitandre demande l'appui d'Ariste, oncle d'Henriette. Ariste intervient auprès de Chrysale. Bélise trouble l'entretien par ses "visions". Chrysale déclare accepter Clitandre pour gendre. Martine annonce à Chrysale qu'on le chasse. Philaminte explique la faute commise par la servante. Chrysale en colère reproche à sa femme et à sa soeur leur conduite. (Sc. 1 à 8).** L'action se corse: **volonté de Philaminte annonçant qu'elle mariera Henriette à Trissotin. Chrysale en informe Ariste. (Sc. 9).**

Acte 3: Satire de moeurs: le "bureau d'esprit". **Philaminte, Armande et Bélise s'apprêtent à entendre Trissotin. Il leur lit un sonnet, puis un madrigal. On s'entretient de science. Vadius, introduit, échange avec Trissotin des compliments bientôt transformés en injures. Philaminte informe Henriette de ses intentions. Armande rallie sa soeur. (Sc. 1 à 5).** Rebondissement de l'action: **Chrysale ordonne à Henriette d'épouser Clitandre. (Sc. 6).**

Acte 4: Armande **informe Philaminte de ce qu'a fait Chrysale. Clitandre survenant, elle s'offre à lui, sans, ambages. Trissotin arrive et engage une dispute avec Clitandre. (Sc. 1 à 5).** Le caractère du coquin se dessine. **Vadius reçoit un billet l'informant que Trissotin est un plagiaire et un coureur de dot. Mais Philaminte ne veut pas croire ses calomnies. Chrysale fait chercher le notaire afin de marier Henriette à Clitandre.**

Acte 5: Préparation du dénouement: **Henriette essaie de détourner d'elle Trissotin. Chrysale, suivi de Martine, vient chercher Henriette (Sc. 1 et 2).** Quadrille comique: **Le notaire est aux prises avec Philaminte qui désigne Trissotin comme époux d'Henriette, et Chrysale qui désigne Clitandre. (Sc. 3).** Coup de théâtre: **Ariste annonce la ruine de Chrysale et de Philaminte. Trissotin renonce à Henriette. Clitandre lui offre sa fortune.** Dénouement heureux: **Tout finit bien, puisque la ruine de la famille n'était qu'une invention diplomatique. (Sc. 4).**

Objectifs du secrétariat pour le dialogue avec les non-chrétiens

CITE DU VATICAN — Préparer spirituellement les chrétiens au dialogue avec les membres des autres religions, en abandonnant, après des siècles d'incompréhension la mentalité colonialiste inspirée par des considérations d'ordre politique: tel est l'un des buts du secrétariat pour les non-chrétiens, comme l'a indiqué au cours d'une conférence de presse le cardinal Paolo Marella, président de cet organisme.

Le cardinal a précisé que pour la réalisation de ce but un "directoire", contenant des suggestions pour le dialogue est en préparation. Il s'agit d'un texte moins théologique que technique et psychologique qui devra être adapté à la mentalité des divers pays.

Le secrétariat ne s'occupe pas des rapports avec les Juifs: ce domaine, a ajouté le cardinal Marella, continue d'être du ressort du secrétariat pour l'unité que préside le cardinal Augustin Béa. Le prélat a justifié cette décision par le fait que les juifs sont des "pré-chrétiens" et qu'ils occupent une place à part à côté des chrétiens.

Pour l'Islam, un sous-secrétariat spécial a été constitué au sein du secrétariat des non-chrétiens et cela en raison du syncrétisme judaïque et chrétien qui est à la base de l'islamisme, ce qui réclame un soin particulier. Le cardinal Marella a tenu à souligner que la générosité avec laquelle le monde islamique suit les travaux de son secrétariat mérite les égards que l'on a pour lui.

Traitant de l'attitude des chrétiens vis-à-vis des autres religions, le cardinal a dit que son secrétariat cherchait à éliminer tout ce qui pouvait créer des distinctions entre les chrétiens et les non-chrétiens, notamment sur le plan des missions. C'est ainsi que le concept de mission fait place à l'idée de coexistence et que l'on recherche le dialogue et non pas la "conversation". On veut écarter les positions polémiques et abandonner la tendance du passé à refuser en bloc tout ce qui n'est pas chrétien. Toutes les religions mènent à Dieu, a déclaré à ce sujet le cardinal en ajoutant que les voies du salut sont rendues multiples par la grâce du Seigneur.

Evoquant les différentes formes de dialogue, le cardinal a insisté surtout sur celle qui est représentée par l'exemple que peuvent donner les chrétiens par leur mode de vie. Le cardinal a ensuite souligné qu'une présentation synthétique du christianisme à l'usage des non-chrétiens a été élaborée en trois langues et sera diffusée dans les pays chrétiens.

Quant aux méthodes de travail du secrétariat, le cardinal Marella a indiqué que l'activité de l'organisme qu'il préside se déploie surtout à travers la collaboration des consulteurs qui ont été nommés dans le monde entier et en particulier auprès des instituts religieux.

Le secrétariat se fait représenter par des observateurs aux congrès oecuméniques et interreligieux, comme il le fera notamment au prochain congrès qui se tiendra à Kandy (Ceylan) entre chrétiens et bouddhistes, sur l'initiative du Conseil mondial des Eglises.

Un spectacle de la Gendarmerie Française à l'Expo de Montréal

MONTREAL — Le réalisateur de cinéma Christian-Jaque fera la mise en scène de la Grande Parade de la Gendarmerie Française qui sera présentée à l'Autostade dans le cadre du Festival Mondial de l'Expo 67, du 21 au 27 août, du 29 août au 4 septembre ainsi que du 6 au 9 septembre.

Cette "Grande Parade" qui sera présentée pour la 1ère fois à l'extérieur de la France, exige 700 exécutants. Les 14 numéros du programme se dérouleront toutefois à un tel rythme que le programme ne dépassera pas deux heures.

Des phases historiques retraçant l'histoire de la France de François 1er à nos jours constitueront la toile de fond du spectacle. Des numéros d'équitation classique, de gymnastique humoristique, d'acrobaties sur motocyclettes, de voltiges aériennes s'inséreront dans la Grande Parade tout en respectant l'homogénéité de la fresque historique. Bien entendu, la célèbre fanfare de la Garde Républicaine sera de la fête.

Ce sera donc à Christian-Jaque de réaliser le tour de force de réunir tous ces éléments en un spectacle inoubliable.

Paul VI et le Canada

TORONTO — Le pape Paul VI dans une lettre adressée à l'archevêque coadjuteur Philip Pocock, de Toronto, exprime le voeu que les citoyens canadiens des diverses origines travailleront ensemble pour consolider la Confédération.

Sa lettre est parvenue à Mgr Pocock à l'occasion de la publication par "The Canadian Register", un hebdomadaire catholique, d'une série d'articles sur l'Eglise au Canada. Le R. P. Raymond Durocher, o.m.i., est l'éditorialiste de cet important journal.

"Fondé sur l'union de deux nobles races, le Canada ne devra pas manquer de présenter au monde, en cette année du centenaire et dans l'avenir, un admirable exemple et un modèle de collaboration, de compréhension et d'unité", écrit le pape dans son message.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

L'activité missionnaire et le volontariat laïque

"L'activité missionnaire n'est rien d'autre, et rien de moins que la manifestation ou épiphanie du dessein de Dieu, et sa réalisation dans le monde et son histoire, laquelle Dieu conduit clairement à son terme, au moyen de la mission, l'histoire du salut". — (Concile Vatican II — Décret "Ad gentes" sur l'activité missionnaire de l'Eglise — 7 décembre 1965.)

Dans une lettre pastorale intitulé "Essor ou déclin de l'Eglise", Son Eminence le cardinal Emmanuel Suhard dit: "Au moyen âge, et même jusqu'au XIXe siècle, le christianisme était localisé, sur la planète, et l'apostolat missionnaire était 'géographique'... Le paganisme était 'extérieur' à la société chrétienne. Aujourd'hui, au contraire, les deux "cités" ne sont plus extérieures mais intérieures l'une à l'autre, et étroitement 'imbriquées'. La société païenne pénètre, de partout, dans la vie journalière des chrétiens... Sans se déplacer, chaque chrétien se trouve investi d'un devoir et d'une tâche missionnaires".

Le Concile Vatican II fait remarquer que le laïc a un rôle précis à remplir dans toute société. "Les laïcs convertis appartiennent à la fois au Peuple de Dieu et à la société civile... Leur principal devoir à eux, hommes et femmes, c'est le témoignage du Christ qu'ils doivent rendre, par leur vie et leurs paroles, dans leur famille, dans leur groupe social, dans leur milieu professionnel".

Le Concile souligne également le rôle du laïcat dans l'apostolat missionnaire de l'Eglise dans les pays en voie de développement. "Les laïcs coopèrent à l'oeuvre d'évangélisation de l'Eglise et participent à titre de témoins, et en même temps d'instruments vivants, à sa mission salvifique, surtout si appelés par Dieu ils sont pris par les évêques pour cette oeuvre".

"La mission du chrétien", selon les mots du cardinal Suhard, "est la convergence des trois actions simultanées: religieuse, civique et sociale". Le rôle du laïcat dans les missions n'est donc pas simplement de remplir le vide créé par le manque de prêtres et de religieux.

Un grand nombre de laïcs canadiens sont conscients de l'appel de l'Eglise dans les pays en voie de développement; beaucoup oeuvrent directement par un apostolat actif dans les missions canadiennes ou indirectement dans des organisations d'aide missionnaire; d'autres pensent sérieusement à aller travailler dans un pays étranger; un certain nombre sont déjà partis, sous les auspices de l'Eglise ou de quelque organisation telle que le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO), le bureau de l'aide extérieure, etc.

Où et comment pouvez-vous le mieux remplir votre rôle d'apôtre missionnaire?

1. AU CANADA — "Dans les terres déjà chrétiennes, les laïcs coopèrent à l'oeuvre de l'évangélisation en développant en eux-mêmes et chez les autres la connaissance et l'amour des missions, en faisant naître des vocations dans leur propre famille, dans les associations catholiques et les écoles, en offrant des subsides de toute sorte, afin que le don de la foi, qu'ils ont reçu gratuitement, puisse être aussi donné à d'autres". — (Décret "Ad gentes" sur l'activité missionnaire de l'Eglise.)

La majorité des laïcs peuvent travailler et travaillent en fait pour les missions, d'une manière ou d'une autre, ici même au Canada. En plus de ceux qui oeuvrent dans les missions locales, comme par exemple le "Frontier Apostolate", des personnes de tout âge sont membres de cercles missionnaires et accomplissent différents travaux tels que: collection de timbres, de livres et de revues catholiques, envoi d'articles religieux et de lingue usagé, recueil de fonds pour venir en aide à une mission locale ou étrangère et pourvoir à ses besoins particuliers.

Des associations d'anciens de collèges ou d'universités, d'amis, de parents et même de jeunes étudiants, font de grands sacrifices pour assurer le bien-être spirituel et temporel de membres de communautés religieuses.

Que le projet soit celui d'un individu ou d'un petit groupe, ou un de grande envergure comme celui des Chevaliers de Colomb qui se sont engagés à recueillir $50,000.00 par année en faveur des oeuvres de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine, chaque Canadien peut trouver un champ où exercer son zèle missionnaire.

La participation à une organisation telle que la J.O.C., la Légion de Marie, le Club Serra, etc., sert de véhicule au zèle missionnaire de quelques-uns. Les membres actifs d'une association d'aide aux pays en voie de développement, telles que l'Association canadienne des Nations unies, l'UNICEF, peuvent aussi servir d'une façon réelle s'ils sont proprement motivés.

Enfin, plusieurs exercent leur rôle missionnaire en aidant les étrangers, particulièrement les étudiants en stage au Canada.

II. A L'ETRANGER — "Dans les territoires des missions, les laïcs, soit étrangers soit autochtones, doivent enseigner dans les écoles, avoir la gestion des affaires temporelles, collaborer à l'activité paroissiale et diocésaine, établir et promouvoir les diverses formes de l'apostolat des laïcs, pour que les fidèles des jeunes églises puissent assumer le plus vite possible leur propre part dans la vie de l'Eglise.

"Enfin les laïcs doivent apporter volontiers leur coopération économico-sociale aux peuples en voie d'évolution. Cette coopération est d'autant plus à louer qu'elle vise à fonder des instituts qui atteignent les structures fondamentales de la vie sociale ou sont destinés à la formation de ceux qui ont la responsabilité de la chose publique". — (Décret "Ad gentes" sur l'activité missionnaire de l'Eglise.)

A-t-on besoin de vous?

Une infime minorité de la population exercera son apostolat missionnaire à l'étranger plutôt qu'au Canada.

Afin d'aider les pays en voie de développement dans leurs plus pressants besoins, des programmes doivent être institués dans les régions où les problèmes ne peuvent être allégés que par une aide venant de l'extérieur, et cela indirectement, en formant le personnel local à prendre la responsabilité de son propre développement. Les volontaires ne doivent jamais être envoyés pour remplir des fonctions qui peuvent et doivent être remplies par les gens de la place.

Seulement ceux qui exercent avec compétence une profession ou un métier peuvent être d'une utilité réelle. Ils doivent être capables de stimuler, diriger et assister les chefs locaux, de développer des chefs potentiels, d'aménager toutes les ressources disponibles afin que ces éléments combinés puissent être appliqués à la solution des problèmes locaux.

Quelles sont les conditions requises?

L'apôtre laïque efficace à l'étranger n'est vraiment pas différent de tout autre laïc conscient de sa responsabilité dans l'Eglise. Les exigences nécessaires et particulières restreignent le nombre de volontaires envoyés dans les pays en voie de développement. Certaines conditions doivent être remplies: les qualifications, l'expérience et la formation; les besoins des organisations doivent être considérés aussi bien que les conditions de vie et de travail.

Les conditions de base sont:

La santé: le candidat ne doit souffrir d'aucune maladie chronique et pouvoir présenter un certificat médical de bonne santé.

L'âge: En fait, il n'y a pas d'âge **minimum,** mais la préférence est généralement donnée à ceux qui ont 21 ans et plus; l'âge **maximum** varie selon le genre de travail et le cas individuel.

Qualifications professionnelles: Les volontaires doivent non seulement être hautement qualifiés dans leur profession ou métier, mais être des chrétiens authentiques ayant une connaissance et une compréhension profondes de la Foi, et de là une appréciation réelle de l'apostolat. Ils doivent avoir un minimum de culture générale et il est désirable qu'ils aient pratiqué leur profession plusieurs années avant de partir pour un pays en voie de développement.

Traits de caractère désirés: La maîtrise de soi, un tempérament stable, l'aptitude au travail en équipe, une personnalité flexible, la facilité d'adaptation aux nouvelles situations; un esprit sérieux et la capacité d'accepter une vie dure, l'énergie et la persévérance face à la lassitude et aux frustrations inévitables, le bon sens, la maturité et la stabilité émotive.

Avec qui pouvez-vous partir?

Il y a **deux catégories** de volontaires:

1. Les volontaires laïques qui, envoyés par quelque organisation de l'Eglise canadienne, vont servir l'Eglise dans un pays en voie de développement au nom de cette organisation ou mouvement.

Dans ces cas, le volontaire se met à la disposition directe et exclusive de la mission, comme par exemple un professeur, une infirmière, un catéchiste, un organisateur de la J.O.C., etc. Le diocèse est alors l'employeur et le volontaire laïque devient officiellement et publiquement membre de l'équipe missionnaire travaillant sous l'Ordinaire du lieu.

2. Les laïcs qui, animés par une vraie compréhension de l'apostolat, offrent leurs services professionnels et techniques à un pays en voie de développement par l'intermédiaire d'une organisation laïque.

Dans ces cas, le volontaire laïque est à l'emploi du gouvernement ou d'une entreprise particulière du pays, ou de quelque organisation internationale. L'organisation pour laquelle il travaille pourra être séculière ou spécifiquement catholique.

Ces volontaires peuvent choisir de travailler comme membre indépendant de l'équipe missionnaire sous l'évêque local.

Formation

Une période de pré-formation est très importante, car les responsables ont alors l'occasion d'observer et d'évaluer la personne à l'action, sa facilité d'adaptation, sa capacité de travailler en équipe, d'affronter de nouvelles situations, de prendre des décisions, etc.

On doit pendant cette période amener le volontaire à concevoir clairement les motifs qui ont influencé sa décision.

C'est aussi le temps de donner au volontaire une formation spirituelle, de lui enseigner les principes de la doctrine sociale de l'Eglise, de la missiologie, etc.

Avant d'occuper un poste dans tel pays, le volontaire devrait s'inscrire à des cours de langue, d'acculturation, d'anthropologie, de missiologie, **etc.**

Conditions de vie et de travail

Travail d'équipe: Le travail d'équipe a fait ses preuves comme étant le seul mode de travail effectif, car il soutient le moral et prévient la solitude et l'ennui.

Sécurité: Durant leur séjour, les volontaires doivent compter sur l'appui constant de l'organisation qui les a envoyés. Un contact suivi peut être maintenu au moyen de lettres, d'envoi de paquets, etc., afin que le volontaire ne perde jamais le "sens d'appartenance" à son organisation, et par là même, le sens de la responsabilité et de l'accomplissement. Il s'agit, en sorte, d'une forme de croissance parallèle qui soutient et affermit l'esprit du mouvement.

A leur retour au pays, après avoir travaillé deux ou trois ans dans un pays en voie de développement, les volontaires doivent passer par une période de réadaptation. A leur retour au pays, ils ont besoin d'assistance spirituelle et financière. Il peut s'agir de les aider à se réintégrer à la vie de la société et à l'apostolat, à se trouver un emploi, à mettre à profit leur récente expérience.

Sécurité financière: Comme la pauvreté s'étale dans ces pays, les évêques, les prêtres et les institutions dans le besoin ont très souvent beaucoup de difficultés à se financer eux-mêmes, d'autant plus les travailleurs étrangers. C'est donc la responsabilité de l'organisation qui les envoie de faire les arrangements nécessaires pour assurer la sécurité financière des volontaires.

La rédaction d'un contrat entre le volontaire, le mouvement ou organisation, l'agence du gouvernement, l'évêque, le prêtre ou l'institut aidés, constitue un moyen de sécurité pratique.

Avant le départ, des arrangements doivent être faits concernant l'assurance-vie, l'assurance-accident et les services médicaux.

Les volontaires doivent recevoir suffisamment d'argent pour se loger, se nourrir et s'habiller convenablement. Il est à leur avantage et à l'avantage de ceux qu'ils veulent aider, qu'ils ne se sentent pas une charge additionnelle au fardeau déjà existant.

Sécurité spirituelle: La sécurité spirituelle doit être assurée. Les volontaires laïques peuvent se voir parfois privés de prêtre et de direction spirituelle. On ne peut leur demander de compter uniquement sur la formation reçue avant de quitter le Canada; ils doivent être en mesure de trouver de l'aide sur place afin de pouvoir progresser dans leur vie spirituelle et de faire face aux difficultés rencontrées.

Coopération au plan de pastorale: Pour être une aide valable à l'Eglise, les volontaires doivent pouvoir s'intégrer au plan de pastorale, c'est-à-dire prendre l'initiative de certains projets ou poursuivre les oeuvres déjà établies par l'évêque, ses prêtres, l'organisation ou qui que ce soit qu'ils assistent. Les plans, les suggestions et les réalisations doivent toujours être dans la ligne de pensée et d'action de l'Ordinaire qui sait le mieux ce qui convient à ses fidèles. Cependant, ceci ne restreint pas les efforts ou les initiatives de l'organisation dans ses plans, projets, etc.

629 arrêts de travail en 1966

OTTAWA — Le ministre du Travail a fait savoir que selon des calculs préliminaires, il y a eu un total de 629 arrêts de travail (grèves - lock-outs) au Canada, au cours de 1966.

Les arrêts de travail ont mis en cause 411,000 travailleurs et causé la perte de 5,048,250 jours-ouvrier. Trente-cinq des arrêts de travail existaient déjà au début de l'année; 594 autres se sont produits au cours de 1966 et, à la fin de l'année, 26 persistaient encore.

Voici le nombre d'arrêts de travail qui se sont produits dans les industries relevant de chacun des gouvernements en 1966 (les chiffres entre parenthèses indiquent le temps perdu en jours-ouvrier):

G. du Canada	42	(1,401,290)
Terre-Neuve	10	(22,260)
Ile-du-P.-E.	3	(11,960)
Nouvelle-Ecosse	34	(53,770)
N.-Brunswick	21	(19,070)
Québec	140	(1,834,480)
Ontario	299	(1,356,480)
Manitoba	13	(41,000)
Saskatchewan	12	(20,930)
Alberta	16	(46,780)
Colombie-Brit.	39	(240,230)

L'A.E.C.F.M. vous renseigne . . .

Le Tréteau de Paris

Le 19 mars n'est pas loin, date à laquelle nous aurons la deuxième visite du Tréteau de Paris. Cette fois, il nous apporte une Comédie de Molière: **"Les Femmes Savantes"**. Cette comédie du XVIIe siècle s'adapte parfaitement à nos jours. C'est ainsi que le metteur en scène nous présentera le texte intégral du XVIIe siècle, dans un décor du XXe.

La troupe vient de terminer une série de représentations à New York. Voici un extrait de la critique du Journal Français d'Amérique:

Les Femmes Savantes Version 1967

"A priori, transporter les Femmes savantes de Molière — ces produits typiques d'une période caractéristique du siècle de Louis XIV — en plein XXe siècle apparait comme une gageure impossible à réaliser. Imagine-t-on Armande ou Bélise sans longues robes à dentelle, Chrysale sans haut de chausses et Trissotin sans perruque? Ces personnages de 1672 sont à l'image de leur temps; et ils sont trop connus depuis bientôt trois siècles pour qu'on puisse les changer.

"Eh bien, dans les représentations des "Femmes savantes" que le Tréteau de Paris présente actuellement au Barbizon-Plaza de New York, ces personnages, en effet, n'ont pas été modifiés; pas une ligne n'a été changée à leur caractère, pas plus qu'au texte de Molière. Et pourtant, la pièce apparait toute nouvelle; elle n'est pas seulement rajeunie, elle est recréée, elle ressuscite.

"Ce miracle, ce sont les costumes et la mise en scène qui le réalisent. Le rideau s'ouvre sur un décor moderne, voire futuriste, signé Claude Bessou. Nous sommes en 1967, peut-être même en 1970. Les Femmes savantes d'aujourd'hui fument sans arrêt, boivent du whisky, portent culotte, écoutent des disques, font du yoga, jouent au tennis, parlent littérature et s'intéressent aux aventures spatiales.

"Le premier moment de surprise passé, on est pris; la pièce retrouve toute sa force de provocation. Les personnages qu'une trop respectueuse culture avait momifiés redeviennent des êtres de chair qui, tout en parlant une langue aux formes de jadis, n'en vivent pas moins dans notre temps."

Avez-vous vos billets? Venez profiter de ce spectacle! vous ne le regretterez pas. Prix des places: $1.50, $2.50 et $3.50. Billets en vente chez Huot, Lumen, CKSB, Le Consulat de France, et l'A.E.C.F.M.

Plan de Sécurité Familiale

Le plan de Sécurité Familiale de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba est en force dans la province depuis au-delà d'un an. Malgré un progrès assez substantiel, il nous semble que nous avons manqué dans le domaine de la publicité; c'est-à-dire, un nombre assez considérable des nôtres n'ont pas eu la chance de connaître les avantages du Plan.

Saviez-vous que le plan de Sécurité Familiale est le moyen par excellence d'aider votre Association d'Education. L'Assurance-Vie Desjardins, qui démontre depuis plusieurs années son intérêt aux groupes francophones de l'Ouest, nous offre un moyen de nous **suffire financièrement.** Ceci permettrait à tous nos comités à travers la province ainsi qu'à l'Exécutif et à notre bureau à St-Boniface de fonctionner efficacement, afin de voir encore davantage à l'épanouissement de notre langue et de notre culture, en un mot, faire vivre le Français au Manitoba.

Je crois que nous sommes d'accord à dire que la langue française prend de l'envergure au Canada, et même au Manitoba; il nous suffit de constater l'effort que font nos amis de langue anglaise pour maîtriser la langue française, et l'intérêt qu'ils portent à notre culture pour réaliser ceci. Nous, les Canadiens francais, nous nous devons d'être actifs, d'être alertes, afin que les nôtres s'emparent des positions clefs dans ce monde moderne.

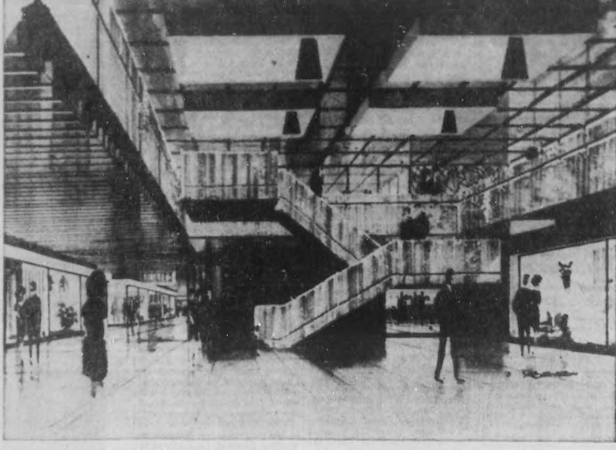
Faites-vous un devoir de vous informer sur le plan de Sécurité Familiale; voyez comment un montant minime de $15.00 tous les 6 mois remplit le besoin primordial du Plan — en donnant à l'A.E.C.F.M. le soutien financier dont elle a besoin, et en donnant à vous et aux vôtres une protection sur la vie, garantie par l'Assurance-Vie Desjardins.

Les Franco-Manitobains sont fiers d'appartenir au plan de Sécurité Familiale!

Calendrier des Activités Franco-manitobaines

— 4, 11 et 18 mars: Soirées sociales de l'Union Nationale Française, à 8 h., au Centre St-Louis de France.
— 12 mars: Réunion des Anciennes Elèves de l'Académie St-Joseph, à 2 h., à l'Académie St-Joseph, suivie d'un souper.
— 17 mars: Soirée des Anciens du Collège, à 8 h. 30, au Collège de St-Boniface.
— 19 mars: Le Tréteau de Paris, à 8 h. 30, au Théâtre Playhouse, présente: "Les Femmes Savantes".
— 21 mars: Semaine du Festival d'art dramatique (du 21 au 25 mars): Le Cercle Molière présente, le 21 mars, au Théâtre Playhouse, à 8 h., "Bousille et les Justes".

A la semaine prochaine!



Le conseil de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg a annoncé que, pour coincider avec la construction d'arcades souterraines par la compagnie James Richardson & Sons Ltd., on entreprendrait des construction semblables qui les rejoindront. "Ce projet, selon le conseiller Charles Huband, sera le plus sensationnel entrepris par Métro", et on en a gardé le secret pendant quatre ans.

Les conseillers sont ravis à la pensée que ces arcades seront une véritable panacée pour les piétons, les automobilistes, le système de transport en commun, et une protection incomparable pour les acheteurs de Winnipeg, surtout en hiver. Des escaliers mobiles installés aux quatre coins de l'avenue Portage et de la rue Main descendront les piétons sous terre où se succéderont de multiples entreprises de restaurant, de service et de finance, etc.

Métro espère utiliser la place des arcades comme terminus du système de transport en commun, où les passagers pourront attendre les autobus à l'abri de toutes les intempéries. De ce projet naitra sans doute plus tard un système de transport souterrain. On interdira aux piétons de traverser les deux grandes artères à la surface, et la circulation des automobiles pourra dès lors se faire librement et plus rapidement.

On s'attend, selon les conseillers métropolitains, à ce que graduellement les arcades se prolongent vers le nord jusqu'au nouveau centre civique et, vers l'ouest, jusqu'à La Baie. "On parle d'un nouveau United College en ville", dit le conseiller Bernard Wolfe, "alors on pourrait aussi avoir une arcade qui le relierait à La Baie."

Toutes ces améliorations coûteront très cher, mais on assure que la part des diverses municipalités du Grand-Winnipeg ne serait pas considérable.

(Photo Winnipeg Tribune)

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Après le message émouvant de Son Exc. Mgr le Recteur (en page éditoriale), le Comité de Publicité de l'Oeuvre des Bourses sent bien son insuffisance à continuer son appel aux Franco-manitobains pour obtenir leur généreuse réponse à la perception.

Cependant, nous avons cru que certaines statistiques pourraient stimuler les lecteurs de La Liberté et le Patriote à se dépasser en générosité.

La perception de l'année 1965-66 rapportait la somme de $4,952.72 recueillie dans 33 paroisses. L'Oeuvre des Bourses a octroyé 59 bourses au montant de $10,615. C'est donc dire qu'il avait fallu de l'aide de l'extérieur. Cette aide nous est parveune en partie des conventums des Anciens ainsi que du gouvernement du Québec.

En 1966-67, 33 paroisses ont contribué $4,629.32. Malgré la diminution dans la perception, l'Oeuvre des Bourses a quand même répondu à 68 demandes. Encore une fois, c'est grâce à l'aide extérieure qu'elle a reçue.

Cette aide extérieure, du moins en partie, pourrait nous être retirée, car enfin, nos amis de l'extérieur ont aussi leurs problèmes à solutionner, et nous n'avons aucune garantie que leur générosité pourra se continuer indéfiniment.

Il nous faudra donc compter de plus en plus sur la population franco-manitobaine si nous voulons continuer l'oeuvre commencée et maintenir au même niveau le nombre et la valeur des bourses octroyées.

Nous savons que notre population répondra avec enthousiasme à notre demande d'aide et que nos percepteurs seront accueillis avec toute la sympathie que nous lui connaissons.

Le Comité de Publicité.

Le hockey junior revient à St-Boniface

Après une trop longue absence, le hockey junior revient à St-Boniface. Depuis deux ans, un groupe de jeunes jouent régulièrement dans une ligue intermédiaire contre l'Université de Manitoba et le Collège United et, grâce à l'ouverture d'une des deux nouvelles patinoires à St-Boniface, cette équipe avait enfin un local à elle. Cependant, il lui fallait du support financier et autres et les deux jeunes en charge de l'équipe ont approché quelques sportifs de St-Boniface. Ceux-ci ont répondu à l'appel et les premiers pas furent faits.

Comme les joueurs étaient tous d'âge junior, les nouveaux directeurs demandèrent à l'Association du Hockey Amateur au Manitoba si l'équipe pourrait participer aux éliminatoires Junior "B". La réponse ayant été bonne, les directeurs ont trouvé un Gérant et un Entraîneur et l'équipe a commencé à s'entraîner sérieusement. Elle a déjà joué deux parties hors-concours, et une troisième sera disputée le samedi 4 mars, à la patinoire du Parc Windsor.

Cette partie sera contre les anciennes étoiles de St-Boniface, une équipe composée de jeunes et moins jeunes qui ont déjà fait leurs preuves, soit dans le hockey junior ou dans la Ligue Catholique à l'Olympique.

Il ne manque qu'une chose pour compléter les projets des directeurs et c'est le support des fervents du hockey de St-Boniface et des environs. C'est pourquoi les joueurs des deux équipes espèrent pouvoir évoluer devant une salle comble, samedi prochain 4 mars. Venez donc en foule.

Chez les anciennes étoiles, on remarquera les frères Marius Ray, Gilles et Lou, Joseph et George Bockstael, Gérald Lavergne, Roméo Verrier, Claude Normandeau, Paul Martel et Roger Lambert. Chez les jeunes, il y a Cliff Tuck et Jean Fontaine.

M. Jean-Guy Leboeuf à la Pensée Française

Le lundi 27 février, à l'hôtel Marion, les membres de la Pensée Française recevaient M. Jean-Guy Leboeuf à un dîner intime.

Comme on le sait, M. Leboeuf est le fondateur de l'Institut de Personnalité, de Montréal. Natif de Trois-Rivières, il a complété ses études à l'Université de Montréal où il se spécialisa en psychologie.

Son volume "Arrêtez d'avoir peur" en est rendu à son quarantième mille! Actuellement, dans la province de Québec, 700 personnes suivent les cours.

Ce cours hebdomadaire de 45 heures s'étendant sur une période de 15 semaines à raison de 3 heures par soir, le lundi, a débuté à l'auditorium de l'hôpital Taché le 27 février.

Le cours a pour buts: 1) d'augmenter la confiance en soi; 2) d'augmenter l'enthousiasme en permettant de lutter sans se décourager; 3) de cultiver l'esprit de décision, qualité nécessaire dans la formation des chefs; 4) de développer l'art des relations humaines, en permettant de se faire accepter par les gens qui nous entourent; 5) enfin d'acquérir l'art de persuader par la parole.

L'hon. juge Alfred Monnin présenta le conférencier, et M. Maxime Desaulniers fit les remerciements.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Je vous remercie d'avance pour l'espace que vous m'accordez en tribune libre dans notre journal. C'est que je crois qu'il y a encore bien des choses à expliquer à mes compatriotes du Manitoba.

Etant membre du conseil d'administration de l'A.E.C.F.M., je me sens un peu mal à l'aise vu que celle-ci patronne cette série de 4 articles au sujet du référendum. Je voudrais me dissocier de cet effort d'information pour les bonnes raisons que ce n'est pas complet et, ensuite, que cette information y est tendancieuse en faveur de l'affirmatif. Je n'aurais rien eu à dire si ces articles avaient été signés. Il faut faire savoir alors que le conseil d'administration n'a pas eu à décider des nuances tendancieuses qui sont données à cette information.

On prend en exemple les autres provinces de l'Ouest pour nous dire que le Manitoba est en retard, et cela sans rien dire du tout des problèmes que cette centralisation a causé et aussi sans souffler mot des dispositions des lois scolaires vis-à-vis les écoles privées ou séparées de ces provinces. Au Manitoba, le principe du support du trésor public aux écoles privées n'est pas encore reconnu. Il serait bon de tenir compte de cela dans nos appréciations du nouveau système scolaire.

On laisse entendre dans le premier article du 9 février, que la "Commission des Limites Territoriales du gouvernement local" ne décidera du site de 7 écoles d'entrainement technique en milieu rural, que si le vote y est affirmatif. Il n'en est pas ainsi dans le Bill 16. De plus on a cité le texte de la loi, paragraphes 443 (1) et (2) et paragraphes 444C (2). Mais alors, il aurait aussi fallu citer tout le paragraphe 313B afin d'informer les gens des pouvoirs du ministre, et de ceux de la "Commission des Limites Territoriales", au sujet, premièrement, du site des écoles dans les nouvelles divisions et, deuxièmement, des limites ou frontières de ces divisions scolaires.

Enfin il me semble qu'on aurait pu mentionner clairement que le vote affirmatif au référendum élimine les commissaires élémentaires ainsi que le district scolaire élémentaire.

Le deuxième article du 16 février idéalise bien le nouveau type d'enseignement et la "nouvelle école". Il nous reste à juger si on peut implanter cela dans la réalité de nos régions rurales canadiennes-françaises sans trop de heurts qui pourront nous faire regretter peut-être de ne pas avoir continué dans l'amélioration de notre système actuel. Il n'est pas prouvé que, pour la promotion d'une civilisation, il faille donner en matière d'éducation plus d'importance à la technique qu'à l'humanisme. Il n'est pas prouvé non plus que la "nouvelle école" est celle de laquelle l'enfant retirera la meilleure éducation.

Un certain docteur Bell n'a-t-il pas dit ,en considérant le système d'éducation américaine: "Nous avons des techniciens à la douzaine. Les penseurs — chefs qui peuvent dispenser la sagesse — semblent disparus avec le buffle". Et encore: "Nous deviendront si moralement débiles que même notre vaste puissance technique ne pourra nous sauver".

Tout en voulant n'accorder qu'une valeur secondaire à l'aspect financier de la question, il me semble que même là encore il faut être juste. Aussi je ne suis pas entièrement d'accord avec "l'A.E.C.F.M. vous renseigne" du 23 février.

Dans un calcul assez superficiel, on dit qu'un propriétaire de maison aura $97 de moins à payer avec la nouvelle formule. Mais c'est que l'on a su mettre l'évaluation de sa maison au chiffre de $7,000 alors que la valeur moyenne qu'il serait plus juste d'employer à titre d'exemple est de $3,000! Mais c'est qu'on a su négliger de faire entrer en ligne de compte le "special levy", le taux millième spécial qui est encore nécessaire dans le nouveau plan! Mais c'est qu'on n'a pas mentionné non plus l'influence du 33 millièmes de taxe, sur les propriétés commerciales, dans l'économie locale; ce taux de 33 millièmes est imposable sur le magasin local, l'élévateur, le garage, la caisse populaire, le restaurant, la petite industrie de la région. Enfin, pour conclure ceci, il me semble qu'on n'a pas cherché à être réaliste, on a plutôt voulu établir une apparence un peu tendancieuse de l'aspect financier. Un exemple de moyenne ne devrait pas établir une différence de $97, mais bien un montant inférieur à $18 seulement. Et pour être encore plus informateur il faudrait ajouter ce qu'il est dit dans le livre blanc: "Il est également important de signaler qu'on ne peut s'attendre que le prélevé uniforme de base demeure à l'équivalent de 9 millièmes et 33 millièmes . . . Il faut alors compter sur une augmentation de temps à autres . . ." Il faudrait ajouter que, pour certaines méthodes d'évaluation, ce 9 et 33 deviennent 12 et 44 lorsque l' "actual assessment" varie de 33% avec l' "equalized assessment".

On conclut cet article par des chiffres et des citations d'un rapport d'une étude patronnée par l'A.E.C.F.M.: la situation économique des Franco-manitobains. Afin de mettre les choses au point, il faut dire que ce rapport n'a pas encore reçu l'approbation officielle de notre Association, bien qu'il y ait matière à réflexion dans cet ouvrage.

Je pense que nous, Canadiens français du Manitoba, nous aurions pu faire beaucoup mieux que les attitudes que nous avons déployées en face de cette grande question du 10 mars. On aurait pu faire, dans la stratégie d'appréciation du référendum, un travail bien constructif pour l'adoption du principe de l'aide publique aux écoles privées. On aurait pu faire valoir un grand principe désirable en éducation, celui de l'école confessionnelle. On aurait pu démontrer comment, avec le nombre d'élèves suffisant en ville, ce grand principe peut se réaliser en centre urbain dans les cadres du système scolaire public et démontrer comment, en régions rurales, ce même travail rencontre, vu le petit nombre d'élèves, des problèmes additionnels particuliers, par exemple celui des frontières de la division scolaire, ainsi que le maintien de l'existence de la structure scolaire élémentaire.

Au lieu d'un travail positif et serein en face du problème, nous nous sommes contentés de subir, d'une part un silence ténébreux chez la plupart de nos personnalités d'élite et, d'autre part, une pression de "soumission à pente douce", ainsi que, dans certains secteurs, une extériorisation d'effroi à envisager l'alternative du vote négatif.

Ainsi, je ne puis m'empêcher de poser la question: mais qu'est-ce que notre président de "l'Association des Commissaires d'école de langue française" va bien représenter si le vote est affirmatif et si toutes les commissions élémentaires sont anéanties? Tout au plus les délégués de 5 ou 6 commissions divisionnaires. Il est presque ironique qu'un président soit en faveur d'un tel démembrement de son Association. Il y aurait là occasion, pour le cynique M. Roger Turenne, d'exercer son métier. Une seule chose l'en empêcherait cependant, c'est que lui aussi n'est pas tellement en faveur d'un gros enrôlement de membres.

Car, d'après la liste de son "FISPALP", on n'y voit pas beaucoup de Canadiens français. Heureusement pour les gens du Manitoba.

Roger H. Poiron,
Somerset, Man.

• • •

M. le Rédacteur,

L'Association des Commissaires d'Ecole de Langue Française du Manitoba a toujours travaillé pour sauvegarder les droits des Franco-manitobains; cette association a su nous obtenir bien des choses et a su défendre nos droits. Je fais encore allusion à la question des grandes unités scolaires de 1944-45, et je répète que les conditions ont certainement changé depuis ce temps-là . . . mais pas tellement . . . nous pouvons très bien comparer les conditions de 1944-45 à celles d'aujourd'hui. Je ne suis pas un réactionnaire et je ne vis pas au moyen âge non plus . . . je suis simplement un de ceux qui croient encore à ces principes qui furent si bien défendus en 1944-45. Je vois des avantages dans le bill 16 . . . oui, il y en a; mais je vois aussi trop de désanvantages, et ces derniers l'emportent de beaucoup sur les avantages.

Dans La Liberté et le Patriote du 5 janvier 1945, nous pouvons lire l'en-tête suivant: "Les commissaires d'écoles opposés aux grandes unités" . . . si nous lisons plus loin, nous constatons que l'exécutif de cette association fait un appel urgent à tous les commissaires français du Manitoba de se rendre au congrès des commissaires d'écoles, afin de prendre tous les moyens possibles pour combattre cette centralisation. Le 2 février suivant, nous lisons le résultat de ce congrès: parce que les droits fondamentaux des parents étaient attaqués, les commissaires (représentants directs des parents) ont fortement combattu toute tentative qui réduirait leurs pouvoirs et leur influence à l'école; ils ont considéré la grande unité scolaire comme étant une tentative de ce genre et ils s'y sont opposés avec toute la force qu'on leur connaissait. Plus tard, le 29 juin 1945, les commissaires ont redoublé leurs efforts pour combattre cette centralisation. Lors de l'enquête Michener en 1964 (ce n'est pas tellement loin dans le passé), la Manitoba School Trustees' Association s'opposa à la centralisation et disait que cette centralisation "would not be in the best interests of education". Il faut aussi dire que les recommandations de la commission Michener voulaient que le contrôle de l'école reste dans les mains de nos commissions scolaires actuelles. (Un mot pour ce qui regarde nos écoles privées . . . la commission Michener recommandait l'aide du gouvernement pour ces écoles.)

Nous voilà maintenant en 1967 . . . avec le même problème . . . avec des conditions "très semblables" à celles de 1944-45 . . . que faisons-nous, les commissaires? . . . où sont ces si belles convictions de jadis? . . . n'est-il pas temps (une semaine avant le vote) que chaque commissaire fasse un bien sérieux examen de conscience?

La prochaine édition de La Liberté sera la dernière avant le vote . . . pour cette dernière édition, j'ai déjà préparé un article dans lequel je vous citerai "mot-à-mot" une partie d'un texte qui saura certainement nous faire réfléchir.

Raynald Lavack,
Otterburne, Man.

• • •

M. le Rédacteur,

Le dimanche 26 février, j'assistais au Festival des "Coureurs des Bois", organisé par le Cercle des Loisirs de l'école secondaire du Précieux-Sang. J'étais très heureux de voir ces jeunes s'intéresser à de pareilles activités et de constater qu'ils avaient organisé cette journée eux-mêmes.

Cependant, un fait m'a frappé. Un des jeux en particulier, démontra avec force l'existence d'une situation déplorable. Il n'est pas nécessaire de vous donner tous les détails de ce jeu, sauf deux faits. Une institutrice du Précieux-Sang, ainsi que six parents et six élèves y participaient, et ce jeu s'intitulait: "Vive l'ignorance". Oui, l'ignorance était certainement à l'honneur! Des questions étaient posées par cette même institutrice, aux élèves et aux parents, et tout se déroulait en anglais! Oui, les mêmes parents qui s'indignent dès que la liberté des Canadiens français est en danger, parlaient en anglais devant une foule de Canadiens français! Et devant cette situation, ils s'excuseront peut-être en disant qu'il est plus facile de s'exprimer en anglais. Comme de raison, leurs enfants suivent leur exemple!

La paroisse du Précieux-Sang a été fondée pour des Canadiens français. Combien de parents se sont sacrifiés, ont organisé bingo, parties de cartes, etc., pour construire et maintenir une école, pour sauvegarder la langue? Et tout cela, c'était pour quoi?

Ce qu'on a entendu à la réunion du 26 février n'affirme certainement pas les résultats espérés. Doit-on conclure que l'école a perdu son utilité?

Me permettra-t-on une suggestion? L'on pourrait vendre les pupitres aux Mennonites, qui eux savent maintenir leur langue. Les étudiants pourraient suivre les cours de "French" des écoles publiques anglaises, cours qui sont d'ailleurs beaucoup plus faciles. Quant à l'immeuble, on pourrait en faire un centre de loisirs, où il y aurait des activités pareilles à celle du 26; ou encore, l'on pourrait y donner des cours d'assimilation. Mais je crois que l'alternative la plus heureuse serait d'y construire des petites cellules pour y mettre des gens comme moi qui sont encore fiers de se dire Canadien français.

Gérard-Lucien Guay,
Otterburne, Manitoba.

• • •

M. le Rédacteur,

Une semaine seulement avant le vote sur le bill 16 . . . sommes-nous vraiment conscients des conséquences de notre décision? Il faut que tous se fassent un devoir de voter . . . il est plus important encore que chacun vote d'après sa conscience et uniquement d'après sa conscience. Lorsque vous placerez votre "X", serez-vous certains que ce que vous faites est pour le bien, et uniquement pour le bien des enfants de toutes nos paroisses? Voterez-vous vraiment d'après votre "âme"?

Je suis convaincu que nous ignorons trop de choses sur les conséquences du bill 16 pour l'accepter. Ce n'est pas pour un homme que nous voterons, ce n'est pas non plus pour un parti politique, mais bien pour le sort de nos enfants. Le fait que "nous ignorons trop de choses" est une raison majeure de voter contre ce bill. Si nous savions tous les faits et toutes les implications possibles, alors nous pourrions vraiment voter en connaissance de cause. Comme la situation existe actuellement, nous voterons . . . oui . . . mais sur quoi exactement? . . . personne ne semble le savoir. Soyons donc francs avec nous-mêmes . . . ne votons-nous pas en aveugles? Songeons-nous au bien et uniquement au bien de nos enfants? Comment pouvons-nous accepter un tel bill (qui aura de si grandes conséquences sur notre vie et sur celle de nos enfants) quand nous en savons si peu? Qu'on nous donne plus de détails précis . . . que la commission des frontières se prononce . . . et seulement après cela, nous serons en mesure de juger si nous voulons du bill 16 ou non.

Rappelons-nous une chose . . . si nous n'acceptons pas le bill 16 (et que nous regrettons notre décision), nous aurons d'autres chances pour l'accepter plus tard; mais il est certain que si nous l'acceptons maintenant, nous n'aurons pas une deuxième chance pour le refuser.

Prenons quelques minutes à regarder (à vraiment regarder) nos enfants lorsqu'ils nous entourent au foyer . . . prenons quelques minutes pour songer que ce sont nous, les parents, qui déciderons de leur sort futur. Voudrions-nous accepter pour eux quelque chose de si peu clair? . . . quelque chose qui renferme tant de questions non répondues?

Raynald Lavack,
Otterburne, Man.





Un film exceptionnel

"A Man for All Seasons"

Oui, il n'est pas exagéré d'affirmer que ce film est exceptionnel à tous points de vue. Rarement a-t-on réalisé un film du genre avec tant de précision et de perfection.

"A Man for All Seasons" est un drame historique qui fait revivre la figure de Sir Thomas More qui vécut au début de la Renaissance. C'était donc à une période de transition où l'homme se questionnant sur tout, était à la recherche de la vérité et de la liberté. Sir Thomas fut l'un de ses plus célèbres humanistes. Il devint un personnage éminent à la cour d'Angleterre et un favori du roi Henri VIII. A ce moment, celui-ci s'étant épris d'Anne Boleyn commença à douter de la validité de son mariage avec Catherine d'Aragon, sa belle-soeur. Il l'avait épousé après la mort de son frère, Arthur, avec une dispense de Rome.

Henri, ayant été honoré par le Souverain Pontife comme Défenseur de la Foi, fit pression sur Rome afin d'obtenir l'annulement de ce mariage. La même année le Cardinal Wolsey, alors chancelier, mourut et Sir Thomas More devint chancelier du royaume. Henri VIII espérait que celui-ci l'aiderait dans ses efforts pour répudier Catherine d'Aragon. La conscience de Thomas More lui interdit de se prêter à ce jeu.

En 1530, le conseiller du roi, Thomas Cromwell (il ne faut pas le confondre avec Oliver Cromwell) suggéra au souverain de renforcer sa position contre Rome en demandant au clergé anglais un vote de confiance. L'année suivante le clergé proclama Henri VIII comme le chef absolu de l'Eglise d'Angleterre. A ce moment Sir Thomas donna sa résignation comme chancelier. Par le fait même il renonçait aux honneurs et à la richesse.

En 1534 le Parlement passa l'Acte de Succession obligeant tous les adultes d'accepter sur serment Henri VIII comme le chef de l'Eglise d'Angleterre. Sir Thomas More refusa de prêter le serment d'allégeance, et cela sans donner aucun commentaire. Il fut emprisonné à la Tour de Londres. Toujours il garde le silence. On cherche à le convaincre de haute trahison, mais l'esprit juridique de l'accusé offre peu de prises à ses adversaires. Un de ses anciens protégés, Richard Rich provoqua sa condamnation par un parjure. Thomas More est condamné à mort. Il fut décapité le 6 juillet 1535.

Tout ceci est présenté par le scénariste Bolt — qui transposa sa pièce de théâtre pour l'écran — et réalisé par Zimmerman avec grand soin et grand talent. Il ne faut pas s'attendre de trouver en Thomas More un homme tout d'une pièce. Au contraire, c'est un type très humain, plein d'esprit, d'humour mais aussi rusé, fin diplomate, prêt à se servir de stratagèmes pour sauver sa tête, car il est très attaché à la vie, à sa famille, à son pays, même à son roi. Il y a donc une lutte. C'est le problème de la conscience. Celle-ci parle plus fort et l'emporte. Ce drame est évoqué avec tant de noblesse, de grandeur et d'intelligence que tout spectateur, quelle que soit sa croyance, ne peut qu'être profondément touché en face de cet homme ayant la conviction de ses croyances.

Tout ceci est interprété dans le jeu impeccable et formidable de Paul Scofield. La performance des autres acteurs est aussi très remarquable.

Le film est un spectacle d'une grande beauté. L'histoire se déroule dans un mouvement ample et un panorama aux couleurs merveilleuses. Les costumes, la musique, les décors sont délicieux. De nombreux plans rapprochés servent à pénétrer la pensée des personnages, en même temps que le dialogue est fort bien mis en valeur.

Enfin, c'est un film de haute classe qui mérite l'encouragement du grand public . . . et un déplacement quel qu'il soit.

"A Man for All Seasons" est actuellement à l'écran au théâtre Park situé à 698 rue Osborne, Winnipeg. Des représentations seront offertes à un taux spécial aux étudiants qui y assisteront en groupe. Les intéressés peuvent s'adresser au directeur du théâtre.

Soeur M. Eugène-Avila,
S.N.J.M.

SCENE D'HIVER — Un jeune couple en lune de miel se tient debout sur le bord de la rivière encombrée de glace, au dessous des Chutes Américaines du Niagara. Chaque hiver, des glaçons débordant les Chutes Américaines et celles du Fer à Cheval forment un embâcle en bas des cataractes créant ainsi un "pont de glace." Une documentation illustrée peut être obtenue en contactant les Chambres de Commerce de Niagara Falls, de New York et de l'Ontario.

Chronique de CBWFT

Une soirée de musique aux "Beaux Dimanches"

De la musique populaire avec **Micheline et cie et Petit concert chez Pierrette et Léopold Simoneau,** c'est ce que réservent **Les Beaux** Dimanches aux téléspectateurs de la chaine française de Radio-Canada le 5 mars de 8 heures à 10 heures du soir.

Micheline et cie est un music-hall plutôt insolite que réalisera Maurice Dubois, avec la pétulante Micheline, Lucille Dumont, Michel Conte et ses danseurs ainsi que le soprano colorature Claire Gagnier.

Noël Gauvin, réalisateur du **Petit concert chez Pierrette et Léopold Simoneau,** disait: "Nous avons commis l'indiscrétion de pénétrer avec nos caméras dans le cadre charmant où vivent Pierrette Alarie et Léopold Simoneau, à Saint-Bruno. Ils recevaient quelques amis musiciens. Ils ont chanté pour eux; ils ont demandé à cinq de leurs invités de jouer pour eux—et pour nous —et nous avons filmé ce petit concert intime pour le présenter aux téléspectateurs de Radio-Canada".

Gilles Vigneault à "Jeunesse oblige"

Depuis quelques semaines, les émissions **Jeunesse oblige** nous ont permis d'assister aux finales du Concours 28 jours. Ce concours, accessible à tous les jeunes n'ayant pas 21 ans le 31 janvier 1967, permettait à toute une jeunesse douée pour la chanson, la poésie, la photographie et la musique de nous donner un échantillon de son talent, tout en se faisant connaitre. Durant la semaine du 6 au 10 mars, les gagnants du Concours 28 jours seront présentés au public, à la chaine française de télévision de Radio-Canada.

D'abord, le lundi 6 mars, au Club des Jnobs, à 7 heures du soir, Gilles Vigneault remettra le trophée de la victoire aux gagnants de la catégorie chanson "Doum", fille et garçon, ainsi qu'au gagnant de la catégorie "Slogan".

A l'émission Musique classique du mardi 7 mars à 7 heures, ce sont évidemment les gagnants pour la catégorie "Musique classique", fille et garçon, que Michel Dussault nous présentera.

A la Discothèque du mercredi 8 mars, le gagnant et la gagnante de la catégorie chanson "Crac" seront les invités d'honneur de Chantal Renaud.

Puis, le jeudi 9 mars, à la Boite à Chansons, Gilles Vigneault revient, mais cette fois comme artiste invité. Il nous dévoilera, entre deux chansons, le nom des gagnants pour les catégories "Poème" et "Photographies". Enfin, à l'émission du vendredi 10 mars à 7 heures du soir, le grand gagnant pour la catégorie "Orchestre" nous fera connaitre son nom et son oeuvre.

La Médecine d'aujourd'hui

Nous rappelons à ceux qui s'intéressent à la série de cours sur **La Médecine d'aujourd'hui,** qu'ils pourront voir, ce soir à 11 heures, la deuxième émission de cette série. Le tout comprendra six émissions d'une demi-heure s'adressant spécialement aux omnipraticiens et au personnel para-médical. On y aborde des sujets qui sont pour la plupart inhabituels et rencontrés seulement dans certains grands centres de recherches.

R.L.

Une pièce d'Ann Henry au M.T.O.

Les répétitions vont bon train pour la représentation de la sixième pièce de la saison théâtrale courante au Manitoba Theatre Centre.

"Lulu Street" d'Ann Henry, de Winnipeg, auteur et journaliste bien connu, sera à l'affiche du 8 au 25 mars sous la direction d'Edward Gilbert, mettant en vedette Anna Shaler, de New York, et Robert Cartland, de Londres. Dans la distribution des rôles figure aussi le nom d'Hélène Winston, ancienne actrice de Winnipeg, qui vit et travaille maintenant à Hollywood.

La scène se passe à Winnipeg, durant les journées tumultueuses de 1919, alors que la ville était soumise à la loi martiale à cause de la grève et des émeutes qui y sévissaient.



FILMS au poste CBWFT

Vendredi 3 mars

8 h. 30 — **Les héros d'Iwo-Jima:** E.-U. 1962. Drame psychologique de D. Mann avec Tony Curtis et James Franciscus. — Incapable de croire à l'héroïsme qu'on lui attribue, un soldat sombre dans l'alcoolisme. — Mise en scène soignée. Interprétation convaincante. — Moeurs peu reluisantes. Adultes.

11 h. 10 — **L'Allumeuse:** It. 1964. Etude de moeurs de S. Siano avec Dominique Boschero et Georges Rivière. — Un homme s'éprend d'une prostituée et veut l'épouser malgré l'opposition des gens de son village. — Mélange de genres. Mal bâti. Commentaire intempestif. Interprétation artificielle. — Situations images et dialogues scabreux. Déconseillé.

Mardi 7 mars

11 h. — **Les parents terribles:** Fr. 1948. Drame psychologique de J. Cocteau avec Gabrielle Dorziat et Jean Marais. — Le caractère possessif d'une mère provoque un drame. — Excellent scénario. Beaucoup d'atmosphere. Réalisation très adroite. —. Climat morbide. Amoralité des personnages. Déconseillé.

Au poste CBWFT

JEUDI 2 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—La médecine d'aujourd'hui
11.30—Chapeau melton et bottes de cuir

VENDREDI 3 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Le Héros d'Iwo Jima"
10.15—Votre choix
10.45—L'Année du Centenaire (C)
11.10—Cinéma: "L'Allumeuse"

SAMEDI 4 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufrages (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage "La nuit s'achève"
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Orient Express" (Couleur)

DIMANCHE 5 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 6 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Premier Pas
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Dossiers
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 7 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-club: (Couleur) "Les Parents terribles"

MERCREDI 8 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "La Scandaleuse Ingénue"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Catéchèse à la T. V.

Le Baptême: Mystère de l'eau vive, tel sera le sujet que les spécialistes en catéchèse traiteront lors de la prochaine émission de la série "Premier Pas", lundi soir prochain, le 6 mars, à 6 h. 30, au poste CBWFT, canal 3, de Winnipeg.

Ce film veut mettre en lumière le symbole et les effets du premier des sacrements, tel qu'on peut le présenter aux petits enfants. La nature est remplie de symboles qui nous révèlent de grandes réalités de la foi, et l'enfant qui n'est pas encore gâté par l'utilitarisme borné, saisit facilement l'immense réseau des symboles de la nature. Même s'il est impossible de photographier une réalité spirituelle, s'il est difficile d'en saisir sur le vif les effets, même incarnés, il est possible de les évoquer, de créer un climat qui en favorise l'expérience intérieure. C'est ainsi que l'eau pour l'enfant, sera liée au Baptême, et dira encore plus que les mots.

Des éducateurs, des parents se penchent avec amour sur les petits du Royaume pour les initier au Baptême, tandis que nous-mêmes adultes, pouvons réfléchir au sens communautaire de notre engagement par les signes sacrés.

Office de Pastorale catéchétique,
Diocèse de St-Boniface.

Réunion annuelle

La réunion annuelle des Anciennes de l'Académie St-Joseph aura lieu le dimanche 12 mars. Le programme de la journée comprend une réception à l'Académie à 2 h. de l'après-midi, suivie de la messe à 4 h. Un souper smorgasbord sera servi à 5 h., dans le gymnase Notre-Dame, angle Cathédrale et St-Jean-Baptiste.

Une invitation a été adressée aux membres. Les non-membres pourront s'enregistrer à la porte, mais sont priées de retenir à l'avance leur place pour le souper en téléphonant soit à Mme André LaFlèche, ou à Mme Gabriel Forest, Mme Claude Hébert, Mlle Madeleine Bernier.

Toute ancienne élève des couvents et écoles des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie est susceptible de devenir membre.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Toastmaster

Veuillez me permettre de dire que si ce n'eut été d'un groupe de Chevaliers de notre Conseil, le Club Louis Riel des Toastmasters, le seul bilingue à l'ouest de Montréal, n'aurait pas existé. Si je le mentionne, c'est que nous voulons de l'aide; non financière mais corporelle.

Venez nous voir à l'hôtel Windsorian tous les jeudis soir, à 6 h. 40 p.m.; là où nous nous rencontrons pour le souper. Ces rencontres sont simplement dans le but d'améliorer nos facilités de parler et de discuter en public. Veuillez remarquer que les Toastmasters n'ont aucun rapport direct ou indirect avec les Chevaliers de Colomb.

Nos activités

C'est un fait établi que les Chevaliers de Colomb ont toujours été prêts lorsque l'Eglise a eu besoin d'eux. Mais la sphère de nos activités charitables comprend aussi la vie sociale de chacun. Pour donner il faut posséder et pour posséder il faut être quelqu'un. Il faut avoir les pieds solides, et pour cela ça prend des fonds.

Faites des heureux socialement et ils vous donneront au maximum.

Partie de cartes

Venez à la grande partie de cartes, le 2 avril, au gymnase Notre-Dame, afin d'encourager ceux qui se dévouent pour que notre Conseil puisse poursuivre ses activités sociales et religieuses. Retenez cette date! D'ailleurs, on vous en reparlera. Le frère Léo Collette, qui en est en charge, organise les comités. Faites votre part.

Initiation et nouveau local, rue Giroux

Quand vous lirez cette chronique, nous aurons tenu notre première assemblée dans le nouveau local, ainsi que la première initiation au premier degré, grâce à ceux qui se sont dévoués, jusqu'à se sacrifier, pour rendre la chose possible. Venez donc nous voir; ne serait-ce seulement que pour nous encourager ou pour rire de ceux qui descendent des échafauds sans échelle?

Est-il possible qu'une épidémie atteindrait 95 pour cent de la population instantanément? Quand on entend dire: "Je ne suis pas capable", nous pouvons conclure qu'il y a une épidémie de quelque chose dans nos rangs.

Déjeuner-communion

Le R. P. A. Surprenant, S.J., conférencier, nous a vraiment surpris, et ce que vous avez manqué en ne venant pas l'entendre, vous ne pourrez jamais le reprendre ailleurs. Qu'attendez-vous, chers Chevaliers. Qu'on aille vous chercher par le petit doigt. Voulez-vous des messages spéciaux le dimanche matin même? Laissez-le nous savoir.

Le temps du grand tirage approche, et si vous avez encore des livrets dans vos tiroirs, apportez-les. Car

Après Tout.

L'Evangile pour tous

(Questions et réponses)

Que faire des faux prophètes?

Q. — A l'annonce des faux prophètes et des faux Christs qui produiront des signes capables de tromper même les élus, pourquoi le Seigneur n'abrège-t-il pas les jours du monde pour protéger ses élus?

R. — Depuis que le Christ est venu sur terre, beaucoup d'hommes ont cherché à détruire Son oeuvre. Qu'on se rappelle les noms de Hitler, Staline... Par ses dons de chef, Hitler a pu, pour un temps, séduire des chrétiens allemands de bonne foi. Le culte de la personnalité de Staline nous remet en mémoire la parole de saint Paul: "Auparavant doit venir l'Apostasie et se révéler l'homme impie, l'Etre perdu, l'Adversaire, celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ou reçoit un culte, allant jusqu'à s'asseoir en personne dans le sanctuaire de Dieu, se produisant lui-même comme Dieu" (2 Thess. 2-4).

Chaque époque connait ses faux prophètes et ses faux Christs, la protection de Dieu promise aux fidèles du Christ ne consistera pas dans une suppression des dangers qu'ils rencontreront dans la pratique de la foi chrétienne, mais dans un accroissement de force qui les aidera à tenir fermes. Le Christ le dit bien dans son discours à la Cène: "Je ne te prie pas, Père, de les retirer du monde, mais de les garder du Mauvais" (Jean 17, 5). Dieu ne traite donc pas Ses amis comme des enfants délicats, chétifs, malingres, mais comme des adultes qui ont à prendre position devant les forces destructrices qui les environnent. La façon d'agir de Dieu n'a jamais été de se substituer à l'homme dans l'oeuvre de construction de ce monde, mais de permettre à l'homme de déployer ses capacités à plein, en toute liberté et pleines responsabilités. C'est à travers l'homme et ses activités que Dieu manifeste Sa force. De même il se sert de l'homme pour combattre les forces illusoires du mal. Comme on le voit, tout dans la doctrine du Christ oriente le chrétien à s'engager dans son milieu pour lutter contre les obstacles que crée la mesquinerie humaine. Cet engagement sert à intensifier sa foi.

Bref, demander à Dieu d'abréger la vie du monde pour protéger Ses élus, c'est avoir une petite idée de Dieu et de l'homme.

On accepte volontiers les commentaires ou suggestions. Pour toutes informations, téléphonez au 233-6443 et adressez vos questions à: Chevaliers de Colomb a/s de 337, rue Langevin, St-Boniface.

Précieux-Sang

Assemblée de l'APM

Le lundi 20 février, à 8 h. p.m., avait lieu la réunion générale des Parents et Maîtres des élèves des années 7 à 12. On comptait parmi les invités, M. Hubert Philippot, conseiller métropolitain de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, qui présenta un résumé des buts et avantages de l'Association de Parents et Maîtres de langue française.

Ensuite, M. René Deleurme, principal à l'Institut collégial de St-Norbert, assisté de M. Norbert Boisvert, professeur de mathématiques au même institut, et M. Raymond Constant, professeur en sciences et principal à l'Institut collégial de Lorette, donnèrent un exposé très précis et des plus intéressants des cours secondaire, universitaire et général, et des nouvelles méthodes d'enseignement de certains sujets. Ceci fut suivi d'une courte discussion. La Rév. Sr Marie-Joseph, principale de l'école du Précieux-Sang, offrit, au nom de l'assemblée, ses remerciements et sa profonde gratitude aux distingués orateurs.

Cette réunion se termina par un café durant lequel la discussion se prolongea afin d'éclaircir davantage les esprits sur le problème actuel dans les écoles.







Chronique sportive

La farce la plus lugubre de l'année vient d'être jouée à Alan McEarchern

par Jacques LEMOYNE

Les propriétaires des clubs de football professionnel du Canada viennent de jouer une farce sinistre à Alan McEachern en lui faisant croire qu'il avait maintenant tous les pouvoirs qu'on avait refusés la veille à Keith Davey. Et ce brave homme d'Alan d'avaler cette couleuvre et d'empocher son chèque de paye sans se poser trop de questions à lui-même. Remarquez que nous n'avons aucune objection à ce que ceux qui payent soit ceux qui prennent les décisions. C'est assez normal. Mais nous nous objectons à ce qu'on fasse croire aux amateurs de football, qui payent eux aussi la note, qu'on nomme un Commissaire du football qui a les pleins pouvoirs et qui peut prendre les mesures qu'il juge les meilleures pour améliorer ce sport en notre pays. C'est presque de la fausse représentation.

Le brave Alan n'aura de pouvoir que celui de dire oui quand on lui dira de dire oui, et non quand il faudra dire non. Il pourra se faire juge en cas de litige entre deux équipes, mais jamais quand les intérêts financiers des propriétaires seront en jeu. Il n'a rien d'un meneur, c'est tout au plus un administrateur zélé ou, si on veut, un grand commis. Je n'en veux comme exemple que la déclaration voulant qu'en 1968 il n'y ait qu'une seule ligue de football au Canada. On remarquera bien dans le texte de la décision du Commissaire qu'il est dit que les propriétaires sont finalement parvenus à s'entendre. Le Commissaire lui n'avait rien d'autre à faire que de ratifier cette entente. Je ne sais pas qui on tente de jouer dans tout cela, mais j'ai la vague impression qu'on taxe un peu trop la crédulité des payeurs et des acheteurs de billets. On finira peut-être aussi par tuer la poule aux oeufs d'or.

Bobby Orr

Les journaux de Montréal, n'ayant rien de bien intéressant à dire au sujet de leur équipe de hockey, parlent à pleines pages des exploits de Bobby Orr. On connait ce jeune joueur qui n'a pas encore 19 ans. Il brille dans l'alignement des Bruins de Boston comme une lumière au fond d'un puits. On ne voit que lui quand il est sur la glace et, ma foi, ceux qui écrivent déjà qu'il sera le second Jean Béliveau de la Nationale ont probablement raison. Orr est robuste et capable d'encaisser une bonne mise en échec. On se posait des questions au sujet de son courage quand il était dans la Ligue junior. Mais ce jeune homme de 18 ans a mûri de façon phénoménale et on ne doute plus de lui. Orr possède un coup de patin remarquable, pas à la Bobby Hull ou à la Béliveau, mais un coup de patin bien à lui qui en fait un des joueurs les plus rapides de la Ligue. Son lancer est précis et très dur, et il possède un entrain qui fait de lui un meneur naturel.

Ce qu'on aime de Bobby Orr, c'est sa modestie. Voilà un jeune dont on associe le nom aux plus grandes vedettes du sport qu'il pratique et qui trouve cela tout simplement ridicule, et cela sans aucune prétention. Orr ne cherche pas à devenir la super-vedette, le point de mire de la Nationale. Il ne veut que donner le meilleur de lui-même pour mener son équipe à la première place ou tout au moins à plus de victoires. Il semble déjà posséder cette qualité de compétiteur qui a fait de Maurice Richard un joueur si célèbre. Je me pose une seule question: pourquoi Bobby Orr ne joue-t-il pas à l'offensive? Il me semble qu'il a tous les atouts pour devenir un des meilleurs joueurs d'attaque de la Nationale, et les Bruins pourraient certainement profiter de son talent à l'attaque.

Les jeunes

Les Bruins de Boston comptent beaucoup de jeunes joueurs dans leur organisation, et donc Orr n'est pas le seul à attirer l'attention des amateurs de hockey. Prenons Bernard Parent, qui n'a tout de même que 21 ans! C'en est un autre qui semble avoir un avenir prometteur. Et Marotte, me direz-vous? Lui aussi ira loin si, comme ses compagnons, il est épargné par les blessures.

Or, voilà qu'au moment où tout est sombre au tableau des Canadiens surgit Rogatien Vachon. Je ne sais pas pourquoi on l'a affublé d'un nom pareil, mais que voilà un autre jeune homme sympathique. Il joue bien sa position au hockey et il la joue d'autant mieux que le signal de détresse est hissé au-dessus des buts du Canadien. Charlie Hodge est fini, c'est aussi cruel que cela mais c'est un fait brutal. Il aura encore quelques bonnes parties, mais s'il demeure actif c'est qu'il louche du côté de la nouvelle section de la Nationale. C'est peu prometteur pour ces gens.

De son côté, Lorne Worsley est sérieusement blessé. Il reviendra au jeu car Lorne est de ce genre de gars à qui on couperait une jambe et qui ne refuserait pas de retourner devant les filets. Mais sa carrière tire à sa fin. Si on l'oblige à voyager en avion la saison prochaine, elle pourrait bien être terminée. Or les Canadiens n'ont que le jeune Vachon qui soit capable de prendre la relève immédiatement. Il a bien fait les choses jusqu'ici et à Montréal, où on cherche toutes sortes de signes d'une victoire future, on fonde de grands espoirs sur lui. Mais la découverte d'un jeune bon gardien de buts est-elle suffisante pour permettre aux Canadiens de regagner cette confiance qu'ils semblent avoir perdue à tout jamais? Je ne le pense pas, mais je demeure quand même optimiste: le Tricolore n'a pas encore dit son dernier mot, du moins je l'espère pour tous ses partisans. Et en attendant les victoires nombreuses, on se consolera avec les arrêts nombreux de Vachon.

• • •

Match sur Roulettes

à Winnipeg le 14 mars

Les Bombers de San Francisco, une équipe qui a attiré plus de 900,000 personnes à ses joutes locales cette saison, seront à l'Aréna de Winnipeg, le mardi 14 mars, pour donner un aperçu au public de ce qu'est ce sport spectaculaire, Match sur Roulettes (Roller Derby).

Les Bombers du propriétaire Gerry Seltzer, les champions du monde, affronteront l'équipe d'étoiles de la ligue Internationale de Match sur Roulettes.

Pour cette rencontre, les Bombers, une équipe que l'on voit régulièrement à l'émission Match sur Roulettes au réseau français de Radio-Canada, seront renforcés de Bullet Bob Woodberry, qui a été choisi le roi de Match sur Roulettes en 1966.

Les Bombers auront à faire s'ils espèrent triompher de l'équipe d'étoiles.

Chez les hommes, l'équipe des as comprendra des joueurs tels que Mike Gammon, Ronnie Robinson, Buddy Atkinson Jr., Pete Boyd et Buzz Sanders.

Chez les dames, l'équipe d'étoiles débordera de talent. Joan Kazmerski et Margie Laszlo se partageront le travail de pivot, tandis que des patineuses de premier ordre comme Judy McGuire, Jeanne Costa, Pauline Kadyra, Dru Scott, Lydia Clay, complèteront l'équipe féminine.

Gammon a terminé en tête des compteurs de la ligue avec 1,339 points en 1966 et il est le meilleur compteur dans l'histoire de la ligue Internationale de Match sur Roulettes.

Robinson, le fils de l'ancien boxeur Sugar Ray Robinson, est considéré comme un des joueurs les plus complets de la ligue.

Ronnie peut évoluer comme coureur, bloqueur ou pivot. Quant à Buddy Atkinson Jr., il a été nommé le joueur le plus utile à son équipe cette saison.

Chez les dames, toutes les patineuses sont de calibre. Joan Kazmerski a été choisie la patineuse la plus utile à son équipe; Margie Laszlo a été élue la reine de Match sur Roulettes en 1966, tandis que Judy McGuire, l'épouse de Mike Gammon, a remporté le championnat des compteurs chez les dames.

Ceux qui aimeraient se procurer les règlements de Match sur Roulettes peuvent le faire en écrivant à: Règlements de Match sur Roulettes, case postale 520, Station H, Montréal 25.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Déjeuner-Communion

Notre prochain déjeuner-communion en est un père-fils et aura lieu à la Trappe de St-Norbert, le dimanche 19 mars, à 10 h. Il est bien entendu que les frères qui n'ont pas de fils pourront encore se faire accompagner d'un neveu. Faisons un petit effort pendant ce temps du carême et soyons nombreux à ce premier déjeuner-communion de 1967!

Ligue de 5 quilles

La troisième série s'est terminée dimanche dernier et l'équipe Gervais s'est classée en première position, grâce au frère Alphonse Girard qui a roulé trois belles parties pour un total de plus de 800 points. Félicitations aux gagnants!

Equipe	Points
Gervais	106
Nolin	89
Manaigre	79½
Proulx	78½
Jubinville	74½
Jeanson	58
Sala	54½
Bilodeau	47

Cà et là

Quatre équipes du Conseil se sont enregistrées pour les joutes de curling du vendredi 10 mars. Nous leur souhaitons bonne chance!

Nos cinq officiers qui sont allés conférer un premier degré à un Conseil du sud de la province nous sont revenus enchantés de leur promenade, malgré un froid de loup qui sévissait vendredi dernier. Faut dire aussi que la réception fut chaude une fois rendus à destination!

RIGOLETTO.

Décès

Le mercredi 15 février est décédé, au Sanatorium de St-Vital, M. William Hébert, âgé de 74 ans et 11 mois, après une maladie de 20 mois qu'il endura avec résignation.

Le service fut chanté en l'église de St-Jean-Baptiste, Man., le 18 février, à la suite de prières récitées près de la dépouille mortelle.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Ulysse-Aimé, de la Colombie-Britannique, et Lucien, de Stettler, Alberta; une fille, Mme Marcel Holemans (Laurette), de St-Vital; un gendre et deux brus, ainsi que sept petits-enfants.

M. W. Hébert passa 24 ans de sa vie conjugale à St-Jean-Baptiste et, en 1948, déménagea à St-Boniface, où il fut au service de Supercrete pendant 10 ans, alors qu'il se retira.

Remerciements

La famille de M. William Hébert remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à Mgr H. Lapointe, à M. l'abbé L. Aubin, qui dirigea les prières au salon funéraire, à M. et Mme S. Marion, à la chorale, ainsi qu'aux dames qui ont servi un goûter.

• • •

M. Robert-E. Chartrand est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 25 février, à l'âge de 89 ans.

Des prières furent récitées le lundi 27 février, à 8 h. p.m., au salon funéraire Green Acres. Le service fut chanté en l'église Holy Cross par Mgr N. J. Chartrand. L'enterrement suivit au cimetière de St-Boniface.

M. Chartrand est né en Ontario et vint au Manitoba avec sa famille en 1879. Il acheta un homestead à St-Léon, où il fut fermier jusqu'en 1942, alors qu'il se retira à Winnipeg. M. et Mme Chartrand célébraient leur 60e anniversaire de mariage en 1966.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Roland, de Vancouver; trois filles, Mme F. Beaudry (Iola), de St-Boniface, Mme S. Edgar (Louella), de Victoria, C.-B., et Mme R. Carter (Cécilia), de Winnipeg; un frère; deux soeurs; 19 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Le salon mortuaire Green Acres était en charge des arrangements.



Le docteur André Lachance (à gauche) et le photographe Louis Perrin (à droite) ont accepté d'être membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce de St-Boniface. On sait que la Chambre de Commerce saura mettre à pleine contribution ses deux directeurs de langue française dans la préparation de ses ambitieux projets du... 150e anniversaire de la ville-cathédrale, l'an prochain.

Guides catholiques du Canada: Fêtes du Centenaire et Expo 67

Au Canada, il y a présentement deux associations guides: les Guides du Canada (Girl Guides of Canada), une association canadienne-anglaise neutre, et les Guides Catholiques du Canada, une association canadienne-française catholique. L'Association anglaise se subdivise selon les provinces du pays. L'Association française comprend quatre régions, à savoir les Maritimes, le Québec, l'Ontario et l'Ouest.

Le siège social des Guides Catholiques — ou Quartier Général — est situé à Montréal. Cinq personnes, dont un aumônier, y travaillent à plein temps.

Le but: chez les jeunes, parer à la "neutralité" croissante du monde actuel et à une éducation humaine et spirituelle déficiente, en complétant l'éducation des jeunes dans la foi et en les préparant à assumer davantage leur vie d'adulte dans une optique chrétienne. Auprès des adultes responsables, leur offrir un champ apostolique prioritaire car, en vérité, l'éducation chrétienne est une forme essentielle d'apostolat.

Recensement — au 1er janvier 1966 — L'Association des Guides Catholiques comptait 12,976 membres, regroupés en 523 unités guides: 202 rondes (jeannettes), 291 compagnies (guides), 30 feux (guides-aînées). La majorité demeure dans la province de Québec.

Recrutement: Peut devenir guide, une Canadienne française catholique âgée de 8 ans et plus.

Centenaire de la Confédération

Les Guides du Canada (Girl Guides) tiendront un camp national appelé "Camp Héritage" en juillet 67. Environ deux mille guides camperont sur les îles Nairne et Morrison formées par la Voie Maritime du St-Laurent, entre Morrisburg et Ingleside, situées à 18 milles de Cornwall, Ontario. Les Guides Catholiques participeront à ce camp par une forte délégation.

Egalement, à Ottawa, à la fin d'août 67, et toujours pour souligner le Centenaire, l'Association réunira cent cheftaines de tous les coins du pays, dans un rallye national d'une fin de semaine.

Enfin, cette année, dans le cadre du Centenaire de la Confédération, le Canada a été choisi pour la rencontre des commissaires guides internationales. Les délégués de l'Association Mondiale des Guides tiendront leurs assises à Ste-Geneviève de Pierrefonds, Qué., afin de profiter de leur séjour au Canada pour visiter l'Expo 67.

Expo 67

Comité Expo 67: Ce Comité Expo, formé par les Guides Catholiques de Montréal, est responsable de l'accueil des jeunes et des personnalités guides canadiennes et étrangères.

Comité consultatif de la jeunesse: Ce Comité doit orienter les activités offertes aux jeunes sur le terrain de l'Expo. L'Association guide y est représentée.

Passeports Expo: Un groupe responsable a déjà réalisé une vente importante des passeports de l'Expo.

Camp dortoir (dormitory camp site): Ce camping guide situé à St-Léonard de Port-Maurice, sur l'île de Montréal, sera à la disposition de toutes les guides qui iront à l'Expo.

À CKSB

St-Boniface est une légende. Cela a surgi dès la première question que deux jeunes Québécois posaient à deux "copains" à CKSB samedi soir dernier à "Salut les copains": "Est-ce que les artistes, les peintres, les poètes de St-Boniface ont des endroits où ils se réunissent?". Qui sont les responsables de cette légende ridicule d'un petit Paris?

Voici encore du nouveau pour les jeunes: un concours qui sera récompensé par des voyages à l'Expo '67. Pour en savoir plus long, il faut écouter les émissions suivantes: samedi 4 mars, à 1 h. 30; mardi 7 mars, à 7 h. 30 du soir; samedi 11 mars, à 1 h. 30.

Vendredi soir, cette semaine, à 7 h. 35, l'Association d'éducation présente une entrevue avec M. Bruno Lagacé, sur son étude économique. Mardi soir prochain, à 7 h. 30, interview avec notre nouvelle discothécaire.

Christian annonce une boîte à chanson, sans danse cette fois, à Otterburne le 10 mars. Entretemps il sera maître de cérémonies au carnaval d'hiver de La Broquerie cette fin de semaine.

Cédule des Retraites

MARS

7-9 — Dames — St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Letellier, Ste-Agathe, Aubigny, La Salle, Isle-de-Chênes, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Otterburne, St-Malo.

14-16 — Dames — St-Adolphe, St-Eustache, Elie, Haywood, N.-D.-de-Lourdes, St-Claude, St-Léon, Somerset, Dunrea, St-Laurent, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Richer, Ste-Geneviève, Fannystelle.

17-19 — Hommes d'affaires — Basilique: Gabriel Forest — CH 7-4295; J.-E. St-Hilaire — 233-4084; Guy Morier — CE 3-5281. **Sts-Martyrs — Précieux-Sang:** F.-A. Muller — CH 7-3671; J.-Art. Leclerc — GL 2-3303; Léo Landry — CH 7-4226.

20-22 — (Semaine Sainte) Hommes — St-Laurent: François Gratton — 646-2378. **Ste-Anne:** D. Bruyère — GA 2-5188. **La Broquerie — Lorette:** Marius Lacasse — 878-3378. **Richer — Ste-Geneviève — Fannystelle — St-Georges — Powerview — Somerset — Dunrea.**

23-30 — Révérendes Soeurs Grises.

31-2 avril — Couples fiancés.

Si vous décidez de faire l'une ou l'autre de ces retraites (vous en avez le choix), servez-vous du bulletin d'inscription (ci-dessous) ou téléphonez à votre capitaine ou encore à la Villa Maria — GL 3-8025.

Je désire faire la retraite ....

.... 1967

Nom ....

Tél. ....

Adresse ....

Paroisse ....

A L'INTENTION DES JEUNES

Au poste CKSB, le samedi 4 mars, à 1 h. 30 p.m., le mardi 7 mars, à 7 h. 30 p.m., et le samedi 11 mars, à 1 h. 30 p.m., on parlera du concours "Un beau voyage au Canada", organisé par la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

La largeur d'un continent, la diversité d'un kaléidoscope, la richesse d'un trésor d'enfant, le tout relié par de magnifiques cours d'eau qui s'appellent, entre autres, Saint-Laurent et Mackenzie: voilà le Canada. A ceux qui ont entre 10 et 14 ans, Radio-Canada offre la possibilité de faire le plus merveilleux voyage à travers ce vaste pays, toutes dépenses payées, par son CONCOURS.

Conditions: 1) Dessiner une carte du Canada et situer dix villes de son choix; 2) Résumer brièvement l'émission spéciale sur les Cours d'eau; 3) Marquer de rouge, sur la carte, les endroits baignés par les cours d'eau mentionnés à l'émission; 4) Dire en ses propres mots ce qu'on espère voir au cours du voyage; 5) Dire, en deux pages, comment on imagine la terre en l'an 3000.

Tous peuvent obtenir les règlements détaillés en écrivant à Radio-Canda, case postale 6000, Montréal, en indiquant: Concours Un beau voyage au Canada.

Nouveaux quartiers de la Division Seine

Lors de leur dernière réunion régulière, le 21 février, les membres de la commission scolaire de la division Seine ont décidé à l'unanimité de faire les changements suivants dans les quartiers du territoire confié à leur juridiction... si le vote du 10 mars est favorable au Bill 16, c'est-à-dire à la centralisation de l'administration scolaire tant élémentaire que secondaire. A noter que les commissaires, après plusieurs heures d'études sérieuses, ont prévu ces changements en tenant compte surtout de la population étudiante dans chaque quartier, mais aussi d'autres importants facteurs, tels que la distance entre villages et la représentation antérieure.

Voici quelques détails au sujet des "nouveaux" quartiers proposés: Quartier 1 (1 commissaire): St-Hyacinthe, Cartier, Dubuc et Laramée; Quartier 2 (2 commissaires): St-Norbert et Queen Elizabeth; Quartier 3 (1 commissaire): Isle-de-Chênes et Riel; Quartier 4 (2 commissaires): Lorette, Heatherdale, Rosewood et Blackmore; Quartier 5 (2 commissaires): Ste-Anne-des-Chênes; Quartier 6 (1 commissaire): Dugas, Richer, Gauthier, Parent, William, La Coulée et Lorraine; Quartier 7 (1 commissaire): St-Joachim, St-Etienne, St-Roch et Joffre; Quartier 8 (1 commissaire): Woodridge, Sandilands et St-Labre.

Assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché

Lors de l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché de St-Boniface, le 22 février, ont été réélues les suivantes: présidente, Mme Armand Debbanné; présidente sortant de charge, Mme John Crosbie; vice-présidentes, Mmes R. H. McNaughton et Laurier Régnier; trésorière, Mme W. Russell; secrétaire, Mme Roger Blanchette; secrétaire-correspondante, Mme Arthur Forstall.

Les rapports des différents comités furent lus démontrant le travail immense fait par les Dames Auxiliaires durant l'année qui vient de se terminer pour promouvoir le bien-être et le bonheur des patients de l'hôpital Taché.

Si vous croyez savoir beaucoup de choses et y être assez habile, songez que vous en ignorez infiniment plus que vous n'en savez. — Imitation

Ecole Marion

Une journée de récollection des capitaines de la J.E.M.

Le mercredi 22 février eut lieu, à l'école Marion, une journée de récollection des capitaines de la J.E.M. qui fut un succès. Notre aumônier, M. l'abbé M. Giroux, était présent.

Les filles ont été coopératives et les questions ont été répondues avec initiative et aussi discutées avec effet. Les filles ont écouté attentivement les explications du prêtre qui ont été données d'une manière compréhensive. Les maitresses se sont dérangées pour venir aider les équipières dans les discussions. Elles ont été bien appréciées par les filles.

L'abbé Giroux, qui a dit la messe, nous en a expliqué chaque partie. La communion a été très spirituelle et pieuse. Nous serions très contentes d'avoir une autre réunion, et peut-être y inviter quelques équipières. Nous remercions sincèrement M. l'abbé Giroux et tous ceux qui ont rendu cette réunion possible.

Les capitaines de la 6e année.

• • •

Le nom de Jeunesse en Marche est un grand honneur pour nous. Aussi, les cheftaines se sont réunies mercredi dernier. On a discuté des questions comme celles-ci: Comment choisir les jeunes filles responsables des charges d'école? Qu'est-ce qu'une véritable amie? Comment influencer les autres par sa vie? Cela est très intéressant car on peut constater beaucoup d'idées vraies et chrétiennes. Des filles ont donné de très bonnes réponses. Monsieur l'abbé Giroux nous a expliqué chaque réponse. Après cette discussion, M. l'abbé a fait, avec nous, une Célébration Eucharistique. Il nous a expliqué presque chaque mouvement. Quand la messe fut finie on aida à ranger le calice, les bougies, l'aube, etc. Puis, on a fait tourner le disque, "Allons les copains." Deux ou trois filles joyeuses ont dansé au son de cette musique. C'était un très grand plaisir pour toutes, et pour moi, certainement!

Véronique Desaulniers, 5e année, école Marion.

• • •

Le mercredi 22 février, les chefs d'équipes de la Jeunesse en Marche, de l'école Marion, ont eu une récollection. Nous commencions par le chant "Habille ton coeur." Ensuite nous avons eu une discussion genre panel, au cours de laquelle chaque groupe devait discuter sur une question et donner ses idées sur le sujet traité, soit: qualités requises pour nos chefs, présidentes, etc.; comment rendre notre milieu plus vivant, plus gai: l'amitié, la bonne entente entre étudiantes et entre étudiantes et professeurs; comment se confesser et comment prier mieux. Ensuite, M. l'abbé Giroux, notre aumônier, relut et discuta les questions avec nous. Puis, nous avons participé ensemble à la messe. Nous avons bien profité de cette rencontre.

Les chefs d'équipes de l'école Marion aimeraient remercier M. l'abbé Giroux, notre principale, Soeur Roger-Joseph, Soeur Philippe-André, Mme Comte, Mlle Picton, Mme Ayotte et Mme Lychinski, qui ont aidé à rendre possible cette rencontre.

Rachelle Guay, 5e année.

• • •

Cette réunion de Jeunesse en Marche était vraiment intéressante pour nous. Nous croyons que nous pourrons peut-être mieux aider notre équipe. C'était un plaisir de rencontrer tous les chefs et de discuter nos problèmes. Nous comprenons. Nous avons bien joui de notre réunion.

Gerhardine et Rita, 4e année.

• • •

On a chanté au commencement. Chaque groupe avait une question à discuter, et une maîtresse pour l'aider. Le prêtre nous a posé les questions et nous a parlé. Après on a suivi la messe quand le prêtre la disait.

Elaine Labossière, 4e année.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

La foule des jeunes et moins jeunes qui assista au programme musical marquant le couronnement de Sa Majesté Florence 1ère à Ste-Anne-des-Chênes, dimanche soir dernier, eut souvent l'occasion d'applaudir les jeunes artistes invités, chantres et musiciens: Lina LeGal, Gilbert Tougas, Suzanne Jeanson, Albert Cinq-Mars (ci-dessus), Gérard et Alfred Benoit, Guy Lacroix, Lucien d'Auteuil et Donald Lagimodière. Le jeune Cinq-Mars a particulièrement inséré au programme la note yéyé, avec une joie de vivre communicative. (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

Mlle Suzanne Jeanson, de Lorette, s'est révélée l'émule enthousiaste des grandes vedettes de la chanson française, telles que Petula Clark et Françoise Hardy, dimanche dernier, lors de la soirée qui marqua le couronnement de la Reine du Carnaval 1967 à Ste-Anne-des-Chênes. Félicitations à cette jeune artiste prometteuse, et à tous les autres talents qui donnent de plus en plus de qualité aux "Boites à chansons" franco-manitobaines.

Louis Dubé

Les Boites à chansons sont assez nouvelles au Manitoba, elles n'ont pas encore un an. Et pourtant elles ont déjà produit beaucoup: enthousiasme, fierté et talent. Louis Dubé, de La Broquerie, président provincial des JFM, en est un exemple. Après avoir participé la semaine dernière aux semi-finales télévisées du Concours 28 jours de Jeunesse Oblige, à Montréal, il est rappelé à la Métropole canadienne cette semaine pour les grandes finales du même concours, catégorie "Doum" (chansons lentes). Les Franco-Manitobains auront donc l'occasion de le revoir au canal 3, lundi prochain, 6 mars, 7 heures p.m., au programme Jeunesse Oblige. Félicitations à ce jeune artiste et bonne chance à Radio-Canada.

La confiance ne se commande pas. Il y a des âmes qui se livrent facilement. Un doux regard, un mot tendre les attire. Elles ne résistent pas au baiser mystérieux que leur donne, en passant, une âme sympathique.

P. Monsabré

Don de l'AECFM

Plusieurs demandent souvent ce que fait l'Association d'Education avec l'argent des souscriptions annuelles ou du Club des 200. Elle fait énormément de choses. Mais cette semaine elle a posé un geste qu'il importe de souligner de façon toute particulière: elle a donné la somme de $200 aux Jeunes Franco-Manitobains pour aider à défrayer les dépenses du voyage de nos quatre jeunes artistes, St-Boniface-Montréal-St-Boniface, afin qu'ils participent au Concours 28 jours de Jeunesse Oblige. Ceux qui ont suivi les résultats de ce Concours au canal 3, CBWFT, savent que nos représentants nous ont fait grandement honneur, tout particulièrement M. Louis Dubé, président des JFM. Félicitations aux JFM et merci à l'AECFM.

Tous à Otterburne le 10 mars

Boite à chansons?????? Ces six points d'interrogation présupposent six questions importantes.

Alors, en premier lieu il nous vient à l'idée: mais où aura lieu cette fameuse Boite à chansons? Evidemment ce sera dans le milieu même où fut fondé la première Boite à Chansons Franco-Manitobaine, au Collège St-Joseph d'Otterburne.

Deuxième question: attendez! je sais ce que vous allez demander. Le tout débutera à 8 h. et 30 vendredi soir, le dixième jour de mars. Il faudrait ajouter, afin que tous jouissent de tous nos talents si populaires et des Fugitifs qui les accompagneront, que les portes seront fermées à 9 h. précises du même soir évidemment.

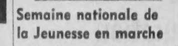
Voyons le troisième point d'interrogation: "Les Chantiers en Marche," tel sera le thème de cette soirée. Avec tous les pavillons qui sont déjà en construction, nous allons nous croire au site même de l'Expo.

Quatrième question: nous savons qu'il y aura des invités spéciaux, mais qui? Vite, dis-nous qui sont-ils? Je puis répondre sans aucuns commmentaires, puisque vous connaissez tous "Les Fantaisies" fantastiques.

Avant que vous posiez la cinquième question, d'avance je vous réponds que les animateurs de cette Boite à chansons organisée de façon inimitable, seront les incomparables: Nicole Laroche, d'Otterburne, et Réal Sabourin, de St-Jean-Baptiste.

Dernière et la plus intéressante des questions: "comment ça coûte?". Eh bien! l'entrée est de 75c, mais je vais vous révéler un petit secret. Vous promettez de ne le dire à personne? C'est que, pendant toute la soirée, on donnera des disques, venus directement de la ville de Montréal. Je vous laisse avec ce secret, tout en ajoutant que les billets doivent être achetés d'avance.

Diane Beaudette,
Secrétaire local St-Jean.



Semaine nationale de la Jeunesse en marche

D'après un sondage effectué dans les 34 diocèses d'expression française, la date de la semaine nationale de la J.E.M. a été fixée **du 14 au 21 avril.** Le Secrétariat national a élaboré, à partir des suggestions des Comités diocésains, un programme qui comporte des activités les plus variées. Les jeunes seront invités à vivre chaque jour une expérience dans leur milieu de vie: expériences d'Accueil, de Travail, de Paix, de Politesse, de Joie.

Ces agirs ne se limiteront pas aux quatre murs d'une classe, d'une école ou de la maison, mais ils élargiront les horizons des jeunes aux dimensions de la Terre des hommes, puisque chaque jour de la semaine sera consacré à l'un des cinq continents. Enfin, tous les membres de la Jeunesse en marche (environ 300,000) pourront, s'ils le désirent, réaliser un projet de Mini-Expo en montant des pavillons à thème (chansons, loisirs, travail scolaire, faim dans le monde, danses, bricolages, les sciences, les arts, etc.) et des pavillons sur les pays qu'ils auront choisis.

Cette semaine nationale ne sera pas une improvisation, mais un résumé, une synthèse des activités que les jeunes ont vécues depuis octobre dernier.

Le mot d'ordre de la semaine unifie merveilleusement bien et oriente tous ces agirs: "Accueille tes frères". Excellente préparation des esprits et des coeurs à l'Expo universelle qui amènera dans toutes nos régions, des milliers de visiteurs de tous les coins du monde. "Accueille tes frères", quelles que soient leur race, leur culture, leur religion. Si nous avons beaucoup à leur donner, nous avons aussi beaucoup à recevoir de nos visiteurs au point de vue valeurs humaines, spirituelles et morales.

Le Concile Vatican II nous dit textuellement que "l'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions . . ." Accueille tes frères comme le Seigneur. "J'étais étranger et tu m'as accueilli".

Toutes les revues du mois d'avril de la Jeunesse en marche développeront ces agirs et ce projet captivant. Les jeunes choisiront eux-mêmes, guidés par les professeurs et encouragés par leurs parents, les activités qui leur conviennent le mieux.

Pour tous renseignements supplémentaires sur la Semaine de la J.E.M., communiquez avec le Secrétariat national, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal 11.

(Communiqué)




M. Jacques Bernard, dont la voix se fait entendre à CKSB depuis novembre dernier, est l'animateur au "Réveille-matin" à 6 h. 25 a.m., et à certains jours on le retrouve au Ranch 1050. Il est originaire de Montréal, il a fait ses débuts au poste CFLV, Valleyfield, Qué.

A compter du lundi 6 mars, à 7 h. 30 du soir il vous présentera, en collaboration avec les membres de l'équipe de CKSB, une émission nouvelle... Opération '67.

Les JFM à Montréal

Ce fut une expérience des plus profitables pour les quatre jeunes Franco-Manitobains que celle de se rendre à Montréal pour participer au Concours 28 jours. Ils se rappelleront toujours ces trois jours pleins d'aventure, de travail et de joie.

Ils se rappelleront ce diner au "Carignan" du Reine Elizabeth: les moules, les ratatouilles, la tourtière québécoise et la tarte au sucre. C'est bien là, dans ce restaurant des plus chics qu'Yvonne Asselin fut applaudie après avoir osé relever un défi et chanté "J'attendrai", accompagnée de l'orchestre du restaurant.

On visite la Place Ville-Marie, son Observatoire. On prend le Métro le plus moderne du monde pour se rendre à la Place des Arts. Radio-Canada reçoit les Manitobains comme de petits frères. Chambres d'hôtel modernes, argent de poche, organisation des loisirs, rien ne manque. Il y eut tournée des discothèques les plus originales et les plus modernes de la métropole, un bon repas à "La Crêpe Bretonne", visite de la Cathédrale St-Jacques-le-Majeur, et même une partie de quilles, Manitobains contre Montréalais. Naturellement, le Manitoba remporta la victoire au grand plaisir des jeunes Québécois. Il y eut ces contacts si agréables avec les jeunes de l'Est qui ne sont pas près de s'effacer. On s'est promis des cartes, des souvenirs, enfin une fidélité éternelle.

Les jeunes ont été frappés de la gentillesse de cette jeunesse québécoise, et sans doute, pour la première fois, certains ont-ils compris qu'ils avaient là-bas plusieurs frères qui portaient des noms français et qui ignoraient à peu près tout de la langue anglaise. Aussi, les Manitobains ont-ils vite pris l'habitude de s'exprimer dans "LEUR LANGUE".

A côté de tous ces plaisirs, il y eut naturellement le travail ardu, pénible. Ce sont les longues pratiques aux studios de Radio-Canada. Sous les lourds projecteurs, la tension monte rapidement. Ce sera bientôt l'heure de la caméra. Le studio se remplit de jeunes enthousiastes de Jeunesse Oblige. On oublie le concours pour ne penser qu'à donner son meilleur, pour faire honneur à son petit coin du pays. Et ce fut un succès merveilleux. On sera fier des quatre jeunes qui nous ont si bien représentés.

Le programme est terminé. Les nerfs se détendent. Il faut maintenant célébrer la joie d'avoir si bien réussi. Et ce sera de nouveau à la Métrothèque que l'on ira terminer cette dernière soirée. Cinq heures du matin, les yeux un peu fripés, il faut quitter Montréal, le coeur lourd de laisser derrière soi tant de souvenirs. Qui sait? Nous aurons peut-être la chance d'être choisis dans les finales? Oui, un de nous aura ce plaisir et cet honneur: Louis Dubé. Les trois sont heureux pour lui. C'est donc qu'après tout, le Manitoba est capable de faire compétition au Québec. Nous nous reprendrons l'an prochain. On verra encore de belles choses.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés: à M. et Mme. James Stanners, à M. Christian LeRoy, aux étudiants du Sacré-Coeur de Winnipeg et de St-Lazare, à La Commission scolaire de la Division Seine, au poste CKSB. Les contributions à date se chiffrent à $130.00.

Lundi prochain, 6 mars, 7 h. p.m., nous aurons le plaisir de voir Louis Dubé aux grandes finales du Concours 28 jours au Canal 3.

A.C.

Déjà l'heure de l'envolée s'en vient à grands pas. Tous sont prêts à faire le grand voyage qui va leur donner une expérience et des souvenirs qui valent la peine d'être vécus. Les cinq chanceux sont: Michèle Pelletier, Yvonne Asselin, Marcel Gosselin, Antoine Gaborieau et moi-même.

Un groupe enthousiaste de parents et d'amis nous accompagnent jusqu'à l'aéroport international où nous prenons l'avion à 12 h. 50. Après une plaisante envolée directe jusqu'à Montréal, nous arrivons à Dorval à 4 h. 15. Une limousine nous conduit donc à l'Hôtel Colonnade, où nous nous installons confortablement.

L'heure du souper arrivée, nous décidons de partir tous les cinq en ballade, à la recherche d'un restaurant. Nous arrivons à la Place Ville-Marie qui est tout proche, et comme la faim ne nous dévore pas encore, nous décidons de monter les 41 étages jusqu'au poste d'observation pour admirer les splendeurs de la ville illuminée. (Malheureusement, nous ne pouvons pas apercevoir le Manitoba!) Nous finissons par redescendre et nous soupons au premier, au restaurant cocktail, "Le Carignan". Le service impeccable et la saveur des mets nous émerveillent: Beaujolais, moules sans coquille, Ratatouille Niçoise, Tourtières québécoises, et lait pour . . . Marcel.

Les musiciens sont de la fête et nous frémissons en écoutant les airs entrainants du violoniste. Aussi, par demande populaire, Yvonne chante "J'attendrai", accompagnée par l'orchestre. Les applaudissements bien mérités récompensent sa belle chanson.

Après ce repas succulent nous remontons la rue Ste-Catherine vers une embouchure du métro où bientôt nous prenons place dans une des rames. Nous réalisons sa valeur monétaire ainsi que sa grande commodité.

Il est déjà 10 h. 30 quand nous rentrons à l'hôtel. Nous savions d'avance que nous aurions une journée fatigante le lendemain.

Lundi 20 février, M. Gaborieau attrape la grippe. Après un petit déjeuner au restaurant de l'hôtel, nous nous rendons à Radio-Canada pour rencontrer M. Claude St-Denis qui s'occupe de nos affaires. Nous faisons les derniers arrangements pour notre participation au concours "28 jours".

Après le diner, nous nous retrouvons à la Palestre Nationale où Yvonne et moi-même, ainsi que les autres participants au programme, pratiquons tout l'après-midi pour nous préparer pour l'émission à 6 h. Nous rencontrons les autres concurrents qui sont très gentils et nous mettent à l'aise tout de suite.

C'est une expérience fantastique; tout doit être calculé, analysé, répété, et vérifié. Premièrement, il y a quelques pratiques pour l'orchestration et les chanteurs, et après, pour les jeux de lumières, pour les caméras, les animateurs et, enfin, quelques pratiques générales. Il faut dire que nous avons été très bien reçus; tous ont tâché d'être très gentils avec nous.

Après avoir soupé à l'hôtel, nous décidons de faire le tour de quelques discothèques populaires. La première, la "Mausse Spactèque", nous transporte dans un monde merveilleux. Les jeux de lumière sur les décors sont le plus frappant. Plusieurs "Vénus" sont disposées artistiquement un peu partout. La deuxième, la Métro-tèque, est aussi très bien. La musique y est cependant plus rythmée, en général, donc l'atmosphère y est plus jeune. Pour finir, je vous invite à vous y rendre vous-mêmes, y prendre un verre, et jouir d'une soirée tout à fait originale dans une atmosphère fantasmagorique.

Mardi le 21: pendant que Michèle et Marcel, accompagnés de M. Gaborieau, vont à leur tour pratiquer, Yvonne et moi en profitons pour faire un peu de magasinage à la "Place Ville-Marie". De retour à l'hôtel, nous dinons tous les cinq ensemble.

Vers une heure, nous nous séparons encore une fois. Michèle et Marcel se rendent à la Palestre Nationale, toujours accompagnés de M. Gaborieau, tandis qu'Yvonne et moi allons visiter la "Place des Arts", et nous nous rendons aussi chez "Ed Archambeault" pour faire l'achat de quelques disques.

Vers 4 h. 30, nous retrouvons les autres, toujours à la Palestre Nationale, en train de pratiquer. Tout va bien (excepté pour M. Gaborieau qui n'a malheureusement pas pu se débarrasser de son rhume).

L'enregistrement se fait à 8 h. Alors, après une tasse de café, nous jouons quelques joutes de quilles contre les jeunes de Montréal. Comme de raison, nous remportons la victoire (hum! hum!). L'émission est un succès. Il parait même que c'est la meilleure émission de la série.

Après le programme, comme nous n'avons pas encore soupé, nous allons à la "Crêpe Bretonne" avec nos amis participants . . . Le tout se termine à 11 h. et nous décidons de finir la soirée, encore une fois, à la "Métro-tèque". Malheureusement, M. Gaborieau ne peut pas nous accompagner. Nos jeunes amis québécois sont de la fête, cependant. Nous passons une très belle soirée: nous dansons, nous jasons, tout en prenant un verre.

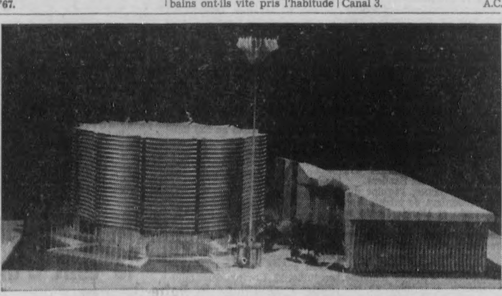
Mais tout cet enchantement ne peut durer longtemps, car nous devons rejoindre l'hôtel vers 1 h. La nuit est courte. Mercredi, le lever est à 5 h. 30 pour les autres, car ils partent pour le Manitoba à 7 h. 30.

Moi, je me rends à la ville de Québec pour voir ma soeur, pour ne revenir que le soir.

Le trajet de retour nous rend un peu triste, car après avoir fait un voyage si merveilleux nous ne retrouvons pas le goût de revenir. Cependant, nous sommes contents de retrouver les nôtres.

Pour finir, je voudrais, au nom du groupe, remercier tous ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à faire de ce voyage un succès. J'aimerais, en particulier, remercier M. Antoine Gaborieau qui s'est donné tout entier à ce projet. Espérons que ceci n'est que le commencement de quelque chose de grand et de beau dans le domaine de la chanson française au Manitoba.

Louis Dubé



Le pavillon Canadien Pacifique-Cominco constitue le plus considérable investissement privé à l'Expo. (Photo Canadien Pacifique)

☆ ☆ ☆

Un pavillon privé de l'Expo '67 intéressera vivement les jeunes

MONTREAL — Une innovation spectaculaire du cinéma à caméras multiples mettra le Pavillon Canadien Pacifique-Cominco en vedette à l'Expo 67.

Ce pavillon présentera en effet un film remarquable, réalisé en 18 mois, à l'aide de quelque 19 milles de pellicule et avec la participation d'environ 500 jeunes Canadiens.

Ce court-métrage de 20 minutes, qui a nécessité pas moins de 20,000 milles de déplacements, sera projeté en première mondiale durant l'Expo, selon un procédé de projection simultanée sur plusieurs écrans.

Dans le même pavillon, les visiteurs pourront en outre "participer" à une exposition qui mettra leurs cinq sens à contribution.

Ce pavillon coûte plus de $4 millions, et il est commandité conjointement par le Canadien Pacifique, internationalement connu dans les domaines du transport ferroviaire, aérien, maritime et routier ainsi que dans ceux de l'hôtellerie et des télécommunications, et par la firme Cominco, une des grandes entreprises mondiales dans les industries des mines, de la métallurgie et des engrais chimiques.

Ces compagnies ont confié la préparation du film à deux gagnants de grands prix internationaux, les réalisateurs Francis Thompson et Alexander Hammid. Le film retrace, dans un contexte canadien, les divers cheminements de la jeunesse qui cherche à s'intégrer à cette "Terre des Hommes" dont l'Expo 67 a fait son thème général.

Ce film permet à Thompson et Hammid d'affirmer à nouveau, sous un angle différent, leur foi en cette contribution qu'apporte la jeunesse au monde qui l'entoure.

Tous ceux qui ont assisté à la Foire de New York se souviennent du film "To Be Alive", qui développait ce même thème général et avait mérité un Academy Award en plus des acclamations unanimes de la critique internationale.

Dans ce nouveau film que présentera le Pavillon Canadien Pacifique-Cominco, ils ont voulu exploiter un thème simple et d'une intense humanité grâce aux moyens spectaculaires de la projection sur écrans multiples.

La souplesse du procédé est pratiquement illimitée. A une vue panoramique d'un paysage succède l'utilisation d'un seul écran, pour attirer en un gros plan psychologique l'attention sur un détail significatif. De l'usage parfaitement synchronisé des écrans, il peut passer instantanément à une désynchronisation complète qui permet de projeter simultanément des scènes différentes, afin par exemple d'exploiter un mouvement sous tous ses angles.

Après la projection du film, les visiteurs pourront voir l'exposition "Cinq plus un" qui sera également présentée au Pavillon Canadien Pacifique-Cominco. Les visiteurs feront alors "connaissance" de façon amusante mais instructive avec les cinq sens: la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat.

Le tout débutera avec cinq expériences du toucher. On constatera alors avec surprise que certains objets qui semblent brûlants peuvent être glacés, que d'autres tournent sur eux-mêmes alors qu'ils semblent immobiles ou qu'ils peuvent paraître fort rugueux alors qu'ils sont aussi doux que de la soie.

Le visiteur sera invité à distinguer par son seul sens du toucher, un objet dur d'un objet mou, différentes couleurs ou différentes matières. Des signaux lumineux lui indiqueront s'il y parvient ou s'il fait erreur.

Il en sera ainsi pour les quatre autres sens. Au "rayon" de l'odorat par exemple, on aura à identifier des odeurs aussi différentes que celles du miel et d'une voiture neuve.

Il s'agira donc, en somme, de permettre à l'homme de constater à quel point il dépend de ses sens, mais à quel point également ceux-ci pourraient le tromper s'ils n'étaient intégrés en un tout harmonieux sous les "ordres" de l'intelligence.

La visite du Pavillon Canadien Pacifique-Cominco se terminera par le "Plus Un" où, encore sous le thème de la "Terre des Hommes", 12 projecteurs de film démontreront au visiteur quelques-unes des façons dont ses cinq sens entrent en "contact", si l'on peut dire, avec divers produits et services des deux commanditaires.

Le Pavillon Canadien Pacifique-Cominco constitue le plus considérable investissement privé à l'Expo.

Il servira d'une certaine façon aussi de salle de montre pour les métaux produits par Cominco, des matériaux à la fois modernes et esthétiques, et il devrait sur ce plan intéresser tout particulièrement les architectes, les dessinateurs et les constructeurs.

Le cinéma de 600 places ainsi que les autres sections du Pavillon sont recouverts d'ailettes métalliques, incurvées et disposées horizontalement afin de réfléchir la lumière solaire ainsi que les feux des réflecteurs le soir venu.

Il se dresse en diagonale avec le pavillon de l'URSS, à proximité du Pont du Cosmos qui conduit au pavillon des Etats-Unis.

Il a été conçu par De Martin-Marona of Canada Limited. C'est l'étude d'architectes Dobush, Stewart, Bourke, Longpré, Marchand et Goudreau qui en a fait les plans.

Semaine de l'Education au Manitoba du 5 au 11 mars

ÉDUCATION . . .
clé de préparation au siècle nouveau

Au cours des douze dernières années — environ la période de temps passée à l'école par la majorité des enfants — au moins 40 pour cent de toutes les positions ont disparu. D'autres ont été si radicalement transformées que la même personne ne peut plus les remplir sans élever de façon significative le niveau de ses capacités. Durant la même période, au moins un nombre égal de nouvelles positions ont été créées.

L'éducation est la clé du succès et du bonheur dans l'avenir. Encouragez vos enfants à poursuivre leurs études jusqu'aux plus hauts sommets. Augmentez vos propres capacités par des cours du soir. L'éducation est le seul moyen de se tenir prêts à tous les changements de notre temps.



Décès de M. A. Simard

LORETTE — On vient d'apprendre la mort subite de M. Adolphe Simard, de 2441, rue Bourbonnière, Montréal, le lundi 13 février. Il est le frère de Mme Georges Marcoux, de Lorette.



Comme d'habitude, le 13 février au matin, M. Simard se préparait à partir pour son travail lorsqu'il tomba mort en descendant de sa voiture pour vérifier quelque chose de défectueux au moteur.

M. Adolphe Simard est né le 15 décembre 1908 à La Broquerie où il passa sa jeunesse sur la ferme avec ses parents. Il fut au service de l'hôpital général St-Boniface, comme ingénieur-étudiant, pendant quelques années. Il épousa Mlle Flore Lavallée, de St-Boniface, le 17 novembre 1934 et ils allèrent demeurer à La Broquerie jusqu'en 1938 alors qu'ils retournèrent à St-Boniface. En 1940 ils s'installèrent à Montréal où M. Simard fut à l'emploi de Canadair Ltée pendant 16 ans.

Outre son épouse, Flore, le défunt laisse dans le deuil un fils, Georges, et son épouse, Suzanne, de Montréal; deux filles, Doris, et son époux, Jacques Simard, de Québec, et Stella, à la maison; trois petits-enfants; deux soeurs, Mme Rose-Anna Deslauriers, de St-Boniface, et Mme Annie Marcoux, de Lorette; cinq frères, Henri, Jean-Baptiste et Cyprien ,de St-Boniface, Eugène, de Ste-Anne-des-Chênes, et Pierre, de La Salle.

Le service fut célébré dans l'église Ste-Jeanne d'Arc et l'enterrement se fit au cimetière de l'est de Montréal. Le salon funéraire E. Rajotte était en charge des arrangements. Deux neveux du défunt, MM. Lionel Simard et Adolphe Marcoux, de St-Boniface, firent la quête.

Parmi l'assistance au service, on remarquait dix membres de la famille du défunt: sa soeur, Mme Georges Marcoux, de Lorette, deux nièces, Mmes Edouard Dupas et Georges Grenier, de St-Boniface, trois neveux, MM. Adolphe Marcoux, Henry McCarthy et Lionel Simard, de St-Boniface, M. et Mme Donat Lavallée, M. Eugène Lavallée et Mme Cécile Duff, de St-Boniface, beaux-frères et belles-soeurs du défunt.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Caisse populaire

Le mercredi 22 février eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. Malgré la température inclémente, il y eut une belle assistance.

La Caisse a fait beaucoup de progrès au cours de l'année 1966, dû au dévouement des directeurs et à la coopération des gens. Il y eut une augmentation de 103 sociétaires, ce qui porte le nombre des membres à 751. Dix-neuf prêts hypothécaires et 136 prêts personnels furent accordés.

Le rapport de la Caisse scolaire de l'école élémentaire, lu par Claude Desmarais, indique que l'actif se chiffre à $3,467.89. Celui de la Caisse de l'Institut collégial, d'après le rapport lu par Agathe Dorge, est de $6,170.71. Félicitations aux écoliers.

Après des paroles d'encouragement et de remerciement par le président, M. L.-A. Sarrasin, on procéda aux élections qui donnèrent les résultats suivants: directeurs, M. Damase Dupuis, élu, remplaçant M. Marius Lacasse, et Conrad Simard, élu, remplaçant M. Léo Dubois, sortant de charge; comité de crédit, M. Alphonse Dugas, élu, remplaçant M. Marcien Désorcy; comité de surveillance, Mme Aline Schreyer remplace M. Gérard Cournoyer et M. William Grossman, remplace Mme Cournoyer. Merci à ceux qui se sont dévoués pendant plusieurs années et bon courage aux nouveaux élus.

On donna ensuite les prix de présence qui furent gagnés comme suit: $5.00 à Mmes Thérèse Ross et Damase Dupuis; $3.00 à Mme Emilie Racine et M. Marcien Désorcy; $2.00 à Mlle Lynne Gobeil et M. Rhéal Desmarais.

Un délicieux goûter termina la soirée.

Carnaval

N'oubliez pas le carnaval annuel qui aura lieu les 10, 11 et 12 mars.

Aubigny

Hockey

Félicitations aux jeunes de la localité pour s'être mérité la première place dans la "River Valley Hockey League". A la fin de la saison régulière, ils n'avaient subi qu'une seule défaite. Ils jouent actuellement les semi-finales contre Arnaud. Les parties sont de 2 à 1 pour Aubigy. Une victoire, le lundi 27 février, assurait leur participation aux joutes finales. Bonne chance!

Assemblée du Bill 16

Le jeudi 23 février, plusieurs personnes répondirent à l'invitation de la Ligue des Femmes Catholiques pour venir se renseigner au sujet du Bill 16. Après un mot de bienvenue, Mme O. Robert, présidente de la Ligue, présenta le premier conférencier dans la personne de M.C. Muller. Celui-ci expliqua ce que coûtera l'éducation des enfants: 1) si le référendum est rejeté le 10 mars, 2) si ce même référendum est accepté. Il fit comprendre qu'avec les changements de moyens de transport, de communications, de travaux de champs, etc., il s'en suit que l'éducation aussi doit subir des changements pour faire face aux problèmes d'actualité. C'est là que le Bill 16 servirait à égaliser le coût de l'éducation tout en donant à tous les élèves une chance égale de s'instruire.

M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, expliqua ensuite les problèmes qu'ont actuellement les centres ruraux de garder les jeunes dans leur milieu et souligna que plusieurs grosses paroisses voyaient leur population diminuer à cause de cela. Il suggéra que s'unir pour garder langue et tradition serait avantageux pour les Canadiens français. Il fit ressortir les récents changements liturgiques et dit de ne pas s'étonner si l'éducation aussi doit subir des changements. Il conseilla de peser le pour et le contre du référendum et de ne pas laisser le matériel l'emporter sur le bien de l'enfant.

De nombreuses questions furent ensuite posées et M. l'inspecteur G. Guilbault s'efforça d'éclaircir les rumeurs et de dissiper les craintes de voir toutes les petites écoles disparaître. Selon ses paroles: "Si vous voulez garder votre école, c'est à vous d'y mettre des enfants!"

Après un mot de remerciement de Mme Robert, M. l'abbé J.-L. Caron, curé, fit quelques remarques, après quoi un bon café fut servi et une discussion animée s'ensuivit.

Les dames de la Ligue remercient M. l'abbé D. Roy, MM. Muller et Guilbault de s'être rendus à Aubigny pour expliquer un sujet qui intéresse tous et chacun vivement. Elles remercient également ceux et celles qui ont répondu à leur invitation de se rendre à cette assemblée.

Baptêmes

Le 20 février: Gilles-Jules-Joseph, fils choisi de M. et Mme Yves Sorin. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Sorin. Le baptême fut administré par M. l'abbé J.-L. Caron dans l'église d'Aubigny. Les élèves des 3e, 4e et 5e années de l'école Provencher profitèrent de l'occasion pour approfondir leur connaissance de ce sacrement en assistant au baptême de Gilles.

Le 23 février: Mona-Lise-Marie, première enfant de Ronald Saurette et d'Yvette Vermette, née à l'hôpital de Morris le 17 février. Les parrain et marraine furent M. et Mme Ovide Vermette, grands-parents de l'enfant. L'enfant fut baptisée par l'oncle de Mme Saurette, le Père Bernard, capucin.

C'est un grand sujet de nous humilier, lorsque nous commettons des fautes nous-mêmes en reprenant celles des autres; mais il n'en faut pas moins faire son devoir; ce n'est pas nous, c'est la charge, c'est l'ordre de Dieu qui doit agir; c'est Dieu même par conséquent et nous ne faisons que lui prêter notre ministère. — Bossuet



Jocelyne Bérard



Rose Vermette



Raymond Lafond



Réal Sabourin

Les citoyens de St-Jean-Baptiste organisent fébrilement leur grand carnaval d'hiver de samedi prochain 4 mars, un de leurs projets de l'Année Centenaire. Au cours de cet événement d'importance, on couronnera le Roi et la Reine. Quatre candidats sont sur les rangs: photos ci-dessus.

Voici les grandes lignes du programme, telles que communiquées par Mme Arthur Vermette et M. Réal Sabourin:

Après-midi

1 h. 15:	Ouverture officielle au Centre Récréatif.
1 h. 30:	Mascarade des Enfants.
2 h. 00:	Toboggan et Ski-doo: Courses.
2 h. 15:	Courses pour Garçons et Filles, et Concours de "maisons d'oiseaux" et de "poupées habillées".
2 h. 30:	Charlie Smith et son Singe.
2 h. 45:	Partie de gouret des filles (St-Jean vs Ste-Agathe).
3 h. 30:	Venez rencontrer Fernandos et Gonzales.
3 h. 45:	Partie de Gouret (jeunes contre vieux).

Soirée

7 h. 30:	Mot de Bienvenue.
7 h. 35:	Grand Défilé de Mascarade.
8 h. 00:	Patin de Fantaisie. (M. Burg et filles de Dominion City)
8 h. 45:	Charlie Smith et son Singe.
9 h. 00:	Venez rencontrer Fernandos et Gonzales.
9 h. 15:	Concours de Barbes (Hommes de St-Joseph).

A LA SALLE DU CENTENAIRE
(admission 75c)

9 h. 30:	Chant par les Morris Stampeders.
9 h. 45:	Couronnement du Roi et de la Reine du Carnaval, par M. Bruce Mackenzie, président du Stampede du Manitoba.
10 h. 00:	Danse avec l'orchestre "Sands of Tyme" (yéyé).
11 h. 45:	Un Goûter sera servi.

Mme E. Bibault, de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédée à l'hôpital de Saint-Claude

N.-D.-DE-LOURDES — Mme Emmanuel Bibault est décédée subitement à l'hôpital de St-Claude, le 3 février dernier.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Notre-Dame-de-Lourdes le 6 février. Le service fut chanté par M. l'abbé Pierre Gagné, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Marcel Dufault, Raymond Guéret, Maurice et Marcel Brick, Hermas et Normand Labossière, tous neveux de la défunte.

Mme Bibault, née Berthe Giraud, à Berme-Haute, St-Etienne-sur-Usson, Département Puy-de-Dôme, France, épousait, en 1912, M. Emmanuel Bibault, veuf et père de deux jeunes enfants, Marie et André.

Déjà la jeune épouse témoignait de l'esprit de foi, du courage et du dévouement dont elle fit preuve toute sa vie durant.

En cette même année, les nouveaux mariés vinrent au Canada. Peu de temps après, M. Bibault, inscrit dans l'armée, repartait pour servir, pendant trois ans et demi, sa patrie et la défendre. Durant son absence, son épouse et ses enfants demeurèrent à St-Boniface.

En 1920, M. Bibault s'installait sur sa ferme à Notre-Dame-de-Lourdes. Dix ans plus tard, son épouse, accompagnée de leur fils, Maurice, avait le bonheur d'aller revoir son père et sa mère.

A son retour sur la ferme, Mme Bibault connut, comme elle le disait elle-même, les moments les plus heureux de sa vie, au sein de sa petite famille. Mais, hélas, plus tard, lorsque ses deux fils, Maurice et Léon, perdirent à court intervalle, leurs épouses, laissant tous deux des enfants en bas âge, Mme Bibault fut fortement éprouvée. Là encore, sans hésitation, elle ouvrit bien grand son coeur et son foyer aux siens plongés dans la douleur.

La santé de M. Bibault laissant déjà à désirer, le grand souci de son épouse était alors de voir "vieillir son vieux". Pendant les sept années qui précédèrent la mort de son mari, le 2 octobre 1959, elle lui prodigua des soins tendres et inlassables.

A l'automne, Mme Bibault, avec Adèle et Lucille, deux de ses petites-filles, venait demeurer au village. Sa porte resta grande ouverte à tous les siens, jusqu'à la dernière crise qui l'emporta.

Le Frère Jean-Hubert Collet, diacre, à son chevet lorsqu'elle rendit l'âme à Dieu, recueillit ses dernières paroles si consolantes. "Le bon Dieu peut venir me chercher. Ma tâche ici-bas est terminée!"

La défunte laisse dans le deuil cinq enfants, Mme Omer Gour (Marie), André, Maurice, Léon et Mme André Lesage (Thérèse); plusieurs petits-enfants et de nombreux amis.

A tous ceux qui pleurent la chère disparue va notre sympathie la plus sincère. Tous sont assurés que Mme Bibault possède déjà la récompense qu'elle s'est méritée par sa vie d'esprit de foi, de dévouement, de courage et d'oubli de soi, en un mot par sa grande charité chrétienne.

Jubilé d'or à l'Académie St-Charles

Le mardi 21 février était un jour de liesse à l'Académie St-Charles, car nous fêtions les "noces d'or" d'une religieuse, la Rév. Sr Marie-Ste-Véronique, des Soeurs Oblates.

La fête débuta par une messe célébrée à 5 h. par le R. P. A. Riffel, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph de Winnipeg et ancien curé de St-Charles. Dans un court sermon, il compara la vénérée jubilaire à un joyau authentique qui avait subi l'épreuve du temps. Il la cita comme exemple d'institutrice dévouée et religieuse toute consacrée au service de Dieu. En effet, n'a-t-elle pas donné le meilleur de son temps dans la carrière d'institutrice pendant cinquante ans?

La messe terminée, tous se rendirent au Cafétéria de l'Académie, magnifiquement décoré pour la circonstance, où un succulent banquet avait été préparé par les religieuses. Après le repas, deux élèves de 12e année adressèrent la parole à la jubilaire et dans leurs petits discours, firent allusion à son travail d'institutrice auprès des jeunes filles, et firent aussi appel à la générosité des jeunes filles qui, sentant l'appel du Maître, viendront remplacer plus tard Soeur Marie-Ste-Véronique dans cette même Académie. Une autre jeune fille présenta les cadeaux.

Dans un discours plein de délicatesse et de finesse, la vénérée jubilaire remercia toutes les personnes qui avaient contribué au succès de la fête. Elle eut un mot très touchant pour ses élèves passées et présentes.

Toutes les personnes présentes partagèrent avec des sentiments de joie et de reconnaissance le bonheur de la jubilaire dans cet heureux jour. Ad multos Annos!

Dunrea

Assemblée

Le lundi soir 20 février, la salle paroissiale était remplie de personnes intéressées à l'éducation future des jeunes.

M. H. P. Moffat, de Winnipeg, était le principal orateur de la réunion et développa son sujet avec détails. Puis il y eut d'importantes discussions sur cette importante question de l'instruction future des jeunes Manitobains dont l'avenir semble un peu sombre surtout pour la survie de la langue. Un léger goûter termina cette réunion.

Caisse populaire

Le mercredi soir 21 février eut lieu, à la salle paroissiale, la 24e assemblée de la Caisse locale.

Malheureusement, la mauvaise température empêcha l'invité d'honneur, M. Joseph Chaballier, de se rendre pour encourager les efforts comme il le fait si bien toujours.

Cependant, malgré ce contretemps fâcheux, les personnes présentes firent contre mauvaise fortune bon coeur, et la réunion suivit son cours habituel. M. le Curé ouvrit l'assemblée par une courte prière, M. le président Nap. Boulet souhaita la bienvenue à tous, puis il y eut lecture des minutes de la dernière réunion.

Après les rapports des officiers des différents comités, il y eut vote pour élire, au comité de direction, MM. Frank Spurrill, père et fils, remplaçant Mme Adrien Boulet et M. Luc Bisson. M. A. Lavoie, sortant de charge au comité de surveillance, fut réélu pour trois ans. Au comité de crédit, M. Théo Boulet remplace M. Jules Légaré. Mmes Louis Daigle, Henri Côté et Théo Boulet prirent une part active comme scrutatrices.

La Caisse, grâce au dévouement de la gracieuse gérante, Mme Richard Rondeau, et aussi à celui des officiers des différents comités, montre des progrès encourageants et on semble apprécier de plus en plus les services qu'elle rend dans le milieu.

On jouit du système des chèques qui s'imposait depuis longtemps et dont trop peu profitent encore.

A partir du 1er mars, la Caisse sera agent-payeur pour les chèques de grain. De plus, les directeurs ont établi l'assurance sur prêts et sur les parts, ce qui est un pas dans la bonne direction et doit encourager les sociétaires à déposer davantage en parts.

Il faudrait comprendre l'avantage qu'il y a à se servir de la Caisse pour les emprunts, plutôt que de s'adresser à l'extérieur par plans budgétaires ou à travers les compagnies de finances, où on paie des intérêts plus hauts et dont les prêts ne sont pas assurés.

Ces nouveaux services donnés par la Caisse devraient encourager les sociétaires à s'en servir plus souvent. Les officiers, ainsi que la gérante, bien que cela leur donne beaucoup plus de travail, le font avec bonheur et courtoisie n'ayant qu'un but, demeurer toujours dignes de la confiance qui leur est témoignée et faire de la Caisse un succès.

Invité à adresser la parole, M. l'abbé P. Morand, curé, le fit avec beaucoup d'à-propos, eut des comparaisons heureuses entre les services rendus par la Caisse, tant du côté temporel que spirituel, et assura l'assemblée qu'il donnera toute l'aide possible à cette association bienfaisante.

Pour terminer cette intéressante réunion, toutes les personnes présentes entourèrent la grande table et familièrement dégustèrent les bons beignets faits par Mme René Côté, avec la tasse de bon café chaud, tout en causant à qui mieux mieux de sujets en vogue concernant le progrès de la paroisse. Il y eut peut-être quelques sujets de conversation différents du côté des dames, mais non moins intéressants, d'après ce qu'on put constater par les éclats de voix et les rires qui s'élevaient de ce bout de la grande table.

Qu'il fait bon de se rencontrer ainsi de temps à autre et d'échanger des idées entre amis.

En v'là une bonne

Bulletin paroissial (dessert final): Bertrand dans l'autobus, renifle sans arrêt. Sa voisine lui demande: "Tu n'as pas de mouchoir, mon petit? Si, répond Bertrand en reniflant, mais je ne le prête pas".

Le bonheur d'un penseur ou d'un artiste est du bonheur à bon marché. Avec un morceau de pain, un livre ou un paysage, vous pouvez goûter un plaisir infiniment supérieur à celui d'un imbécile dans une voiture armoriée traînée par quatre chevaux. — Guyau

Division Scolaire de la Montagne No 28

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1966

Bilan du Fonds de Capital au 31 décembre 1966

Actif

Edifices et terrains au prix coûtant—		
Ecoles	$630,023.40	
Terrains	27,517.71	
Murs	8,115.00	
Bureau	5,418.81	
		$671,074.92
Mobilier et matériel d'enseignement—		
Ecoles	49,778.79	
Autobus scolaires	6,041.80	
		55,820.59
		$726,895.51

Passif

Obligations (Principal seulement)	$536,000.00
Solde—Placement d'immobilisation	190,895.51
	$726,895.51

Bilan du Fonds de Revenu au 31 décembre 1966

Actif

Comptes à recevoir—		
a) Octrois — d'opération combinés	$ 59,811.08	
— de capital	417.71	
— autres	2,000.00	
		62,228.79
b) Autres recevables—frais de transport		185.81
Autre actif—		
Avances au Fonds de Dépôt		46,000.69
		$108,415.29

Passif

Prêts à court terme et découvert		$ 31,507.79
Comptes à payer—		
Frais d'enseignement	$ 2,928.35	
Administration	525.00	
Divers	216.00	
		3,669.35
Surplus (Excédent de l'actif sur le passif)		73,238.15
		$108,415.29

Bilan du Fonds de Dépôt au 31 décembre 1966

ACTIF

Argent en caisse et en banque	$ 11,076.31
Taxes recevables	95,359.36
	$106,435.67

PASSIF

Dû aux districts scolaires	$ 60,434.98
Dû au fonds de revenu	46,000.69
	$106,435.67

Rapport des Vérificateurs

Nous avons examiné les bilans de la Division Scolaire de la Montagne no 28 au 31 décembre 1966 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu, bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu, bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de la Division Scolaire de la Montagne no 28 au 31 décembre 1966, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le 3e jour de février 1967.

Rapports approuvés:
J.-L. Hacault, président
André-R. Fouasse, sec.-trés.

Forest, Guenette et Cie
Comptables Agréés
et Vérificateurs.

Fonds de Revenus et Dépenses année terminée le 31 décembre 1966

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit
Octrois combinés d'opération (brut)	$146,660.00	$148,684.08	$ 2,024.08
Octrois à capital	33,465.00	33,082.19	382.81*
Autres octrois	6,000.00	7,754.43	1,754.43
Taxes—Levée spéciale	115,000.00	115,000.00	....
Total des revenus	301,125.00	304,520.70	3,395.70
Déficit de l'année	2,900.00	....	2,900.00*
	$304,025.00	$304,520.70	$ 495.70

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit
Frais d'enseignement	$142,000.00	$143,352.40	$ 1,352.40*
Matériel d'enseignement—			
a) Académique	6,313.00	6,844.50	531.50*
b) Bibliothèques	1,287.00	1,103.77	183.23
c) Manuels	6,000.00	5,754.43	245.57
Frais d'entretien des écoles	26,840.00	26,077.80	762.20
Administration	14,755.00	15,111.98	356.98*
Transport	48,825.00	43,194.48	5,630.52
Autres dépenses	500.00	854.26	354.26*
Dépenses capitales—			
Obligations — Principal	26,000.00	26,000.00	....
— Intérêt	29,505.00	29,505.00	....
Edifices et Emplacements	....	184.60	184.60*
Mobilier	2,000.00	859.68	1,140.32
Total des dépenses	304,025.00	298,842.90	5,182.10
Surplus de l'année	....	5,677.80	5,677.80*
	$304,025.00	$304,520.70	$ 495.70*

Le Carnaval de Ste-Anne fut un véritable succès

STE-ANNE — Le Carnaval à Ste-Anne-des-Chênes est maintenant chose du passé ... le comité des loisirs et tous ceux qui ont aidé à faire de ce carnaval un succès sont fourbus ... mais heureux.

Oui, en effet, ce carnaval, qui prend plus d'ampleur à chaque année, fut une occasion de s'amuser franchement, de rencontrer de vieilles connaissances, d'entrer en compétitions amicales avec les paroisses environnantes.

Le tout commença par une danse pour les jeunes et les moins jeunes, le vendredi soir. L'orchestre des "Rogues" faisait les frais de la musique et tous s'amusèrent avec entrain.

Le lendemain, il y eut joutes de hockey toute la journée. Des personnes de tout âge figuraient au programme. L'après-midi fut consacré aux jeunes de 7 à 17 ans, et le soir les vétérans du hockey de la paroisse tentaient leur chance contre Lorette.

Voici les résultats des différentes parties: 7 à 9 ans, Lorette 4, Ste-Anne 0; 10 à 12 ans, Lorette 2, Ste-Anne 3; 12 à 14 ans, La Broquerie 6, Ste-Anne 2; 15 à 17 ans, Ste-Anne 5, Richer 4.

Ceux qui ne voulaient pas braver la bise qui soufflait du sud (malheureusement Ste-Anne ne jouit pas encore d'un aréna!) pouvaient s'amuser à tenter leur chance à la roue de fortune ou à crever des ballons avec des dards.

Le tournoi de ping-pong, qui avait attiré 55 participants, allait bon train. La compétition fut vive et les admirateurs nombreux. M. André Chaput fut le gagnant de la première compétition et M. Gilles Massicotte, le gagnant de la deuxième. Un beau trophée fut présenté à M. A. Chaput, le dimanche, à l'occasion du couronnement de la reine. M. G. Massicotte reçut un prix en argent.

Tout l'après-midi, les enfants jouirent de randonnées en Skidoo.

N'oublions pas que la cantine demeura ouverte tout le temps et les dévouées dames étaient occupées à servir de bonnes choses.

Le dimanche midi, les paroissiens furent invités à aller prendre le dîner avec leurs familles à l'école. Plusieurs profitèrent de l'occasion pour aller se régaler de délicieuses fèves au lard et de succulents chiens-chauds et hamburgers, ainsi que de bonnes tartes fournies par les dames de la paroisse.

Au cours de l'après-midi avait lieu une mascarade sur patins par les enfants. Plusieurs petits s'étaient donnés la peine de se préparer d'attrayants costumes. Une partie de hockey entre les filles de Ste-Anne et celles de Lorette se termina par une victoire de 5 à 4 pour Ste-Anne. Les Old Timers (anciens joueurs de hockey) de Ste-Anne se mesurèrent samedi soir contre Lorette et Ste-Geneviève et gagnèrent les deux parties.

Le dimanche soir, les Old Timers jouèrent une partie contre La Broquerie qui se termina avec un pointage égal.

Les amateurs de Skidoo purent s'en donner à coeur joie dans des courses tout l'après-midi. Le gagnant du trophée fut M. Guy Tétreault, de Lorette.

Le carnaval se clôtura comme à l'habitude par le couronnement de la Reine. La soirée débuta par la présentation des trois candidates par M. Jean-Louis Lapierre, maître de cérémonies: Mlle Madeleine Jubinville, candidate des Dames de Ste-Anne, Mlle Lise Robert, candidate de l'école élémentaire, et Mlle Florence Fiola, représentante de l'école secondaire.

Un beau programme, composé de musique et de chants par les artistes de la Division Seine, fut présenté. Les artistes étaient Lina LeGal, de St-Adolphe, Suzanne Jeanson et Marc Cinq-Mars, avec l'orchestre de Lorette, ainsi que Gilbert Tougas, de Ste-Anne, avec A. et Jerry Benoit, de Winnipeg. Félicitations à tous ces gens pour un programme bien réussi.

Le concert musical terminé, le moment tant attendu arriva. M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye, fut appelé à couronner la Reine. L'élue fut Mlle Florence Fiola, représentante de l'école secondaire. M. Vielfaure, avec sa verve coutumière, sut égayer l'auditoire tout en félicitant la reine et les princesses.

La Reine reçut un bond de $40.00 valable chez Eaton, portrait en couleur naturelle, don de "Perrin du Manitoba", ainsi qu'une coloration, don de Brunel's Coiffure, de Ste-Anne.

Les princesses reçurent chacune un bon de $30.00, des cadeaux des différents commanditaires et une coloration de Brunel's Coiffure. M. Jos. Desrosiers présenta le cadeau à Mlle Robert, au nom de l'école élémentaire; Mme Siméon Desrosiers, celui des Dames de Ste-Anne, à Mlle Jubinville, et M. Carl Yestrau, celui de l'école secondaire, à Mlle F. Fiola.

Les bons, don du comité des Loisirs, furent présentés aux candidates par Mmes Solange Vielfaure et Constance Tougas et le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., curé.

La Reine fit ensuite le tirage des billets et les gagnants furent les suivants: Mlle Lorraine Cormier, $50.00; M. Denis Bisson, $20.00; Mme Joséphine Saindon, $30.00.

M. Maurice Noël, président du comité des loisirs, remercia tous ceux qui avaient encouragé les organisateurs par leur présence, par l'achat de billets et par leur dévouement pour le succès du Carnaval.

Les Dames de Ste-Anne, qui étaient en charge de la cantine, sous l'habile direction de Mmes Simonne Lafrenière, et Denise Bernardin, remercient toutes les dames qui se sont dévouées pendant le temps du Carnaval. Un merci spécial au R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, ainsi qu'à M. Louis Perrin, de "Perrin du Manitoba", qui voulurent bien rehausser ce carnaval de leur présence.

La soirée se termina par le chant de l'O Canada et tous retournèrent chez eux enchantés.

Comme président du Comité des Loisirs et du Carnaval, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui sont venus nous encourager. Grâce à votre coopération efficace, le Carnaval 1967 remporta un véritable succès.

Ce fut un plaisir pour moi de constater avec quel enthousiasme les paroissiens ont participé à ce Carnaval 1967, et avec quelle générosité tous s'offraient pour aider.

Donc un MERCI sincère. Ces jours de coopération communautaire et de vitalité sportive porteront de bons fruits ... pour le plus grand bien de notre jeunesse, surtout.

Maurice Noël

Programme du Carnaval Centenaire 1967

à La Broquerie

VENDREDI — 3 MARS

8 h. 30 p.m. — Ouverture

Hockey — La Broquerie Habs contre Steinbach Eagles

Mlle Blue Bomber, Myrna Klusiewick, présidera à la cérémonie d'ouverture entre la 2e et la 3e période.

SAMEDI — 4 MARS

9 h. 00 a.m. — Pee Wee
11 h. 00 a.m. — Midget
1 h. 30 p.m. — Bantams
4 h. 30 p.m. — Ballon-balai
8 h. 00 p.m. — Gigantesque danse mascarade à l'auditorium de l'école élémentaire

M. Christian Leroy et autres célébrités de la radio seront présents.

DIMANCHE — 5 MARS

1 h. 30 p.m. — Courses en Skidoo pour le championnat du sud-est manitobain
4 h. 00 p.m. — Courses en Skidoo des maires des municipalités environnantes
8 h. 30 p.m. — Hockey: La Broquerie contre Tobans pour la coupe du carnaval

Présentation du trophée au champion des courses en Skidoo

10 h. 30 p.m. — Couronnement de la reine par le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles

Ste-Agathe

Assemblée de la L.F.C.

Une vingtaine de dames assistèrent à l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le jeudi 23 février. La vice-présidente, Mme Lucien St-Vincent, remplaça la présidente absente. Après la prière, elle lut le message de Mme Paul Aubry, remerciant pour le beau succès de la soirée du 12 février.

Le procès-verbal, lu par la secrétaire, Mme Albert Dorge, fut adopté. Mme René Pilon lut le rapport financier qui fut aussi adopté. On discuta de certains projets, puis l'on décida de se procurer un film sur la jeunesse et d'inviter les jeunes à la prochaine assemblée pour étudier ensemble et échanger des opinions. Des questions écrites sur des feuilles de papier furent distribuées et répondues par chacune des dames présentes. Se séparant ensuite en trois groupes, elles étudièrent et discutèrent quelques questions provenant de la boite aux questions.

L'assemblée fut ensuite ajournée et l'on se récréa tout en prenant une tasse de café.

Çà et là

Mme Jean-Léon Ouimet est revenue d'un beau voyage en Californie.

M. et Mme Roger Hébert et leurs deux enfants sont revenus de Californie, le 2 février. Ils sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Adolphe St-Onge, en attendant que M. Hébert soit accepté dans l'aviation canadienne.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

M. le Consul de France

Depuis plusieurs mois, le Consul de France, M. Philippe Bourdon, se proposait de venir faire une petite visite au personnel et aux élèves du Collège St-Joseph. C'est la semaine dernière que le contact a eu lieu. D'abord par une petite causerie sur la France dans la salle de récréation, puis par un dîner avec la communauté.

Merci, M. le Consul de votre agréable visite, du don de quelques volumes qui enrichiront notre bibliothèque, et de la promesse des prochains films français que vous avez l'intention de nous faire parvenir pour alimenter la culture française de notre milieu.

Congés libres

Un important changement vient de se produire. Après maintes demandes de part et d'autre, se basant sur la façon de procéder des autres pensionnats, et suivant aussi les directives récentes de l'Eglise, on est arrivé à la conclusion qu'il serait plus normal que les étudiants puissent jouir plus souvent de contacts avec leur famille.

A partir donc de la semaine prochaine, ne resteront au Collège pour la fin de semaine que ceux qui le voudront bien ou qui seraient empêchés de profiter de cet élargissement du règlement. Différentes manières de profiter de cet état de chose demeurent à la disposition des parents qui, en définitive, sont responsables de leurs enfants. Les éducateurs jouent le rôle de suppléants, mais ne veulent en aucun cas supplanter les parents.

Ces congés libres ne changent rien à la situation des congés statutaires mensuels.

Téléphone

Des employés de la Manitoba Telephone System ont travaillé quelques jours dans la maison pour installer les fameux appareils à cadran attendus depuis si longtemps. Il y avait des élèves qui ne pouvaient s'habituer au tour de manivelle avant chaque appel et encore moins après.

Dans un mois tout au plus, vous pourrez donc signaler directement. Le bureau du principal a même été équipé d'un de ces appareils tout neufs qui lui sauvera quantité de pas dans la journée. Le numéro du Collège est le suivant: 433-7951.

Boites à chansons

Dernièrement, il y eut une Boite à chansons à Winnipeg, à l'école du Sacré-Coeur plus exactement. Mon témoignage ici veut montrer l'intérêt des jeunes pour ce genre de divertissement. Nous avions tout fait pour dissuader les étudiants du Collège de s'y rendre. Il y avait la distance, le transport, les dépenses, la fatigue du retour, et enfin le refus de nous occuper de l'organisation.

Croyez-le ou non, un comité s'est formé et en moins de 24 heures, tous les problèmes étaient résolus, il ne restait plus qu'à les accompagner, ce qui fut fait avec plaisir.

Maintenant, la division de la Rivière-Rouge prépare la sienne qui aura lieu au Collège St-Joseph, le 10 mars, à 8 h. 30. Au-delà de trente jeunes étudiants prendront part à cette soirée où Les Fugitifs feront encore les frais de la musique. Les écoles de St-Pierre, St-Malo, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe et le Collège St-Joseph ont des billets. Toutes les places doivent être réservées et nous ne disposons que de 400 billets. Auditoire limité aux amis de la chanson française. En effet, le comité exécutif de la division a pris la décision de ne pas faire de danse pour terminer la soirée. Nous risquons d'avoir un public plutôt restreint, mais combien il pourra mieux jouir du spectacle.

Monuments de glace

Parmi les attractions du festival, il faut noter la construction des monuments de glace qui ornaient la cour de récréation et qui avaient coûté de nombreuses heures de travail toujours prises sur les temps de loisir par des températures dignes de la Sibérie.

Ces oeuvres d'art ont été jugées par des éducateurs étrangers au Collège. C'est presqu'à l'unanimité que le premier prix a été accordé à la chèvre des montagnes si bien proportionnée et si bien campée qu'elle semblait vivre. Cette magnifique pièce était l'ouvrage de Gilbert Cloutier. Un canon du temps des luttes sanglantes pour la possession des quelques arpents de neige (c'est ainsi qu'on considérait alors notre pays qui a tant prospéré depuis, s'est vu attribuer le second prix. La raison en était simple: le souci du détail et de la précision ont conquis la faveur des juges. L'artiste en question n'est nul autre que Gérard Girardin. Enfin, un bateau à voiles, trois mâts, aux dimensions imposantes, construit par une petite équipe sous la direction de James Labbé, a dû se contenter de la troisième place.

La tâche des juges a dû être difficile, car tous les monuments avaient été faits avec soin, à tel point que les caméras de Radio-Canada se sont déplacées pour venir fixer sur pellicules chacune de ces oeuvres d'art avec les auteurs de ces créations. Le reportage est passé à la télévision samedi dernier.

Félicitations à tous les étudiants qui ont mis à contribution leur talent et leur génie créateur. Gagnants ou non, tous ont été la cause du succès du festival. Aucune énergie ne peut être calculée comme perdue ou gaspillée lorsqu'elle a servi à l'émerveillement de quelqu'un.

Soirée récréative

Le 23 février, le théâtre s'animait par les soins des J.F.M. de la division de la Rivière-Rouge. Les élèves du Collège ont pu assister à de courtes pièces dramatiques interprétées par leurs compagnons et par leurs voisins et voisines de St-Pierre et de St-Malo.

Nous remercions ces écoles d'avoir bien voulu accepter de venir agrémenter la soirée non seulement par leur présence mais par une participation active. Au programme, un extrait de "Britannicus" de Racine. La distribution comprenait Paul Delannoy et Elaine L'Heureux, André Maguet, Paul Ayotte et Georges Moal. "Une visite à l'hôpital" de Félix Leclerc mettait en vedettes Diane L'Heureux et Laurent Lamoureux, avec Denis Bruneau. "La veuve" de Félix Leclerc également était interprétée par Gérard Guay, Alfred Phaneuf, Henri Nadeau, Charles Hébert, Roger Gagnon et Maurice Brisson. L'école de St-Malo, avec une nombreuse distribution mixte nous a interprété "Il ne faut pas s'en faire".

La soirée s'est terminée par un film sur l'Expo fourni avec la bienveillance de l'Office National du Film qui a un siège à St-Pierre. Cela donnait une bonne idée de ce qui attend tous ceux qui auront le bonheur de visiter cette exposition unique où formes et couleurs seront à l'honneur.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

CORRECTION: Avis de Référendum

Division scolaire de la Rivière-Seine no 14 devrait se lire comme suit:

Bureau anticipé

No 1 — 9 — 21 inc. Institut Collégial Ste-Anne
No 2 — 1 — 8 inc. Institut Collégial St-Norbert

Les résidents de la Division scolaire de Blackmore votent aux bureaux numéros 7 et 8 à l'Institut Collégial de Lorette.

S. Bisson,
officier rapporteur,
Division no 14.

Fort Garry

Café-thé des Jonquilles

C'est mars qui arrive et c'est aussi l'événement qui met toutes les dames catholiques de Fort Garry à l'oeuvre. Le café-thé des Jonquilles aura lieu cette année le 16 mars prochain, de 11 h. a.m. à 4 h. p.m., à la salle paroissiale Ste-Marie, entrée rue Hargrave.

Mme W. G. Jones, présidente, ainsi que Mgr M. Cournoyer, Mme E. Barker, présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques, et Mme H. Pawells, ancienne présidente à vie, recevront les invités.

Les personnes en charge sont: organisatrices du café-thé, Mmes J. Scatliff, J. Cels et A. Rasmussen; loterie, Mmes A. LaFlèche et L. Van Haute; cuisine, Mmes T. Ireton et C. Poot; invitations, Mmes J. Scatliff et J.-E. Trottier; verseuses, Mme J.-E. Trottier; paquets-surprises, Mmes A. Frey et S. Battaglia; table de pâtisseries, Mmes A. Bossuyt et A. Desimplaere; table de couture, le Cercle Ste-Bernadette; trèfles de la St-Patrice, Mme J. Downey; hôtesse, Mme R. McGavin; serveuses, Mme A. Rasmussen; publicité, Mmes A. LaFlèche et A. Philp; décoration de la salle, Mme J. Cels; décoration de la table d'honneur, Mme C. Thomas; en charge du téléphone, Mme L. Van Haute.

A l'heure du thé, à 2 h. p.m., il y aura défilé de modes printanières, courtoisie de la compagnie Jacob Crowley Limitée. Mlle Wigs saura faire apprécier ses coiffures de toutes sortes.

Venez tenter votre chance à la loterie. Il y a $100 en argent et on peut se procurer des billets avant la date du thé ou la journée même. Le tirage se fera à 4 h. précises.

Bienvenue à tous.

La Broquerie

Rallye Scout

Nous, les Cerfs et les Castors de La Broquerie, avec notre aumônier, M. l'abbé Félicien Juneau, sommes allés au grand ralliement scout le dimanche 19 février, à Lorette.

Premièrement, notre aumônier a fait le rassemblement, après quoi, les chefs ont donné des discours, puis nous ont expliqué des jeux. Ensuite, nous nous sommes séparés en troupes pour aller jouer à l'extérieur. Nous avons eu bien du plaisir jusqu'au souper.

Son Exc. Mgr M. Baudoux est venu bénir le repas que nous étions fiers de déguster tous ensemble. Il y eut encore d'autres discours, puis les membres de la Jeune Route ont reçu un trophée pour leur expédition 1966. Il y eut ensuite une pièce jouée par les pionniers, puis le nettoyage de la salle et rassemblement avant de partir.

Nous avons bien joui de ce premier ralliement. Merci aux chefs, qui ont organisé cette belle journée, à M. l'abbé F. Juneau, qui nous a permis d'y assister, et à M. et Mme Jean-Léon Lord, qui nous ont conduit.

Les Scouts

• • •

Mardi Gras

Le mardi 7 février, trois couples de la paroisse, désireux d'apporter leur participation aux fêtes du Centenaire, se sont déguisés en Mardi Gras et sont allés surprendre des parents et amis de St-Malo. Ceux-ci, tellement surpris, ne réussirent pas à les identifier, au plus grand plaisir des visiteurs qui, à la fin, consentirent à se masquer. La soirée se termina dans une franche gaieté. Vive les vieilles traditions!

Finaliste

On ne peut laisser passer cette chronique sans féliciter chaleureusement Louis Dubé, qui s'est classé parmi les finalistes du "Concours 28 Jours" de Jeunesse Oblige. Louis, tes parents et amis de La Broquerie sont fiers de toi et te souhaitent tout le succès possible.

Louis repartait pour l'Est dimanche, afin de participer aux finales du Concours. Cette fois, c'est Mme Laurent Dubé elle-même, qui accompagnait son fils à Montréal.

Caisse populaire

Le jeudi 23 février avait lieu la 29e assemblée annuelle de la Caisse populaire de La Broquerie, sous la présidence de M. Louis Laurencelle, directeur. L'assemblée débuta par la prière, après quoi, M. Eloi Gagnon lut les minutes de la dernière assemblée annuelle.

Le rapport du comité de direction fut lu par M. Eugène Verrier; du comité de surveillance, par Mme Madeleine Balcaen; du comité de crédit, par M. Gérard Tétrault, et le rapport financier, par M. Eloi Gagnon, secrétaire-gérant. Madeleine Choiselat donna le rapport de la Caisse scolaire de l'école élémentaire. Pour ce qui est de la Caisse scolaire de l'école secondaire, il est regrettable de constater qu'elle n'existe plus.

L'assemblée approuva un boni de 4 pour cent sur les parts sociales. L'actif de la Caisse au 31 décembre 1966 se chiffrait à $300,136.32.

Il y eut discussion sur l'ouverture de la Caisse le soir, et aussi sur les moyens à prendre pour encourager la jeunesse à mettre de l'argent à l'épargne.

MM. Alphonse Boily et Gérard Kirouac furent élus au bureau de direction pour remplacer MM. Camille Boily et Laurent Piché, sortant de charge. M. Gérard Tétrault fut réélu au comité de crédit, et M. Armand Fréchette fut réélu au comité de surveillance.

M. Adrien Leclerc, de St-Adolphe, un des directeurs de la Centrale des Caisses populaires et invité pour la circonstance, félicita les paroissiens et les encouragea à continuer leur beau travail. M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses populaires du Manitoba qu'il fait toujours plaisir de revoir, prit la parole à son tour et expliqua les nouveaux amendements à la loi des Caisses. Il se fit aussi un plaisir de répondre aux questions de l'assemblée.

Le prix d'entrée ($5.00) fut gagné par Mme Gérard Tétrault, et l'assemblée se termina par un délicieux goûter.

Malades

Prompt rétablissement à M. Emilien Decelles, hospitalisé, et heureuse convalescence à Mme Joseph Mireault et à M. Elas Gauthier, de retour à la maison.

Hockey

Le samedi 25 février, dans la Ligue Provencher, Dominion City a défait La Broquerie avec un pointage de 11 à 6, pour remporter la semi-finale. Dominion City doit maintenant rencontrer Morris en finale.

Dans la Division Bantam, La Broquerie a gagné les deux parties contre Ste-Anne, par un pointage de 2 à 1 et de 6 à 2, pour remporter la semi-finale. En finale ils joueront contre le gagnant de la série, Richer-Isle-de-Chênes.

Chez les Midgets, la série semi-finale, entre Isle-de-Chênes et La Broquerie, débute cette semaine. Bonne chance les jeunes!

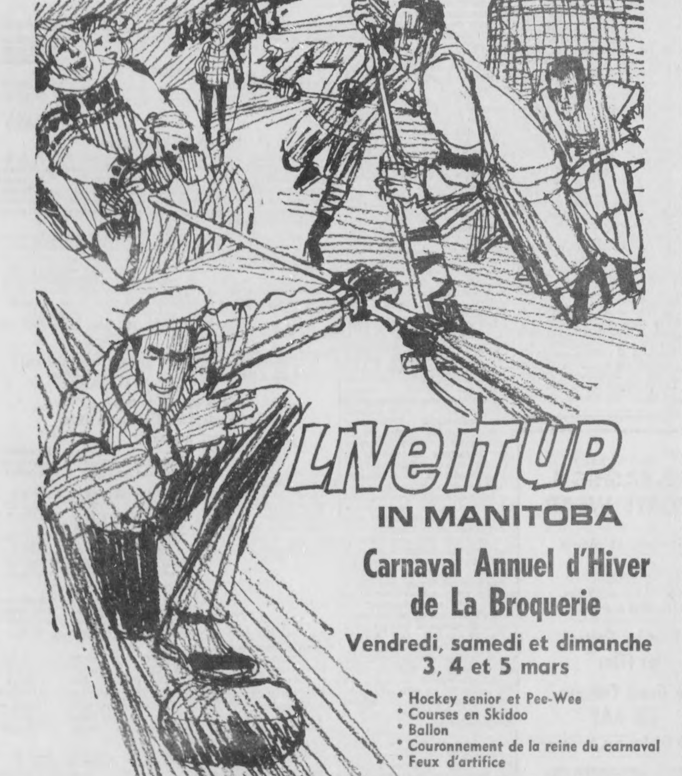
Carnaval

Le vendredi 3 mars ouvrira le Carnaval centenaire à La Broquerie. Les organisateurs n'ont rien épargné pour rendre cet événement attrayant pour tous: parties de hockey (genre mascarade), ballon-balai, courses en Skidoo, etc. Mlle Blue Bombers, Myrna Klusiewich, présidera à l'ouverture du Carnaval le vendredi soir, et le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles présidera au couronnement de la reine le dimanche soir.

Dimanche, des goûters, de la soupe habitant, des breuvages chauds, des fèves au lard et des chiens chauds seront servis.

On trouvera un programme plus détaillé dans l'annonce qui paraît en page 8 du présent numéro de **La Liberté et le Patriote.**

Nul doute que les paroissiens comme les amis de l'extérieur voudront collaborer pour faire de ce projet du centenaire un vrai succès.





Une refonte complète des commissions épiscopales

OTTAWA—L'Association des cardinaux, archevêques et évêques du Canada, qui porte le nom de Conférence Catholique Canadienne, vient de procéder à une refonte complète de ses commissions épiscopales. Cette initiative fait suite aux décisions prises par les évêques canadiens — lors de leur réunion plénière d'octobre dernier — en vue de réorganiser complètement les structures et le fonctionnement de leur Conférence épiscopale, de l'adapter aux exigences post-conciliaires et à celles de l'Eglise canadienne.

La Conférence qui avait déjà huit commissions épiscopales permanentes (Action Sociale, Apostolat laïc, Bien-être social, Education, Oecuménisme, Entraide apostolique et missionnaire, Techniques de diffusion et Liturgie), vient d'en constituer quatre nouvelles: une commission de Théologie, une commission des Religieux, une commission du Clergé et des Séminaires et une commission de la Catéchèse. Cette dernière remplace l'ancien comité national de l'éducation religieuse.

Dans cette réorganisation deux commissions antérieures, celle des Missions et celle de l'Amérique latine, ont été intégrées sous le nouveau nom de Commission d'Entraide Apostolique et Missionnaire. Celle-ci comprendra trois sous-commissions: les missions intérieures, l'Amérique latine et les autres missions à travers le monde.

Liste des membres

Chacune des douze commissions groupe dix évêques, dont cinq d'expression française et cinq d'expression anglaise. Chaque année, un tiers des membres doivent être élus ou réélus, au scrutin secret, par l'ensemble de leurs collègues.

Nous ne donnons ci-dessous que les noms des évêques du Manitoba et de la Saskatchewan, et l'indication des commissions dont ils sont membres.

Catéchèse — Secteur français: Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg; **Secteur anglais:** Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

Clergé et Séminaires — Secteur français: Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire à St-Boniface.

Education — Secteur anglais: Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg.

Entraide apostolique et missionnaire — Secteur français: Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Mgr Marc Lacroix, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; **Secteur anglais:** Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon.

Liturgie — Secteur français: Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface; **Secteur anglais:** Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, et Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

Oecuménisme — Secteur français: Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire à St-Boniface; **Secteur anglais:** Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque ukrainien de Winnipeg.

Religieux — Secteur anglais: Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Mgr M. Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque ukrainien de Winnipeg, et Mgr Jerome Weber, O.S.B., abbé Nullius de Muenster, Sask.

Théologie — Secteur français: Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert.

présentées à Paris Sculptures esquimaudes

PARIS — Une exposition de scultures et gravures esquimaudes a été présentée dans une galerie parisienne récemment, sous les auspices des services culturels de l'ambassade du Canada.

L'exposition qui fut ouverte par l'ambassadeur M. Jules Léger, comporta une soixantaine de gravures et 80 sculptures, leur prix variant entre dix et 170 dollars.

Les pièces présentées témoignent d'une évolution certaine de l'art esquimau, tant dans le choix des sujets devenus beaucoup plus variés que par la qualité de l'exécution. D'artisanale, il y a quelques années, la production d'art esquimau est en train de perdre sa naïveté au bénéfice d'un "métier" plus assuré.

Le Canada continue d'accroître ses exportations de marchandises

OTTAWA — Les exportations de marchandises canadiennes ont monté à un rythme accéléré en 1966 et ont atteint un sommet de 17.1 pour cent plus élevé que le record précédent établi en 1965, signale un bulletin du Bureau fédéral de la statistique.

Les exportations avaient atteint la valeur de $8,766,677,000 en 1965 et de $8,303,900,000 en 1964. Elles ont été de $10,267,-800,000 en 1966.

Les estimations préliminaires des importations durant la même période de janvier au décembre 1966 laissent prévoir une hausse de 14.3 pour cent.

Les importations ont été de $8,633,400,000 en 1965 et de $9,-865,000,000 en 1966.

Le solde exportateur du Canada durant l'année s'établit donc à $402,800,000, très forte avance sur les $133,200,000 de 1965.

Les Etats-Unis, qui demeurent le plus gros client du Canada, ont acheté durant le mois de décembre 1966 des marchandises d'une valeur de $568,347,-491 et durant l'année 1966 des marchandises pour une valeur de $6,226,116,000. Ce même pays a fourni au Canada des marchandises évaluées à $7,132,400,-000 durant la même période.

Le solde importateur du Canada au cours de décembre a été de $72,700,000 comparativement à $84,700,000 en décembre 1965.

Le solde importateur du Canada avec les Etats-Unis en 1966 s'établit à $906,300,000 comparativement à $1,012,300,000 en 1965.

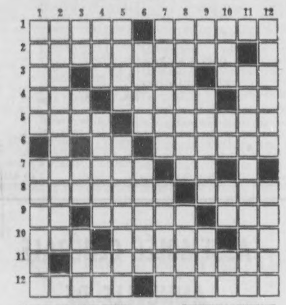
Les ventes du Royaume-Uni ont marqué un recul de 4.6 pour cent durant l'année écoulée, passant de $1,185,322,000 à $1,130,-988,000.

Les importations de ce pays ont augmenté de 4.2 pour cent durant la même période, passant de $619,100,000 en 1965 à $645,300,000 en 1966.

Les exportations vers les pays du Commonwealth et aux pays jouissant du tarif préférentiel ont connu une hausse de 17.1 pour cent en décembre et de 8.6 pour cent au cours de l'année, passant de $512,664,000 en 1965 à $556,906,000 en 1966.

Les achats effectués par tous les autres pays pris ensemble ont été de 15.6 pour cent plus élevés en 1966, tandis que les importations de ces mêmes pays ont connu une hausse de 4.5 pour cent durant la même période.

— No 509 —



HORIZONTALEMENT

1—Bruit. — Roman de St-Thomas Morus.
2—Revenir sur ses pas.
3—Particule du dialecte provençal. — Poussa un grand cri. — En pelle.
4—Règle. — Beauté rare. — Souri.
5—Pronom. — Seaux.
6—Lettre grecque. — Se dit des étoffes qui sont débarrassées des noeuds (singl).
7—Passa au tamis. — Terminaison.
8—Excès d'embonpoint. — Petit homme.
9—Pronom. — Fils de Caïn. — Recueil de bons mots.
10—Forme ancienne de "loup". — Se suivent dans Eurasie. — En les.
11—Récits oratoires.
12—Transpirera. — Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes.

VERTICALEMENT

1—Mène partout avec lui. — Tentes des soldats.
2—Que l'on peut recueillir.
3—Prép. latin. — Pronom. — Moi. — Première.
4—Colère. — Produite au dehors. — Avec rigueur.
5—Fit bombance. — Fabriquera dans une usine.
6—Union des républiques socialistes soviétiques. — Parure de femme.
7—Qui est en usage. — Tableau blanc.
8—Femme d'un chef russe. — Précipitation.
9—Voyelles. — Fleuve de Bretagne. — En cire.
10—Petite prairie. — Parcouru des yeux. — Fleuve de France. — En moi.
11—Supérieur.
12—Temple de Dieu. — Sorte de panier d'osier.

SOLUTION DU PROBLEME No 508

■ Horizontalement: 1. Tandem — Soupe; 2. Aime — Ester; 3. Né — Apreté — RR; 4. Gré — Ilus — Ode; 5. Osselet — Paru; 6. Neuves — Peser; 7. Los — Mari; 8. Orée — Vendeur; 9. Mes — Tend — Nue; 10. Be — Piston — Us; 11. Rénant — Ros; 12. Elisée — Entre.

■ Verticalement: 1. Tangon — Ombre; 2. Erse — Recel; 3. Na — Esules — Ni; 4. Dia — Evoé — Pas; 5. Empiles — Tine; 6. Merles — Veste; 7. Eut — Ment; 8. Sets — Pandore; 9. Ose — Perd — Non; 10. Ut — Oasien — St; 11. Perdre — UUU; 12. Erreur — Reste.



Melons d'eau hybrides sucrés et cantaloups Samson hybrides cultivés en pleine terre à la Ferme expérimentale de Fort Simpson, Territoires du Nord-Ouest, en 1966, sous abris de plastique.

☆ ☆ ☆

Le melon des Territoires du Nord-Ouest

FORT SIMPSON (Territoires du Nord-Ouest) — On a peine à croire que les melons d'eau et les cantaloups puissent être cultivés dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pourtant, on en a produit avec succès au cours d'essais, l'été dernier, à la ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Fort Simpson, où la moyenne de durée de la période sans gelée se limite à 92 jours durant la saison de croissance.

M. Allan Tosh, directeur de la ferme à Fort Simpson, explique que cet exploit a été accompli en utilisant des abris couverts de plastique, transportables, qui ressemblent à des serres ordinaires, mais dont le coût est peu élevé. Les abris de 12 pieds carrés utilisés pour cette étude peuvent être transportés par quatre personnes.

Les semences de melons d'eau hybrides sucrés et des cantaloups Samson hybride ont été mises en terre dans la serre le 12 mai, et les plants obtenus ont été repiqués sous les abris de plastique au début de juin. La récolte s'est faite au 11 septembre.

Le rendement en melons d'eau pour la saison a été en moyenne de 123 livres par abri (144 pieds carrés de superficie) et celui des cantaloups a été de 104 livres. M. Tosh ajoute que le plus gros melon d'eau pesait plus de 14 livres et le plus gros cantaloup six livres.

La qualité de ces deux fruits était excellente.

Même si ces résultats ne sont pas extraordinaires en comparaison de ceux que l'on obtient dans le sud du Canada, ils sont étonnants quand on sait que Fort Simpson se trouve à 61° 51" de latitude nord.

Non seulement les abris en plastique prolongent-ils la saison de croissance, mais ils stimulent aussi la pousse en captant et en retenant beaucoup de chaleur durant les longs jours des régions du nord. On n'a pas eu besoin de recourir à un supplément de chaleur artificielle pour produire les melons d'eau et les cantaloups; au contraire il a fallu blanchir l'extérieur des abris avec de la chaux pour empêcher le soleil de brûler les plantes à l'intérieur.

Un abri de 12 pieds sur 12 peut être construit pour environ $100 en utilisant le plastique le plus coûteux (25c le pied carré) qui est de beaucoup le plus durable. Le polyéthylène est meilleur marché (environ 4c le pied carré pour la catégorie de 4 millième de pouce), mais il peut se déchirer sous les grands vents et est sujet à se briser quand il fait très froid.

Le prix des médicaments

OTTAWA — Le chef enquêteur fédéral sur les cartels a déclaré que le prix des médicaments brevetés est trop élevé parce qu'il n'y a pas de concurrence réelle sur les prix.

Cette déclaration de M. D. H. W. Henry porte un dur coup aux prétentions de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Canada selon laquelle le prix des médicaments est juste et raisonnable.

M. Henry, témoignant devant le comité d'enquête parlementaire sur le prix des médicaments, a soutenu que la situation n'avait pas évolué dans l'industrie pharmaceutique depuis que les enquêteurs fédéraux y ont fait une étude approfondie en 1960. Il a dit que certaines des caractéristiques de l'industrie créent et aggravent l'absence de concurrence et les prix élevés qui en découlent.

Au nombre de ces caractéristiques, il a cité les profits élevés, la forte protection et les barrières élevées contre l'intrusion de nouveaux venus sur le marché.

M. Henry a dit de l'industrie canadienne qu'elle imitait largement et importait beaucoup de médicaments mis au point à l'étranger. Il se fait relativement peu de recherche au pays même, et les progrès en ce domaine sont largement dus aux initiatives du gouvernement.

Il a dit que le prix des médicaments ne semble pas avoir de relation identifiable avec le coût et ne tend pas, comme il le ferait en régime concurrentiel, à se rapprocher du coût de production; il tend plutôt à se situer largement au-delà du coût de production.

Plutôt que par la concurrence de façon interne au moyen d'une large différenciation des produits qui requiert elle-même des sommes considérables pour la publicité.

"De la sorte la concurrence contribue à accroître plutôt qu'à baisser les prix."

Il a fait remarquer que les manufacturiers tentent de maintenir la statu quo au cours de leurs témoignages devant le comité, et qu'il n'en résulterait pas de réduction dans les prix.

Il s'est dit opposé au contrôle des prix ou à toute autre intervention gouvernementale, pour des motifs constitutionnels et d'efficacité économique.

Il a dit que le développement d'une concurrence sur les prix constituait le remède le plus sûr et le plus efficace. Cet objectif ne peut pas être atteint par une série de petites étapes mais par une approche globale mettant en oeuvre plusieurs initiatives.

Ainsi, il est essentiel de réduire de façon substantielle la protection sur les brevets.

M. Henry a dit que les dégrèvements fiscaux et les subventions gouvernementales pourraient contribuer de façon appréciable à stimuler la recherche pharmaceutique au pays.

Selon lui, "l'approche globale" aurait pour effet d'accroître l'importation de médicaments et de diminuer la production au Canada, production qui est assez faible de toute façon.

Augmentation du traitement des juges nommés par Ottawa

OTTAWA — Un projet de loi du gouvernement actuellement déposé en Chambre propose d'augmenter de $3,000 à $7,000 le traitement des juges nommés par le gouvernement fédéral.

Le traitement du juge en chef Robert Taschereau passera de $35,000 à $40,000 et ceux des huit autres membres de la Cour suprême du Canada, de $30,000 à $35,000.

Des augmentations de $7,000 seraient accordées aux sept membres de la Cour de l'Echiquier du Canada, qui décide des appels et des autres affaires sur le droit administratif.

Le président de la cour, le juge Wilbur R. Jackett, recevrait $32,000 et ses collègues $28,000.

Ces traitements pourront se comparer avec celui du premier ministre, $40,000, et ceux des ministres qui sont de $35,000 y compris leurs indemnités parlementaires et leurs allocations non imposables.

Le traitement des juges en chef des cours ordinaires et des cours d'appel des provinces passeront de $25,000 à $30,000. Les autres juges des Cours suprêmes et d'appel provinciales recevront $26,000 au lieu de $21,000.

"Nouveau" O Canada

O Canada, plus beau pays du monde,
Que ta grandeur reste longtemps féconde,
Germée dans le coeur de nos pionniers
Incomparables preux.
Levons l'étendard qu'ils nous ont légué
Et restons forts comme eux.
O Canada, mon beau pays,
Hier, demain, toujours je te chéris.
O Canada, espoir de l'avenir,
Te voir aimé est mon plus grand désir.
De richesses le ciel t'a tant comblé
Tu prends le premier rang.
Ton symbole étant la fraternité
Des peuples de tous les sangs.
O Canada, grandis toujours,
Ton peuple fier te redit son amour.

Manie Tobie

Au fil des jours: souvenir du petit Bichet.

C'est en 1920, je crois, que j'ai lu le récit de la mort de René Bichet, ce petit poète, l'ami d'Alain Fournier. Je me souviens d'en avoir été remué jusqu'au plus profond de moi-même, car Bichet, comme Alain d'ailleurs, appartenait au mythe de ma jeunesse, je devrais plutôt dire à ses ombres.

Ils avaient subi avant moi l'emprise de cette enfance qu'ils avaient restituée, en quels termes! Des mots, ainsi que je les ai qualifiés, d'une infinie tristesse, qui portent en eux le regret éternel, et qui ont comme une voix cassée, douloureuse. Ah! il faut relire leurs pensées, leurs lettres.

Puis, le petit Bichet est mort, — c'était durant les premiers froids de décembre 1912, — et Alain le suivait moins de deux ans plus tard, frappé par une balle allemande. Ainsi, la mort éteignait par la tragédie, ou par une certaine gloire, deux âmes de poète, dans un monde où on en a assez des poètes. L'affaire avait été vite bâclée.

C'est à Bichet que je pense aujourd'hui, et lorsque je relis ce qu'en a écrit Isabelle Rivière, (1) je ne puis le faire sans frissonner; mes yeux s'embuent de larmes et mon front est comme abattu sur la page. Je dois m'arrêter, car les lignes dansent, se confondent, s'empâtent, et comme à la surface d'une eau troublée, je ne vois qu'une image informe. Le coeur gros. Puis, je dois me lever. Je ne puis tout de même pas rester assis, comme ça, hoquetant. Je ne puis croire, non plus, à cette mort d'il y a un demi-siècle, et ne puis accepter, et une inutile colère me monte au long des fibres où s'enroulent et vibrent les douleurs.

Isabelle Rivière écrivit: (2) "Un soir de la fin de décembre 1912, Jacques (3) rentrait brusquement avec un visage de terre et de stupeur, et cette nouvelle écrasante: 'Bichet est mort!' Comment croire à cette horreur! Il avait déjeuné chez nous la veille. Il arrivait de Budapest où il était lecteur de français à l'Université; avant d'aller passer Noël dans sa famille il s'était attardé deux jours à Paris pour la fête des Anciens de Normale. La veille au soir, après le banquet trop bien arrosé, deux camarades avaient insisté pour l'initier aux délices de la morphine; quelque peu chaviré par le vin dont il n'avait pas l'habitude, il s'était laissé ramener à son hôtel et piquer comme les deux autres. Puis ceux-ci l'avaient quitté. Mais la dose à laquelle ils étaient, eux, accoutumés, étant pour lui la première, devait être mortelle. Vers cinq heures du matin, le garçon d'étage en passant dans le couloir entendit des râles. Tous les soins furent inutiles."

Et alors, cette image énorme, dure, atroce, et pourtant combien réelle:

"A l'hôpital où on l'avait transporté, Henri (4) et Jacques ne le revirent que mort, tout seul dans l'amphithéâtre, enveloppé dans un drap sur une planche, comme un pain dans un linge blanc sur l'étagère, disait Henri."

Telle fut donc la vision qu'eut Alain Fournier avant qu'il ne soulevât le suaire. Un cadavre, un pauvre ami devant lequel il a dû fondre en larmes. Isabelle Rivière ne le dit pas, mais elle continue à voix basse:

"Il y eut une jeune fille de Paris que l'on vit pendant des mois et des mois chaque dimanche assise tout le long du jour sur le petit mur du cimetière de Fithiviers, près d'une pauvre tombe — et les gens du pays la jugeaient quelque peu dérangée de la tête."

De la voir ainsi, la petite fiancée, de se l'imaginer, si longtemps après, il y a aussi de quoi sangloter pour le restant de nos existences dérisoires.

Qu'était-il advenu, entretemps, au lendemain de l'accident? Les journaux avaient annoncé la "Mort d'un jeune professeur morphinomane". Et cela, c'est une autre sorte d'horreur: ". . . les démarches obstinées d'Henri, appuyées du témoignage de tous ceux qui avaient connu Bichet, de celui du médecin-légiste lui-même, ne purent obtenir nulle part l'insertion d'une rectification."

Ah! l'écoeurante société. Des hommes voudraient se faire absoudre de mensonges, de leurs crimes; ils se sentent régénérés parce qu'ils ont écouté, mais écouté seulement, un sermon sur la charité. Mais la charité de la vérité, ils ne la connaissent pas. Ils peuvent brûler en enfer!

Le petit Bichet, lui, avait écrit simplement: (5)

"Et partout la rumeur, comme un beau rouet grave
Des larves qui éclosent et des eaux qui passent . . ."

Oui, en vérité, il n'y a que le merveilleux de l'enfance prolongée pour inspirer de tels mots.

H. Francq,
Département de français,
Brandon College.

(1) La soeur d'Alain.
(2) Dans "Lettres au Petit B." par Alain Fournier. Aux Editions Emile Paul Frères, Paris.
(3) Le mari d'Isabelle Rivière.
(4) Le prénom de baptême d'Alain Fournier.
(5) Op.cit.

NDLR — La revue de l'Université d'Ottawa publiera, en son numéro de juillet prochain, l'article "L'éducation de François — Marie Arouet" (dit Voltaire) que M. H. Francq avait soumis à son directeur, le R. P. Gaston Carrière, o.m.i. D'autre part une longue étude sur Térence, aussi de la plume de M. Francq, a paru en février dans "Humanities Association Bulletin".

Il fait plaisir de publier dans ce numéro du journal un autre écrit de notre collaborateur littéraire sur le poète René Bichet. M. Francq, qui a déjà publié dans ce journal plusieurs articles depuis son arrivée de France à Brandon où il enseigne si brillamment le français, vient de nous envoyer une tragédie "dont j'ai situé l'action à Québec" et que nous communiquerons à nos lecteurs la semaine prochaine.

Recommandation de liens plus étroits entre patrons de la France et du Canada

PARIS — M. Jules Léger, ambassadeur du Canada en France, a remis à M. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, le rapport établi par la mission économique du Canada qui a visité la France du 5 au 15 juin 1966.

Dans ce rapport de 65 pages, la mission qui était dirigée par M. Charles M. Drury, ministre de l'industrie, formule un certain nombre de recommandations en vue de développer les relations économiques entre les deux pays et qui portent essentiellement sur:

1) le développement des échanges technologiques et scientifiques;

2) l'accroissement des investissements réciproques;

3) l'établissement de liens étroits entre organisations patronales des deux pays.

"La publication de ce document marque une étape importante dans les relations entre nos deux pays, a déclaré l'ambassadeur en remettant le rapport.

"Bien que, dit-il, des efforts considérables aient été déployés depuis la première guerre mondiale pour développer nos échanges commerciaux, on peut dire que ce n'est qu'assez récemment que nos deux pays ont pris des initiatives sur le plan de la collaboration économique. La visite de la mission économique en juin 1966 marque une étape particulièrement significative, car elle nous a permis de faire, nos industries et banquiers réunis, le bilan des possibilités d'une vraie collaboration dans les secteurs qui dominent nos relations économiques".

Après avoir souligné que la réalisation des recommandations de la mission constituait une tâche qui incombait à tous, M. Léger a conclu en renouvelant, au nom de M. Drury, l'invitation que celui-ci avait faite à M. Charles de Chambrun de se rendre au Canada.

Dans sa réponse, M. de Chambrun a souligné qu'il ne manquerait pas de répondre à cette invitation et de visiter prochainement le Canada.

Il a souligné le très grand effort fait par la France pour sa participation à l'Exposition universelle de Montréal.

"Cet effort, a-t-il dit, dénote très nettement l'intérêt porté par la France au développement de nos relations avec le Canada. En outre cette exposition contribuera considérablement à une prise de conscience par les Français de ce qu'est réellement le Canada, ce qui contribuera à l'accroissement des échanges."

M. de Chambrun a conclu en soulignant la nécessité de créer un courant d'échanges traditionnels entre les deux pays qui, a-t-il fait ressortir, est le seul garant d'un développement des affaires.

Isle-de-Chênes

Mariage Jeanson-Dugas

Le samedi 4 février, à 3 h. 30 p.m., en l'église paroissiale, M. l'abbé Marcel Dacquay bénissait le mariage de Mlle Louise Dugas, fille de M. et Mme Hector Dugas, à M. Paul Jeanson, fils de M. et Mme Georges Jeanson, de Norwood.

Le célébrant, assisté des enfants de choeur, Normand Dugas, Simon et Gilbert Trudeau et Ernest d'Auteuil, se rendit en procession à la rencontre du cortège nuptial demeuré à l'entrée de l'église. Mme Joël d'Auteuil, à l'orgue, exécutait une marche, avec toute la beauté et la piété qu'elle sait y mettre.

Au bras de son père, la mariée s'avança dans sa robe blanche en poult-de-soie avec manches se terminant en pointes de lis et longue traîne de dentelle. Son voile court était retenu par une rose blanche. Son bouquet se composait de roses rouges. Le marié était accompagné de son père.

La demoiselle d'honneur, Mlle Cécile Dugas, soeur de la mariée, portait une robe jaune pâle, garnie de dentelle, manteau de même teinte et bouquet d'oeillets jaunes. Elle était accompagnée de M. André Jeanson, frère du marié.

Pour l'occasion, Mme Hector Dugas (Gabrielle Trudeau) revêtait un joli costume de laine rose "tricosa", chapeau rose et accessoires blancs et argentés. La mère du marié avait choisi une robe de soie verte avec dentelle et accessoires de même ton. De grosses gerbes de fleurs jaunes et de lis ornaient le sanctuaire.

M. le Curé donna l'homélie, offrant ses meilleurs voeux et soulignant les beautés de la vie conjugale. Puis ce fut la communion sous les deux espèces. Durant ce temps, Mlle Suzanne Jeanson, de Lorette, cousine du marié, exécuta quelques chants appropriés à la circonstance. Mme d'Auteuil l'accompagnait à l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, une réception pour parents et amis intimes eut lieu à la salle des Canadiens de Naissance de St-Boniface. Le maître de cérémonies, M. Bernard Manaigre, sut faire parler les parents et le marié. C'est ainsi que M. Gérard Dugas porta le toast et que le grand-père, M. Paul Trudeau, remplaça M. le Curé pour la bénédiction du repas.

A la fin du banquet, un appel téléphonique d'oncle Arthur et de tante Gertrude, de Kingston, venait ajouter à la joie des mariés. Les photos des mariés furent prises au Lyceum Photo Studio.

Quelque 350 parents et amis se réunissaient en la salle du banquet pour la soirée dansante. Le superbe gâteau à trois étages fut un goûter fort délicieux pour tous les invités. Un cadeau appréciable fut offert aux jeunes époux, au nom de tous. Les mariés remercient chaleureusement tous et chacun de leur grande générosité.

Vers 11 h. 45 p.m., la mariée lança son bouquet, geste qui est toujours de bonne augure pour celle, qui, parmi la foule, l'attrape au vol. Et ce fut le départ. Les mariés partirent pour un voyage de noces à Montréal. A leur retour, ils demeureront à St-Boniface.

Félicitations et beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le jeudi 9 mars, à 8 h. 30 p.m., à l'école consolidée, et la communion du mois, le dimanche 12 mars. Dames de la Ligue, n'oubliez pas ces dates importantes et soyez fidèles aux deux rendez-vous.

Il y aura élection d'un nouveau comité en avril, et de nouvelles recrues seront initiées. Celles qui désirent faire partie de la Ligue doivent donner leur nom à Mme Paul Trudeau, présidente du comité de recrutement, le plus tôt possible.

Somerset

Filles d'Isabelle
Bonspiel

Le bonspiel annuel eut lieu le 22 janvier. La plupart de nos soeurs, accompagnées de leur mari, y prirent part, et tous s'amusèrent à coeur joie.

Voici la liste des heureux gagnants:

1ère compétition: 1er prix, équipe Annette et Alain Labossière, Liliane et Urbain Rondeau; 2e prix, équipe Monique et Paul Messner, Ida et Jos. Rheault.

2e compétition: 1er prix, équipe Angèle De Pape, Aimé Pittet, Victorine Cousin et Léon Cousin; 2e prix, équipe Doreen et Etienne Grenier, Cécile et Michel Pictou.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la série eut lieu le 30 janvier et fut suivie d'un bingo. Les gagnants aux cartes furent: pour les hommes: 1er prix, M. Antoine Messner; 2e, M. Gérard Laurin; consolation, M. Henri Labossière. Pour les dames: 1er prix, Mme Wilfrid Boulet; 2e, Mme A. Nadeau; consolation, Mme G. Martel. Au bingo les prix allèrent à Donald Girouard, G. Martel, Mme Léo Fortier, Mme J. Moret, Mme Odile Rheault, Henri Labossière, A. Hébert, Paul Labossière, Mmes Moret, Leda Messner et N. Masserey, Michel Pictou (2 fois), Donald Girouard, Odile Rheault, Gérald Messner, Richard Lafrenière, Raymond Leblanc, Mme Goedert, Gérard Laurin et Mme Ida Rheault.

Merci à tous ceux qui vinrent nous encourager.

La Rédactrice.

Un député attaque les coops et mécontente ses collègues

OTTAWA — Un député libéral de la Colombie-Britannique a lancé le lundi 6 février en Chambre une virulente attaque contre le mouvement coopératif, suscitant la colère des députés de tous les partis.

M. James Byrne (L - Kootenay-Est), s'inspirant de nombreuses notes, a affirmé que "le mouvement coopératif, pour employer le nom qu'il a choisi de se donner, n'est ni plus ni moins qu'une énorme entreprise privée faisant chaque année un chiffre d'affaires de $3 milliards au Canada. Les coopératives sont devenues une entreprise colossale au sein du système de libre concurrence et leur seule originalité c'est qu'elles ne paient presque pas d'impôts sur le revenu."

Les autres députés interrompaient constamment le discours qu'a prononcé M. Byrne dans le cadre du débat sur le mini-budget, et des représentants des partis libéral, conservateur et néo-démocrate ont par la suite contredit ses thèses.

Parmi ceux qui furent le moins tendres pour M. Byrne, il faut compter un député libéral qui vient lui aussi de la Colombie-Britannique, M. Ron Basford (Vancouver - Burard). Commentant le discours de son collègue en dehors de la Chambre, M. Basford, qui est co-président du comité parlementaire sur les prix, a souligné que les propos de M. Byrne ne représentaient que ses opinions personnelles et n'étaient appuyés d'aucune manière ni par le parti libéral ni par le gouvernement.

Le comité des prix s'intéresse beaucoup au mouvement coopératif, et "contrairement à M. Byrne, je suis prêt à ce que notre rapport final recommande l'adoption d'une loi fédérale des coopératives qui permettrait la création de coopératives interprovinciales", a ajouté M. Basford.

M. Byrne a affirmé que le développement des coopératives menace l'existence de l'entreprise privée et que, si les choses continuent d'évoluer dans le même sens, les coopératives contrôleront bientôt de 20 à 30 pour cent des affaires au pays. Les exemptions d'impôts dont elles bénéficient alourdissent le fardeau fiscal des particuliers, selon lui. Enfin une bonne partie de l'intervention de M. Byrne portait sur la concurrence que fait à l'un des gros producteurs d'engrais de l'ouest, Cominco, une coopérative de production du nom de Western Cooperative Fertiliser.

Plusieurs députés ont laissé entendre que le discours de M. Byrne "lui avait été inspiré par quelqu'un", mais M. Byrne lui-même l'a catégoriquement nié.

Le Collège Mathieu pleure le P. N. Massé, "son" professeur pendant trente-cinq ans

Les Oblats de la Province du Manitoba se sont redus en grand nombre au Juniorat de St-Boniface vendredi soir (pour les prières communautaires) et samedi matin (pour les funérailles), les 24 et 25 février, pour rendre un dernier hommage à leur confrère, le R. P. Nestor Massé, O.M.I., décédé à l'hôpital Taché le 23 février après une longue maladie.

Né à Ste-Gertrude, comté de Nicolet, Qué., le 20 juillet 1889, le défunt avait fait ses études élémentaires à l'école (rurale) de Ste-Gertrude, secondaires au séminaire de Trois-Rivières, et théologiques au scolasticat international de Rome. C'est le 10 août 1911 qu'il avait prit l'habit religieux au noviciat oblat de Ville La Salle, Qué., et ses supérieurs l'envoyèrent à Rome un an plus tard pour ses années de théologie. Il prononça à Rome ses voeux perpétuels le 15 août 1915 et y fut ordonné prêtre le 16 juillet 1916.

Ses études terminées, il reçut sa première obédience comme professeur au scolasticat St-Joseph d'Ottawa, mais dès 1920 il fit partie du premier contingent d'Oblats qui vinrent prendre lar charge du Collège de Gravelbourg, en Saskatchewan, à la demande de Mgr Mathieu, premier évêque de Regina. Il commença alors sa longue carrière de professeur de cours classique (de 1920 à 1955) dans cette institution catholique et française du sud de la Saskatchewan. Que d'anciens élèves se souviennent du Père Massé qui leur enseigna tour à tour les matières les plus variées, des éléments latins à la rhétorique: français, latin, grec, physique, etc. Mais vraiment, c'est surtout dans le domaine des sciences qu'il excella, ajoutant d'ailleurs à ses cours théoriques et aux expériences de laboratoire, l'exemple d'un savant qui met en pratique ses profondes connaissances. C'est ainsi que le collège a souvent profité des talents exceptionnels du Père Massé, inventeur à ses heures, et parfait exécuteur des réparations les plus surprenantes.

Le Père Massé fut toujours le grand conseiller du collège Mathieu de Gravelbourg, et il se dépensa sans compter pour l'oeuvre française au sein même de cette institution et dans toutes les régions environnantes.

Ses connaissances doctrinales variées, sa parfaite bonhomie, son esprit si spirituellement taquin, sa grande charité envers tous et chacun donnaient beaucoup d'influence à ses contacts humains.

Quant aux confrères Oblats, ils se souviendront toujours de sa piété si simple et si vraie, de son esprit de communauté, de ses fines reparties, de son sourire constant.

Malheureusement, après 35 ans d'enseignement à Gravelbourg, le Père Massé dut se résigner à prendre sa retraite, en 1955, pour cause de maladie. Il se retira, deux ans plus tard, à la maison oblate de Rougemont, Qué. Mais au mois d'août 1959 il revenait dans l'Ouest qu'il aimait tant, à titre de directeur spirituel au noviciat de St-Norbert. Mais en avril 1964 il dut de nouveau renoncer à l'apostolat actif et se retirer à l'hôpital Taché de St-Boniface où il mourait le 23 février dernier.

C'est le R. P. Henri Légaré, provincial, qui présida les prières vendredi soir et chanta la messe des funérailles samedi matin. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière du Juniorat. R.I.P.

Chevaliers de Colomb

GRAVELBOURG, SASK.

La clinique de donneurs de sang

Tout était prêt pour la grande offensive. Toutes les bonnes volontés avaient été mobilisées et toutes les personnes à qui nous avions fait appel pour nous donner leur concours avaient répondu avec enthousiasme. Cependant, dans l'ouest nous restons toujours à la merci des caprices de la nature et c'est ainsi que la clinique des donneurs de sang de la Croix Rouge, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, fut décommandée le matin même du 21 février, date qui avait été fixée depuis longtemps pour tenir la clinique.

Il est évidemment regrettable que tous les efforts, toutes les heures de travail et toutes les préparations que requiert l'organisation d'une clinique de donneurs de sang aient été en vain. D'un autre côté, il était réconfortant de constater l'enthousiasme qu'ont déployé les membres du Conseil pour faire de cette clinique un succès retentissant. C'est un exemple de ce qui peut être accompli au sein de notre association, lorsque nous nous engageons en partenaires dans une entreprise et y appliquons toutes les ressources dont nous disposons. Il n'y a pas de doute que si le temps avait été plus favorable, le sang aurait coulé à profusion . . . dans les bocaux de la Croix Rouge.

Enfin, ce n'est sans doute que partie remise. Lorsque l'occasion se représentera, nous serons encore là pour donner notre appui à cette oeuvre très méritoire qu'est la Croix Rouge.

Jubilé d'Argent

Les membres du Conseil offrent à M. et Mme Henri Lepage leurs sincères félicitations à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage qui eut lieu le 16 février dernier. Le Frère Henri Lepage unissait sa destinée à celle de Gertrude Field le 16 février 1942 à Prince-Albert. Ils ont deux enfants, un fils, Henri, et une fille, Frances.

Le Frère Henri Lepage a toujours fait sa grande part dans les diverses activités du Conseil local depuis son arrivée à Gravelbourg, qui date de 1953. Il a assumé la fonction de secrétaire-trésorier du Conseil au moment où ce dernier passait la crise la plus aiguë depuis sa fondation. Son travail méthodique et sa persévérance ont eu pour effet de sortir le Conseil du marasme financier dans lequel il était embourbé. Le Frère Henri Lepage est secrétaire communal à Gravelbourg et il remplit également les fonctions de secrétaire de la commission scolaire de Gravelbourg. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa charmante épouse, encore de longues années de vrai bonheur ensemble.

Nouveaux marguilliers

Trois membres du Conseil ont été nommés marguilliers lors de la dernière assemblée de la paroisse, qui eut lieu le dimanche 19 février. Il s'agit des Frères Roland Deschênes, Raoul Bourgeois et Gilles Piché.

Au moment où l'Eglise traverse une crise d'envergure et se fait secouer jusque dans ses fondations, il est intéressant de constater que les laïcs acceptent leurs responsabilités avec un empressement beaucoup plus évident. Leur concours dans l'administration de la paroisse permet au curé de se décharger de quelques-uns des soucis matériels qui le préoccupent. Il serait a souhaiter que les laïcs prennent une part toujours plus grande dans les différentes sphères de la vie paroissiale et de l'Eglise pour donner une impulsion décisive à toutes les rénovations préconisées par le Concile.

Nous félicitons ces trois Chevaliers devenus marguilliers et nous sommes convaincus que notre curé trouvera en eux des hommes auxquels il peut se fier; des hommes qui n'affichent aucune fausse humilité ni aucune sotte prétention.

Pieter Breughel

En général, nous sommes mieux nourris que nos pères, mieux chauffés, mieux vêtus, mieux éclairés, mieux renseignés, mieux et plus rapidement transportés, mieux soignés dans nos maladies, mieux armés pour notre défense. C'est le bien-être, mais ce n'est pas plus le bonheur que la matière et le corps ne sont l'âme. — Mgr Baunard

Gravelbourg

Noces d'argent

Le jeudi 16 février, M. et Mme Henri Lepage fêtaient leur 25e anniversaire de mariage. A 7 h., M. l'abbé F. Ducharme, curé, célébra une messe aux intentions des jubilaires, et à 8 h., un souper fut servi au restaurant Country & Town. Durant la soirée suivit chez M. Henri Lepage, plusieurs beaux cadeaux furent offerts aux héros du jour.

Parmi les invités, on remarquait la fille des jubilaires, Frances, M. l'abbé Fernand Ducharme, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., M. et Mme Dumont Lepage, M. Dumont-Pierre Lepage, M. et Mme Gérard Bouvier, M. et Mme Hervé Lefrançois et leur fille, Rita, M. et Mme Octave Carrière, M. et Mme Raymond Girardin, M. et Mme Gérard Soucy, M. et Mme Louis Gauthier, M. et Mme Henri L'Heureux et leur famille, Mme Thérèse Huel et sa fille, Jocelyne, Mme Juliette Doll, Mlles Jeanne Beauregard, Philomène Gamache, Marguerite et Madeleine Morissette.

M. et Mme Henri Lepage (Gertrude Field) unissaient leurs destinées à Prince-Albert le 16 février 1942. M. Lepage fit partie de l'Aviation canadienne pendant trois ans et fut stationné à Montréal, Qué., et sur l'Ile de Vancouver. En juillet 1953, ils vinrent s'établir à Gravelbourg. Depuis 1960, M. Lepage est secrétaire de la ville de Gravelbourg. M. et Mme Lepage ont deux enfants, Henri, d'Ottawa, et Frances, de Gravelbourg.

La famille Henri Lepage remercie tous les parents et amis qui l'ont aidée à célébrer dans la joie cet anniversaire de mariage.

Storthoaks

Récollection

Le vendredi 17 février, 40 élèves des 9e, 10e et 12e années de l'école St-Thomas se réunirent à la salle paroissiale (qui sert d'église provisoirement) pour une récollection. Le prédicateur fut M. l'abbé E. Kutarna, de Wishart.

La journée commença par trois courtes conférences, chacune suivie d'une méditation et d'une discussion. Quelques minutes de repos furent accordées entre chaque conférence.

A 5 h. p.m., les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un délicieux souper froid. Après ce régal, il y eut conférence et méditation, puis la messe à 7 h., célébrée par M. l'abbé Kutarna, et durant laquelle des cantiques furent exécutés par les élèves, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Elzéar. La journée se termina par une soirée de chants au sous-sol de l'église.

Le samedi matin, à 9 h., tous se remirent à l'oeuvre avec deux autres conférences, méditation et discussion. Il y eut aussi une période de questions et réponses. Le tout se clôtura par la célébration de la sainte messe, après laquelle un diner fut servi. Y prirent part: les élèves, le prédicateur, MM. les abbés M. George et P. Finnin, ainsi que les religieuses de Cantal et le R. F. Roy, venus assister à la messe de clôture.

Tous retournèrent chez eux, remerciant Dieu de ces heures de grâces.

Les élèves tiennent à remercier sincèrement M. l'abbé Kutarna pour ses inspirantes paroles, la Rév. Sr Marie-Elzéar pour les pratiques de chant, les dames qui ont servi les repas, et M. l'abbé George et le R. F. E. Roy, qui ont organisé cette inoubliable récollection.

Çà et là

Les universitaires, Léonard Chicoine, de Saskatoon, et Raoul Gauthier, de Regina, passent quelques jours dans leurs familles.

Sincères condoléances aux familles suivantes affligées par la perte d'un des leurs: Albert Lapierre, à l'occasion du décès de M. J. J. Handfield, de Moose Jaw, frère de Mme Lapierre; Désiré et Rodolphe Toupin et Jules Henrion, à l'occasion du décès accidentel de M. et Mme P. W. Beseller (Jeanne Toupin), de Kipling. M. Désiré Toupin se rendit aux funérailles qui eurent lieu à Moose Jaw le vendredi 24 février.

Câble téléphonique reliant les pays du Commonwealth

LONDRES — Ce qui constitue sans doute la dernière étape de la mise en place du plus long câble téléphonique du monde sera prochainement achevée. Il s'agit du tronçon "Seacom" qui relie l'Australie à Singapour et à Hong-Kong en passant par la Nouvelle-Guinée et le Bornéo septentrional.

La Société Standard Telephones and Cables a fourni pour plus de huit millions de livres sterling ($24 millions) de câble, d'équipement terminal côtier, de relais et d'amplificateurs sous-marins pour la réalisation de ce tronçon sud-est asiatique du câble téléphonique du Commonwealth. Cela donne une idée de l'ampleur du projet.

Une fois terminée, cette liaison entre pays du Commonwealth — des satellites seront peut-être utilisés pour l'ultime tronçon reliant Singapour à la Grande-Bretagne par l'Inde et le Pakistan — sera la première à faire le tour complet de la terre. Elle est réalisée conjointement par les principaux pays du Commonwealth.

Le premier tronçon du câble, "Cantac", reliant la Grande-Bretagne et le Canada, a été ouvert en 1961, le second reliant l'Australie et la Nouvelle-Zélande en 1962 et le troisième, "Compac", en 1963, qui relie le Canada et la Nouvelle-Zélande à travers le Pacifique. Quant au dernier, "Seacom", il n'est pas encore complètement ouvert au public.

Extension des services locaux du régime de pension du Canada

OTTAWA — Soixante bureaux du Régime de pensions du Canada qui occuperont, à temps partiel, des locaux de la Commission d'assurance-chômage viendront accroître les services des trente-sept bureaux régionaux déjà établis. C'est ce qu'ont annoncé conjointement le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachen, et le ministre du Travail, M. John R. Nicholson.

Ces nouveaux bureaux à temps partiel, qui seront dirigés par le personnel des bureaux régionaux du Régime de pensions du Canada, rendront les services du Régime plus accessibles à la plupart des régions du Canada en portant de 37 à 97 le nombre des bureaux pour le public.

Dans leur déclaration conjointe, les deux ministres ont applaudi cette initiative et y ont vu un bel exemple de collaboration entre des organismes fédéraux. M. MacEachen s'est exprimé ainsi: "Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est très reconnaissant à M. Nicholson et à la Commission d'assurance-chômage d'avoir rendu possible, grâce à leurs installations, cette grande extension des services du Régime de pensions du Canada."

Chaque semaine, pendant une période de temps déterminée, le personnel du Régime sera affecté aux bureaux de la Commission et pourra y faire tout le travail ordinaire des bureaux régionaux. En dehors de ces heures, le personnel de la Commission d'assurance-chômage dans la plupart des centres s'occupera de distribuer des formules de demande de prestations et d'autre matériel du Régime de pensions du Canada. Chaque bureau fera connaître, dans la localité où il se trouve, son organisation particulière.

Les paysages surréalistes

Le docteur Roger Cardinal, professeur de français à l'Université de Manitoba, donnait en janvier dernier une brillante conférence sur "Les Paysages Surréalistes" aux membres de l'Alliance Française du Manitoba. A la demande réitérée de plusieurs des auditeurs qui aimeraient "conserver" le texte de cette conférence, nous en publions aujourd'hui un substantiel résumé que M. Cardinal a lui-même préparé. Dommage qu'on ne puisse l'illustrer par les diapositives dont disposait le conférencier quand il parla au University Women's Club le 11 janvier dernier.

* * *

Le paysage peint

La réaction la plus coutumière, la plus naturelle de ceux qui contemplent le paysage dans un tableau, se traduit le mieux peut-être par l'expression "entrer dans le tableau". En effet, le regard entre facilement dans le paysage fictif, pour y errer à travers toutes les particularités du terrain. La fonction dominante du tableau est de provoquer l'illusion de l'**espace**, sans quoi la surface de la toile resterait plate et vide. Grâce aux techniques du modelé et de la perspective linéaire, le peintre nous impose cet espace illusoire, que nous acceptons néanmoins afin de pouvoir avancer dans le paysage, qui s'étend devant notre regard comme le paysage qu'on contemple d'une fenêtre. Même si nous comprenons que tout n'est que fiction ou artifice, nous aimons entrer dans le jeu, nous aimons entrer dans l'espace pictural.

Le peintre flamand Joachim de Patenier (1485-1524), passe pour être le premier paysagiste professionnel. Patenier traite de thèmes religieux, mais on sent que chez lui le souci d'inventer un décor extraordinaire l'emporte sur celui de présenter un drame sacré. Il semble évident que ses personnages ne forment plus qu'un prétexte, et que c'est à la création de paysages complètement imaginaires qu'il s'adonne avec le plus grand enthousiasme. Avec lui, s'établit la convention en somme assez moderne du paysage considéré comme sujet principal d'un tableau. Le curieux, c'est que ce nouveau genre se soit établi dans les Pays-Bas, c.-à-d. dans un endroit du monde où les paysages naturels sont plutôt neutres. On comprend que dans ces circonstances le paysage peint fournit à l'artiste l'occasion d'exploiter toutes les ressources de l'imagination.

Une pareille liberté désengage l'artiste de la nécessité de copier la nature, en lui proposant un nouveau but: la recherche de qualités émotives dans le paysage.

On peut ainsi définir le double dessein de celui qui peint un paysage imaginaire: c'est de créer l'illusion de l'espace pour que le regard puisse y "entrer", et de provoquer **des émotions** chez le spectateur.

L'espace intérieur

Si dans la peinture surréaliste on peut trouver bon nombre de paysages imaginaires, il s'agit de quelque chose d'autre que des créations d'un Patenier. Les montagnes, les fleuves, les horizons bleus de celui-ci sont des inventions basées plus ou moins directement sur des souvenirs réels, car le peintre avait fait des voyages à l'étranger. De tels paysagistes cherchent leur motif dans le domaine **conscient** de l'esprit, où l'imagination subit encore quelque contrôle lucide.

Le peintre surréaliste au contraire, cherche son motif dans les zones **inconscientes** de l'esprit. Le résultat en est que son paysage imaginaire ne dépend que très indirectement du monde extérieur: c'est plutôt un dérivé du monde **intérieur**, et donc subjectif.

Il me semble que l'on peut ici parler de "paysage intérieur", car ,bien que le motif vienne du domaine le plus éloigné du monde extérieur, le surréaliste l'envisage toujours en des termes **spatiaux.** Quand il tourne le dos au monde extérieur à trois dimensions, il semble qu'il découvre néanmoins un autre monde également tridimensionnel: il s'agit d'un espace intérieur, de l'espace de l'inconscient.

Nourris des idées de Freud, les surréalistes ont conçu l'inconscient comme un espace, comme une sorte de matière qui aurait des dimensions réelles. Pour eux, l'inconscient est positivement une région qu'il leur est donné d'explorer, un espace qu'ils ont l'ambition d'éclairer. Le projet surréaliste est donc de "descendre" dans ce domaine inconnu pour y cueillir des images que l'on peut ensuite fixer dans le monde réel au moyen d'un pinceau ou d'un crayon.

Explorateurs de ces **terrae incognitae**, les surréalistes s'avancent sans peur au coeur de l'irrationnel et de l'insolite. Ils quittent les zones éclairées de l'esprit, les zones occupées par les forces de la Raison et de la moralité conventionnelle, qu'ils détestent. Il s'agit d'une croisade qui prône tout ce qui n'est pas associée à la raison et au fonctionnement logique de la pensée, une croisade qui exalte les valeurs libératrices de l'irrationnel.

Qu'on ne s'étonne pas alors de voir le surréalisme proclamer la suprématie de la production artistique des fous et des primitifs, car ces oeuvres aussi se basent sur des principes qui n'ont rien à faire avec ce qui est raisonnable ou civilisé. Bref, les surréalistes considèrent l'inconscient comme une espèce de Terre Sainte, lieu pur existant hors de portée des forces despotiques de la civilisation moderne.

Techniques

Ce domaine de la surréalité peut être reproduit sous une forme plastique. Le surréaliste peut peindre l'espace inconscient; j'entends par "paysage surréaliste" un paysage qui correspond à la vue qu'on a quand on ouvre les yeux intérieurs.

Il fallait trouver des moyens sûrs de projeter cet espace intérieur, de le retourner comme un gant, afin d'en faire un espace extérieur s'étendant derrière la "fenêtre" constituée par le cadre du tableau.

Le peintre surréaliste a recours à deux méthodes principales. Il peut entrer en transe, en état d'ivresse, pour peindre spontanément, sans penser. André Masson et Joan Miro ont pratiqué cette méthode, qui semble être une sorte de rêve éveillé pendant lequel le choix des couleurs, la direction des lignes dans le tableau, sont dictés par des impulsions provenant directement de l'inconscient. Il en résulte des paysages incroyables n'ayant guère de relations avec l'univers normal.

La deuxième méthode, la plus usitée, consiste à reproduire après coup ce qu'on a vu dans l'inconscient: on fixe sur la toile aussi fidèlement que possible les images inconscientes, images oniriques et autres. Salvador Dali, suivant sa fameuse méthode "paranoïaque-critique", peint ce qu'il a vu dans une sorte de délire hyper-lucide. Max Ernst regarde fixement des textures bizarres (feuilles, rainures de bois, etc.), son "regard irrité" commence ensuite à voir des formes qui sont d'origine inconsciente, et qu'il essaie de capturer sur la toile.

Paysages surréalistes

Les paysages étranges qui résultent de cette activité sont comme des photographies illustrant l'espace intérieur. Leur effet est curieux, car on se trouve en présence d'un monde extraordinaire **suspendu** entre le domaine intérieur et le monde réel. Ces paysages sont aussi fragiles que des images poétiques, flottant précairement entre l'objectivité et la subjectivité. En vérité, ce sont à la fois des paysages objectifs et subjectifs, car ils sont visibles à l'oeil physique aussi bien qu'à l'oeil intérieur.

On peut malgré tout distinguer certaines tendances dans cet univers en dehors de toute raison, et il me semble que les paysages surréalistes se groupent selon trois situations principales: la ville, la jungle et le désert.

Dans les peintures de Giorgio de Chirico on trouve un paysage urbain assez facile à reconnaître. Et pourtant, tout en se rendant compte qu'il y a devant soi une place, une rue, une gare, une tour, on se sent dépaysé. Au coeur du familier, on éprouve le vertige. La ville de Chirico est réelle, et elle n'est pas réelle: on résoud le contresens en disant que la ville est **surréelle.**

Dans les paysages qui rappellent des scènes naturelles, on trouve d'abord la jungle surréaliste. C'est une véritable forêt vierge où règne l'anarchie **de la multiplication des formes.** Tout déborde, tout se reproduit, tout se métamorphose. Dans une confusion totale des règnes minéraux, végétaux et animaux, on assiste à l'éclosion des forces naturelles de la croissance. Et puisque cette jungle est projetée de l'inconscient, on ne peut s'empêcher d'y voir l'image parfaite de la profusion d'images fécondes surgissant des profondeurs du cerveau . . .

Il y a finalement le désert, tel que dans les oeuvres d'Yves Tanguy. Ici l'aspect neutre du paysage suggère un domaine virginal, sur le point de naître. L'inconscient est ici un paysage lavé par des eaux purifiantes.

C'est dans tous ces lieux étranges que se font constamment des rencontres imprévues, voire incongrues: des hommes coiffés de chapeaux-melons marchent gravement à côté de femmes nues; un immense tournesol fleurit tout proche du soleil; des morceaux de bois saluent des ossures polies; et des dames aveugles croisent une giraffe incendiée . . . autant de juxtapositions tendant à détruire tout sentiment de stabilité ou de conscience normale chez le spectateur.

Dépaysement du spectateur

Ces paysages ambigus, projetés d'un espace incroyable, flottent devant l'oeil trouble du spectateur. On peut "entrer" facilement dans un tableau de Patenier ou de Breughel; mais si on essaie de "passer par la fenêtre" d'un tableau surréaliste, on a tout de suite la sensation de **perdre pied.** Car on quitte tout ce qu'il y a de fixe et de stable dans le monde familier, pour avancer dans une région où manque tout point de repère. On ne sait plus l'heure, on ne sait plus sa position, on ne sait plus si l'on peut se fier aux apparences . . . Le témoignage des sens est interrompu. On ne sent plus que le trouble, le flottement, l'insécurité. L'orientation à laquelle on se fie d'habitude n'a plus de valeur: on est dépaysé. Ce qu'on appelle l'ambiance surréelle se dégage de cette insécurité des apparences, de ce dépaysement.

Afin de s'orienter quelque peu, le spectateur doit faire ce que le peintre aura fait avant lui: il est nécessaire d'abandonner tout cet appareil compliqué que sont les habitudes rationnelles, fondées sur des conventions rigides. Il faut que le spectateur laisse derrière lui toute raison, toute conscience.

Il faut être un **voyageur sans bagage** si l'on veut vraiment profiter d'une visite au pays de la surréalité; autrement, on risque d'être toujours géné par tout le poids lourd qu'on traine avec soi. Je ne dis pas qu'il soit facile de laisser ce bagage personnel à la frontière du tableau; mais sans cela, on se sentira toujours à l'étranger. Car ce qui est conscient n'a que faire ici.

Abandonner ce bagage équivaut à accepter une "nudité métaphysique" — on a pu qualifier la peinture de Chirico de "métaphysique", qualité comprise dans l'idée-force du "surréel". Parler en de pareils termes, c'est supposer que l'exploration de ces terres jamais vues puisse offrir une augmentation considérable des connaissances de l'homme, aidant par là à établir la conception de l'homme dans sa totalité psychophysique. Le surréalisme n'hésite pas à proposer une mystique nouvelle qui ne se réfère qu'aux ressources propres à **l'homme,** mystique que la pensée religieuse reconnait — avec raison d'ailleurs — comme subversive.

Le merveilleux

Il est des gens qui peuvent regarder sans émotion des choses merveilleuses. De nos jours, il y en a qui, en feuilletant leur journal du matin, n'ont qu'une réaction très faible devant ces photographies qui sont, en raison de leur sujet, parmi les plus prodigieuses qu'on ait jamais faites — je parle des photographies prises automatiquement par les fusées interplanétaires et qui montrent la planète Terre **vue du dehors,** vue de l'espace extra-terrestre.

Pour ma part, je trouve qu'on peut être très ému devant ces images puisqu'on jouit là d'un privilège absolument nouveau.

Par ailleurs, je crois qu'on peut éprouver des émotions analogues devant les images non moins surprenantes, non moins nouvelles, que nous offre le surréalisme, et qui représentent précisément le monde contraire — le monde intérieur.

En somme, devant les images de la planète Terre et les paysages de l'espace intérieur, on a la même sensation de perdre pied, le même sentiment de dépaysement: dans les deux cas, la raison terrestre n'est plus de saison.

Il me semble pourtant qu'on a tout à gagner si l'on s'adapte au vertige, si l'on essaie de s'habituer à une modalité nouvelle: car l'inattendu peut arriver — il est possible que les nouveautés s'avèrent merveilleuses. Du tableau surréaliste se dégage peu à peu une atmosphère puissante, qui, pour être différente de celle du paysage traditionnel, n'en est pas moins suggestive d'émotions profondément poétiques, susceptibles d'illuminer chez l'homme les recoins les plus secrets.

Les souverains ne commandent efficacement et d'une manière durable que dans le cercle des choses avouées par l'opinion, et ce cercle ce ne sont pas eux qui le tracent. Il y a dans tous les pays des choses bien moins révoltantes que la guerre et qu'un souverain ne se permettrait jamais d'ordonner.

J de Maistre

L'Expo rapporterait un milliard au Canada

QUEBEC — Selon le commissaire général de l'Expo 67, le Canada retirera $1,025,000,000 grâce à cette gigantesque entreprise que sera l'Exposition de Montréal.

Au cours d'une conférence de presse à Québec, M. Pierre Dupuy a expliqué que dans son ensemble, l'Exposition universelle de 1967 coûtera $650,000,000.

Ce montant comprend, a-t-il précisé, tous les travaux entrepris à propos de l'Expo, non pas seulement dans le cadre de cette manifestation.

Il comprend entre autres le réseau routier qui avait déjà été projeté mais dont la réalisation a été avancée à cause de l'Expo. Il en est de même de l'embranchement du métro de Montréal qui relie la ville à l'Ile Sainte-Hélène et à la rive sud.

Pour ce qui est des dépenses effectuées par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, elles seront de l'ordre de $350,000,000 à $360,000,000, crédits fournis par le gouvernement fédéral et employés comme investissements.

M. Dupuy a aussi ajouté qu'une étude d'économistes prévoit que le gouvernement du Canada va retirer en impôts perçus sur le traitement des employés et sur les matériaux, un total de $225,000,000.

En outre, a-t-il noté, les 70 pays participants dépenseront près de $250,000,000. A cet effet, il a souligné que l'Union soviétique, à elle seule, dépensera quelque $25,000,000.

Selon M. Dupuy, il n'est pas question d'enregistrer un déficit à la fin des opérations.

Le commissaire général a indiqué que, ce que les gens appellent un déficit est tout simplement des chiffres non expliqués, "pour la bonne raison", a-t-il dit, "que ce ne sont pas tous les revenus qui seront inscrits dans les livres de la commission. Les revenus qui apparaîtront dans les livres de la commission seront simplement ceux venant de la vente des billets, des concessions et la vente d'édifices après la manifestation. Tandis que les revenus venant du côté touristique, de même que les dépenses des pays étrangers ne seront pas perçus par la commission".

Vonda

Nouvelle catéchèse

Le 26 janvier, dans la salle paroissiale de Vonda, environ 150 parents des paroisses St-Denis, Prud'homme, Sts-Martyrs de Saskatoon et Vonda se réunissaient pour discuter de catéchisme.

M. l'abbé A. Poilièvre, posa d'abord la question suivante: "Qui est Dieu pour nous?", puis expliqua pourquoi il a fallu changer la méthode de présenter la catéchèse aux enfants des premières années.

Après ce préliminaire, la Rév. Sr Marie-de-Lorette, institutrice de première année à St-Denis, expliqua la division du travail pour la soirée. Quatre religieuses des Filles de la Providence: les Rév. Srs Marie-Camille, Marie-Victoire, Marie-Isidore et Patrice-Marie, présentèrent chacune à tour de rôle une partie de la nouvelle méthode.

Ensuite les parents furent invités à poser des questions. Les discussions étaient animées et fort à point. Un bel esprit de charité et de bonne humeur régnait dans la salle. Pendant le goûter, gracieusement servi par les dames de la paroisse de Vonda, les parents et amis purent continuer les discussions, et ainsi tous durent profiter de ces échanges d'idées.

Courses

Durant le mois de février, plusieurs jeunes participèrent à des courses de moto-tobaggans. Les gagnants aux courses tenues à Humboldt furent Roland Beaulieu, 1er prix; Maurice Haudegand, 2e prix, et Mme Laurent Bussière, 2e prix pour les femmes. A Speers, Mme Laurent Bussière, pour les femmes. A Fort Qu'Appelle, M. Roland Beaulieu, 1er prix; Ron Perry, 2e prix, et Mme Ron Perry, 2e prix pour les femmes. A Saskatoon, Ron Perry, 2e prix, et son épouse, 2e prix pour les femmes. Aux courses pour enfants, les gagnants furent Denis Beaulieu, 2e prix, et Guy Denis, 3e prix.

Félicitations aux gagnants.

Çà et là

M. et Mme Félix Loiselle et leurs deux enfants, Lionel et Clair, sont allés à Montmartre, le 11 février, pour y visiter M. et Mme Louis Lepage.

M. et Mme Louis Lepage et leurs enfants, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Zénon Lepage.

M. et Mme Rosaire Bussière ont passé quelques jours à Spiritwood pour affaires.

M. et Mme Maurice Bussière et leurs deux enfants sont allés passer quelques jours à Zenon Park.

MM. et Mmes Philippe Bussière et Ernest Perreault, d'Aberdeen, ainsi que Mmes André et Rosaire Bussière, se rendirent à Prince-Albert pour les funérailles de Mme Florence Godin, soeur de M. Ernest Perreault.

MM. Jos. Baril et Lionel Bussière étaient de passage chez M. et Mme Rosaire Bussière, dernièrement.

Décès du Dr J. Lem'ska

C'est avec regret que les paroissiens ont appris la mort de M. le Dr J. Lemiska, survenue le 21 janvier à l'hôpital St-Paul. Ce dernier s'est dévoué pendant 17 ans à Vonda. Un grand nombre de personnes de Vonda se rendirent aux funérailles qui eurent lieu à la cathédrale St-Georges à Saskatoon. Les porteurs étaient M. Mike Mukaswe, maire du village, MM. Hrymuid, Rosaire Bussière et Zénon Lepage, de Vonda, M. le Dr S. Dersko et M. Walter Sharko, de Saskatoon.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Debden

Va-et-vient

Mme Laurier Lehouillier, ainsi que M. et Mme René Lehouillier, sont de retour de Port Alberni, C.-B., où ils ont assisté aux funérailles de Mme Joseph Bouchard, mère de Mmes Lehouillier.

Mme Louis Huot, de Penn, a visité son père, M. Athanase Lajeunesse.

Mme Gérard Fontaine est de retour chez elle après un séjour de quelques mois à l'hôpital Victoria de Prince-Albert.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, ont visité M. et Mme Omer Lajeunesse.

Mmes Henri Lajeunesse, Amédée Ruel, Eugène et Marcel Durette, Robert Laitres, Albert Blais, Louis de Monternal, Gaston Grimard, André Pouliot, Théodore Croteau et Mlle Alma Cyr sont revenues enchantées d'une retraite fermée à Queen's House, du 14 au 16 février.

M. et Mme Roland Lajeunesse ont eu la visite de leurs gendre et fille, M. et Mme V. Rousson, de Prince-Albert.

M. et Mme Ferdinand Grenier, de Prince-Albert, sont en visite chez MM. Sylva Bisson et Réal Bélair.

M. et Mme Wilfrid Parent ont eu la visite de M. et Mme Bernard Parent, de Victoria, C.-B.

Concours oratoire Bryant

Le concours oratoire Bryant eut lieu le 8 février en la salle paroissiale. Les concurrents de la grande unité scolaire Parkland (autrefois Shell Lake) étaient Yvonne Featherly, de Shell Lake, Joan Fontaine, de Debden, Linda Martin, de Canwood, et Eugène Godin, de Shellbrook. Ce dernier remporta la victoire.

Les juges étaient Mme Hubert Michel, de Big River, Mme Paul Chalifour, de Debden, et M. George Klein, de Prince-Albert.

Willow-Bunch

Décès de M. L. Lemieux

Le 14 février, M. l'abbé A. Chabot, curé, chanta le service de M. Léo Lemieux, décédé subitement le 11 février à l'âge de 63 ans. Les porteurs étaient cinq frères du défunt, MM. Benoit, Léon, Louis, François et Albert Lemieux, ainsi qu'un cousin, M. Camille Lemieux. Le salon funéraire Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rita Boutin; deux filles, Mme Irène Beauregard, de Regina, et Lucie, à la maison; huit fils, Omer et Victor, de Regina, Guy, Jean, Gabriel, Gérard, Henri et Aimé, tous à la maison; quatre petits-enfants; quatre soeurs, Mme Alcide Boutin, d'Alida, Mmes Rosario et Ovila Poirier, d'Antler, et Mlle Marie-Anne Lemieux, de Cantal; sept frères, Benoit, François, Léon, Albert, Louis, Joseph et Paul, tous de Cantal; sa belle-mère, Mme Oliva Boutin, de Ferland; ses belle-soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Granger, de Willow-Bunch. Ses parents le précédèrent dans la tombe.

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, à l'exception de Joseph et Paul Lemieux, on remarquait aux funérailles M. A. Boutin, d'Alida, MM. et Mmes R. et O. Poirier, d'Antler, Mmes François, Léon et Camille Lemieux, MM. et Mmes Paul, Maurice et Jean Poirier, Alex. Gervais et Louis Bertholet, MM. Paul Girard et Gérard Donais, tous de Cantal, MM. et Mmes Gérard et François Boutin, d'Edmonton, la Rév. Sr Dominique, d'Alida, Mme Arcade Bergeron, MM. et Mmes Florent, Edgar et Eric Bergeron et Roland Audette et Mme Laurent Delorme, tous d'Assiniboia.

Remerciements

Les familles Lemieux et Boutin remercient tous ceux et celles qui les ont aidées d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil qui vient de les frapper.

Çà et là

M. Joffre Champigny, de Valcourt, Qué., venu pour affaires à Regina, Edmonton et Vancouver, a passé la fin de semaine chez ses frères et soeurs de la localité. M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, se sont rendus à Willow-Bunch pour l'occasion.

M. et Mme Lucien Perras sont allés aux funérailles de Mme Clairina Rainville (grand-mère de Mme Perras), qui eurent lieu le 14 février à Montmartre.

M. et Mme Rosario Martin et leurs fils, Denis et Luc, se rendirent à Gravelbourg, le 12 février, pour y visiter leur fils et frère, Armand, au collège.

M. le Dr et Mme Robert Sylvestre et leur famille, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, récemment.

M. et Mme Jude Boulianne et leurs deux fillettes, de Lebret, ont visité leur tante, Maura, ainsi que Paul et Monique Boulianne.

Sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents: Paul Champigny, Robert Durand, Georges Mondor et Gisèle Martin, tous de Regina.

MM. et Mmes Raymond Campagne et Howard Weal ainsi que MM. Georges Bourgeois, Gérard Mondor, Florent et Janvier Bonneau, sont de retour d'un voyage en Californie et au Mexique.

M. et Mme Paul Weismillar, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Frank Weismillar, se rendirent aux funérailles d'une nièce, Mme Erwin Heagy, à Rockglen le 11 février. Sont aussi allés à ces funérailles: MM. et Mmes Jack Weismillar, Marcel Mondor et Maurice Raboud.

Malades

M. Paul Beauchesne passa quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia.

M. Emile Trudelle, après avoir subi une opération à l'hôpital d'Assiniboia, revint chez lui, le 14 février.

M. Lucien Couture est patient à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelques jours.



Photo prise lors de la première réunion plénière, à Ottawa, de la nouvelle Commission canadienne du lait (CCL) et de son Comité consultatif. En avant, de gauche à droite: MM. Jules Thibaudeau, de Thurso (P.Q.), commissaire; S. C. Barry, d'Ottawa, président de la CCL; Philippe Pariseault, de Granby (P.Q.), président du Comité consultatif; L. A. Atkinson, commissaire; 2e rangée: MM. J. S. Turnbull, de Regina (Sask); J. L. Bailey, de Clover Bar (Alta); G. R. McLaughlin, de Beaverton (Ont.); J. L. Dewar, de Charlottetown (I.-P.-E.); Ulysse Bernier, de Bedford (P.Q.); Léoplod Harvey, de St-Coeur de Marie (P.Q.); W. T. Murchie, de Toronto (Ont.), et E. Powers, de Beachburg (Ont.).

Statut de la femme: six commissaires sont nommés, dont deux du Québec

OTTAWA — Le premier ministre a annoncé le nomination de six commissaires à la commission royale d'enquête sur la condition de la femme sous la présidence de Mme John Bird, d'Ottawa. Voici la liste des commissaires:

Mme Ottomar Lange, Claresholm, Alberta. Mme Lange a trois filles. Née Lola Smith, elle a épousé en 1943 Ottomar Lange, un fermier. Elle s'est mérité une bourse d'études de la Banque de Montréal pour un essai sur le développement des collectivités, ce qui lui a permis de voyager dans l'est du Canada et aux Etats-Unis. Mme Lange est directrice de l'Union des Fermières de l'Alberta et elle prend une part active aux oeuvres paroissiales et aux affaires de sa localité.

Mlle Jeanne Lapointe, Québec. Mlle Lapointe est professeur à la faculté des lettres de l'université Laval. Elle est licenciée ès lettres de cette université. Mlle Lapointe était membre de la Commission royale d'enquête sur l'Education dans la province de Québec, qui a présenté le rapport Parent.

Mlle Elsie Gregory MacGill, Toronto. Mlle MacGill a obtenu de l'Université de Toronto en 1927 un baccalauréat ès sciences en génie électrique et une maîtrise en génie aéronautique de l'Université de Michigan, Ann Arbor, en 1929. Elle a travaillé dans l'industrie aéronautique pendant plusieurs années et a ouvert un bureau d'ingénieur-conseil en 1943. Mlle MacGill a rempli les fonctions de conseiller technique à l'Organisation de l'Aviation civile internationale des Nations unies.

Mme Robert Ogilvie, Fredericton, N.-B. Mme Ogilvie est la mère de quatre jeunes filles. Née Doris Dyer, d'Halifax, elle a épousé le docteur Robert Ogilvie, dentiste, en 1942. Elle a obtenu son B.A. et son B.C.L. de l'Université du Nouveau-Brunswick et elle est membre du barreau du Nouveau-Brunswick. Mme Ogilvie est juge adjoint de la cour des jeunes délinquants et de la cour de magistrat qui soccupent des problèmes familiaux.

M. Donald Gordon, Kitchener, Ontario. Né à Toronto, M. Gordon a obtenu son baccalauréat ès arts à l'Université Queen's et sa maîtrise à l'Université de Toronto en 1955. Au cours des années 50' et au début des années 60, il écrivit régulièrement pour la Presse Canadienne, fut rédacteur adjoint au Financial Post et correspondant en Europe pour la Société Radio-Canada. Il devint membre du corps professoral de l'Université de l'Alberta en 1963. Marié et père de trois fils, M. Gordon est maintenant professeur adjoint à la division des sciences politiques de l'Université de Waterloo.

M. Jacques Henripin, Montréal. Le professeur Henripin a obtenu sa maîtrise en sciences sociales à l'Université de Montréal et son doctorat en sciences économiques à l'Université de Paris en 1953. Il a été chargé de recherches à l'Institut national d'études démographiques à Paris de 1953 à 1954. Marié et père de trois fils, le professeur Henripin est directeur du département de la démographie à l'Université de Montréal.

Ferland

Repas pascal

Le jeudi 23 février, 10 personnes de Ferland, sous invitation spéciale, ont assisté au renouvellement du repas pascal tel que prescrit par le Seigneur à Moïse, devant une foule de 150 personnes réunies au collège Mathieu de Gravelbourg, à l'occasion de la conversion d'un Juif au catholicisme. Le R. P. V. Goldstein, O.M.I., de North Battleford, a longuement expliqué cette cérémonie et a surtout fait ressortir l'Eternel Amour de Dieu le Père pour tous les hommes à travers les siècles, depuis Abraham jusqu'à nos jours. Ce repas pascal fut suivi de la distribution de la sainte communion.

Çà et là

Mlle Jocelyne Couture, fille de M. et Mme Joseph Couture, de Ferland, est employée au poste de radio CFRG de Gravelbourg depuis le 20 février.

MM. René Couture, Léandre Chabot, Joseph et Léopold Morin ont suivi un cours d'agriculture donné à Swift Current les 20, 21 et 22 février.

M. Claude Chabot est allé à Regina pour affaires.

Colette et Julien Couture, enfants de M. et Mme Valmore Couture, furent hospitalisés pour quelques jours à Gravelbourg.

M. et Mme Médelger Chabot sont allés à Assiniboia, le jeudi 23 février, où ils ont visité M. Antonio Chabot, hospitalisé.

M. et Mme René Couture sont allés à Moose Jaw pour affaires.

Félicitations à M. et Mme Fernand Bouvier (Monique Morin) à l'occasion de la naissance d'un fils le 23 février.

Saint-Front

M. et Mme Noël Nivon, accompagnés de leur fillette, Diane, partirent le 10 février pour Ranger, Sask., où ils passèrent quatre jours chez leurs gendre et fille, M. et Mme Eugène Baduik.

Mme F.-Xavier Bouchard a passé une dizaine de jours chez sa fille, Marie, et chez ses gendre et fille, M. et Mme Roland Gatin.

M. Luc Montes est allé chercher sa soeur, Louise, à Prince-Albert, pour quelques jours de vacances.

M. et Mme Paul Dubreuil eurent, le 14 février, l'agréable surprise d'un appel téléphonique de leur fille, Paulette, de Montréal, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Prompt rétablissement à M. B. Moisan, qui fut patient le 15 février à l'hôpital de Rose Valley.

Félicitations à M. et Mme Howard Schemenauer (Yvette Plamondon), de Lenore Lake, à l'occasion de la naissance d'une fille, Kim Brenda, le 15 février à l'hôpital de Humboldt. Les parrain et marraine furent M. et Mme Paul Fortin, grands-parents de l'enfant.

Mmes Yvonne, Bertha et Clémentine Plamondon, ainsi que Priscilla Bussière, prirent part au bonspiel des dames qui commença le 15 février à Naicam. Elles s'amusèrent bien malgré qu'elles ne remportèrent aucun prix.

Mlle Alvine Moisan et M. Gérald Rowlett, tous deux de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 18 février chez M. et Mme Paul Moisan.

M. et Mme Lucien Bussière et leur fillette, Murielle, passèrent la fin de semaine du 18 février chez Mme Bussière, à Melville, Sask.

M. Eugène Dubreuil, de Saskatoon, visita récemment ses parents, M. et Mme Paul Dubreuil.

Le 19 février, M. et Mme Florian Montes conduisirent leur fille, Louise, à l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, et M. et Mme Louis-H. Bertoncini conduisirent leur fille, Françoise, à l'école de St-Brieux. Ces derniers profitèrent de l'occasion pour visiter M. et Mme D. Rocher.

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, visitèrent la Rév. Sr Marie-Aline à Périgord.

M. et Mme Eugène Baduik et leurs trois filles, Lianna, Debra et Lena, de Ranger, passèrent la fin de semaine du 17 février chez M. et Mme Noël Nivon, de St-Front, et chez M. et Mme M. Baduik, de Quill Lake.

MM. et Mmes Laurent et Armand Plamondon formèrent une équipe et participèrent au bonspiel tenu à Rose Valley.

Radville

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire eut lieu à la salle mémoriale le 20 février. Malgré le froid, plus de 80 membres étaient présents.

Le président, M. Paul Rivière, annonça que durant l'année 1966, le nombre des membres était passé de 1,224 à 1,270, soit une augmentation de 46. L'actif est de $1,793,796 en comparaison de $1,685,653 l'an passé. Un boni de 4½ pour cent fut accordé sur les parts; ce qui fait un total de $830,506.

Le comité de crédit s'est réuni 59 fois au cours de l'année pour étudier 336 prêts, au montant de $892,274, qui furent accordés.

Trois directeurs ont été réélus pour trois ans: MM. W. Calibaba, P.-V. Bourassa et Ted Randes. M. Applequist, du comité de crédit, a été réélu par acclamation.

Vers la fin de la soirée, un délicieux goûter fut servi par les dames.

Mariage

Le 28 janvier, Mlle Eunice Bellavance, fille de M. et Mme Donat Bellavance, unissait sa destinée à celle de M. K. Melby, fils de M. et Mme Ken Melby. M. l'abbé N. Marcotte a béni leur union.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux se sont installés à Estevan.

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Marie Dionne, Mme Wilfrid Gilmore et M. B. Daenckeat, hospitalisés.

Naissance

A M. et Mme Gérard Bouchard est né un fils le 16 janvier.

Wauchope

Projet du centenaire

Le premier projet de l'année centenaire fut un succès. Cette activité, sous l'auspice des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, eut lieu le dimanche soir 19 février. La soirée commença par un souper, genre "pot-luck", dans le soubassement de l'église St-François Régis.

La salle, décorée de l'emblème du centenaire de la Confédération, du drapeau canadien et de rubans rouges et blancs, était rayonnante de couleurs.

A l'entrée, Mme Charles Quennelle souhaitait la bienvenue aux arrivants et épinglait à chacun un petit drapeau miniature des différents pays des Nations unies et représentant l'unité et l'amour entre Canadiens. M. l'abbé P. Finnin, curé, ainsi que les religieuses d'Alida, rehaussaient le souper de leur présence.

Une table, décorée de chandelles et de drapeaux centenaires, était recouverte d'une variété de mets internationaux. Les autres tables étaient décorées, en mémoire des pionniers, d'anciennes lampes à pétrole de toutes sortes qui servirent à l'éclairage pendant le repas.

Sur une table était déployée une variété d'articles anciens rappelant des souvenirs des temps passés et attirant la curiosité des jeunes qui voyaient certains objets pour la première fois.

Des films pour enfants furent présentés après le souper par M. André Delmaire, et des diapositives en couleurs et avec commentaires par M. Warren Hjertaas. La beauté de ces vues prouva que la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont des beaux pays et furent très appréciés de tous.

La présidente, Mme André Delmaire, et les dames de la Ligue désirent remercier tous et chacun pour leur enthousiasme et leur coopération durant cette soirée mémorable, une des activités de l'année centenaire.

194,743 immigrants au Canada en 1966

OTTAWA — Le Canada a accueilli 194,743 immigrants en 1966, soit une hausse de 33 pour cent sur l'année 1965, a annoncé le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand. C'est le plus grand nombre d'immigrants depuis 1957.

Dans une déclaration le ministre accorde le mérite de cette hausse à la réorganisation de son ministère et il a dit que l'immigration a contribué de façon substantielle à l'expansion du Canada au cours de l'année.

Il déclare que des bureaux d'immigration seront ouverts cette année à Varsovie et à Belgrade et que son ministère songe à en établir en d'autres pays. Le ministère étudie aussi les moyens d'inciter les Canadiens établis dans d'autres pays à revenir au Canada.

Voici comment se partagent les immigrants entre les principaux pays: Entre parenthèses, le chiffre pour 1965: Grande-Bretagne, 63,291 (39,857); Italie, 31,625 (26,398); Etats-Unis, 17,514 (15,143); Allemagne, 9,263 (8,927); Portugal, 7,930 (5,734); France, 7,872 (5,225).

L'Ontario et le Québec continuent d'absorber le plus grand nombre d'immigrants. L'Ontario en a reçu 107,621 ou 55 pour cent, le Québec 39,198 ou 20 pour cent. Viennent ensuite la Colombie-Britannique 24,746 ou 13 pour cent, les trois provinces des Prairies, 18,650 ou 9.5 pour cent, et les provinces de l'Atlantique, 4,313 ou 2 pour cent.

Les immigrants se partagent en nombre presque égal entre travailleurs et dépendants; 99,210 travailleurs et 95,533 personnes à charge et non classées comme travailleurs.

Parmi les travailleurs, 34,047 ont un métier dans la fabrication, la mécanique et la construction; 23,637 sont des professionnels et des techniciens; 13,235 sont commis; 8,681 s'occupent de services et de récréation; 7,593 sont manoeuvres; 3,906 sont dans le commerce et la finance; 3,153 dans l'agriculture, et 2,292 se classent parmi le personnel de la direction.

Les hommes âgés de 25 à 29 ans forment le groupe le plus nombreux, s'établissant à 18,328. L'âge du plus grand nombre de femmes venues au Canada en 1966 s'établit entre 20 et 24 ans; elles forment au total 18,738.

Poursuivant sa déclaration, M. Marchand souligne que "l'immigration vient d'apporter derechef une contribution importante à l'essor du Canada. Nos agents outre-mer nous exposent le vif intérêt qu'éveillent le Canada et les occasions d'emplois qu'il présente; et nous entretenons l'espoir que notre programme d'immigration continuera sa marche progressive en 1967".

Zenon Park

Funérailles de M. B. Beaulieu

Les funérailles de M. Bertrand Beaulieu, autrefois de Zenon Park, avaient lieu le 30 janvier en l'église catholique d'Estevan où le défunt demeurait avec sa famille depuis quelques années.

M. B. Beaulieu était le second fils de M. et Mme Pierre Beaulieu (Noëlla Rancourt), de la localité. Il avait fait un stage au collège de Gravelbourg avant son mariage à Mlle Marguerite St-Amand, fille de M. et Mme Amable St-Amand, aussi de la localité.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils et quatre filles dont les âges varient de 2 à 17 ans; ses parents; quatre soeurs, les Rév. Srs Madeleine (Murielle), de Végreville, Alta, Gisèle, de Bonneville, Alta, et Monique (Réjane), d'Edmonton, Alta, toutes trois de la communauté des Soeurs Notre-Dame d'Evron, et Mme Denis Chabot (Audette), de Minnetonas, Man.; quatre frères, Montcalm, Damien et Benoit, de Prince George, C.-B., et Olivier, de Saskatoon.

Décès de M. A.-J. Lalonde

Dans l'église de la localité avait lieu, le 31 janvier, le service de M. Arthur-J. Lalonde, décédé à l'âge de 80 ans. Le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, officiait, assisté de M. l'abbé Arthur Marchildon et du R. P. A. Lalonde, neveux du défunt.

Des Chevaliers de Colomb du Conseil local, dont MM. Fernand Rémillard, Louis Favreau, Terry Dierker, Raymond Larochelle, Marc Bernard et Gérard Leblanc, étaient porteurs honoraires. Les porteurs actifs étaient MM. Simon Valois, Maurice et Jean Lalonde, Paul Marchildon, Wilfrid et Clément Valois, neveux du défunt.

M. Lalonde naquit à Perkinsfield, Ont. Il vint en Saskatchewan en 1910 et s'établit sur un homestead de la localité en 1912. En 1917 il unissait sa destinée à celle de Mlle Emma Valois, décédée en 1957.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mme Yvonne Ladouceur, d'Alexandria, Ontario, Mme Annette Baril, de Sorel, Qué., Mme Bernadette Goyette, de Williams Lake, C.-B., et Mme Marie-Rose Bourrier, de St-Boniface, Man.; un fils, Fred, de Zenon Park; un fils adoptif, M. Simon Valois, de Lynn Lake, Man.; une soeur, Mme Anna Marchildon, de North Battleford; trois frères, Théodule, de Zenon Park, Edilbert, de Prince George, C.-B., et Ulric, de Melfort.

Bellegarde

Çà et là

A l'assemblée annuelle de la paroisse eut lieu l'élection d'un nouveau syndic. M. Jos. Blézy fut élu pour remplacer M. Eugène Monin, sortant de charge.

Félicitations à M. et Mme Joseph Bouchard à l'occasion de leurs noces d'or.

M. et Mme Gabriel Sylvestre et leur fils, Marc, ainsi que Mmes Francis Sylvestre et R. Gail, sont allés à St-Boniface pour la graduation d'Andréa Sylvestre, fille de M. Gabriel Sylvestre.

M. et Mme Henri Wilvers ont passé quelques semaines à Winnipeg.

Prompt rétablissement à Mme Jules Gofflot et à MM. Vital et Charles Tinant, hospitalisés.

Près de 4,900 missionnaires catholiques canadiens dans les pays du Tiers-Monde

Dans les endroits aussi exotiques que le Bhoutan, à la frontière du Thibet, l'Ile Maurice dans l'Océan Indien ou encore à Macao, le voyageur peut rencontrer des missionnaires catholiques canadiens. A leurs tâches proprement religieuses, s'ajoutent d'importantes responsabilités dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement communautaire.

Selon une récente compilation de la Conférence Religieuse Canadienne, on compte 4,886 envoyés de l'Eglise catholique canadienne dans 100 pays et territoires du Tiers-Monde. Les religieuses fournissent la plus large part des effectifs, soit 2,019, ce qui représente 41.3% du total. Le reste du contingent se répartit ainsi:

religieux-prêtres: 1,409 (28.8%);
religieux-frères: 902 (18.6%);
laïques: 249 (5.1%);
prêtres diocésains: 128 (2.6%);
membres d'instituts séculiers: 101 (2 %).

A ces chiffres, il faut ajouter 24 évêques ainsi que 54 scolastiques ou séminaristes.

Il faut faire trois remarques sur ces statistiques:

1) le chiffre de 249 laïques est sans doute inférieur à la réalité;
2) à l'exception d'un prêtre qui travaille en Tunisie, tous les autres prêtres diocésains sont en Amérique latine;
3) pour avoir le grand total des effectifs missionnaires de l'Eglise canadienne, il faudrait ajouter le personnel (1,129) qui travaille dans les 8 vicariats apostoliques du Nord canadien. On y trouve 18 prêtres diocésains, 293 religieux prêtres, 136 religieux frères et 682 religieuses, sans compter un certain nombre de laïques.

Quant aux continents, c'est l'Amérique latine qui arrive en tête avec 1,883 Canadiens, soit 38.5% des effectifs canadiens. Suivent selon l'ordre d'importance du contingent: l'Afrique avec 1,785 (36.5%) Canadiens dans 40 pays; l'Asie avec 1,100 (22.5%) Canadiens dans 22 pays; l'Océanie avec 118 (2.4%) Canadiens dans 7 pays et territoires.

Il est intéressant de souligner la diversité d'origine de ces envoyés de l'Eglise canadienne. Ainsi, en Amérique latine, les religieux et religieuses appartiennent à 85 communautés (sans compter la présence de prêtres diocésains venant de 31 diocèses), en Afrique, 63; en Asie, 47 et en Océanie, 8.

Les plus larges groupes de missionnaires canadiens se trouvent, selon leur ordre d'importance, au Japon (444), à Haïti (375), au Pérou (356), au Brésil (315), au Lésotho [ex-Basutoland] (204), au Malawi (192), aux Philippines (189), au Chili (183), au Cameroun (165), en Zambie (158), etc.

Signalons que la Commission des Missions de la Conférence Religieuse Canadienne, dont le siège social est au 324 est, avenue Laurier, Ottawa, a aussi publié une liste détaillée indiquant les pays du Tiers-Monde où travaillent les envoyés de l'Eglise catholique canadienne, ainsi que les instituts religieux et laïques. Sur demande, on peut obtenir gratuitement copie de cette publication.

Roger Tessier, P.B.

1967 une pause dans l'histoire

Des projets intéressants

Laissez filer votre imagination

Si vous, lecteurs de cette chronique, songez à organiser une manifestation particulière à l'occasion du Centenaire, une entreprise dont les fruits ou les souvenirs demeureront, mais n'arrivez pas à découvrir une inspiration enlevante, vous aimeriez peut-être connaître ce que d'autres font un peu partout au Canada. Il y a beaucoup de projets ordinaires, mais d'autres ne manquent pas d'originalité. Faire une suggestion qui stimule l'enthousiasme dans votre milieu particulier, voilà bien l'essentiel.

Voici quelques initiatives de collectivités et de particuliers.

La patrouille de sécurité des écoles de Calgary vient de lancer un concours de composition d'une chanson que les élèves de la ville chanteront durant l'année. Le concours se fait aux trois niveaux: élémentaire, secondaire et adulte. Les chansons primées seront offertes aux réseaux de radio et de télévision.

A Vegreville, en Alberta, environ 50 milles à l'est d'Edmonton, les citoyens sont atteints d'une fièvre nouvelle: organiser au cours de l'année la réunion de tous les anciens habitants qui ont quitté la ville. Le groupe comprendra des juges, un maire, un médecin et plusieurs autres personnalités qui se disent fiers d'être nés à Vegreville. On est bien décidé à en faire la "réunion du siècle"!

Un club formé de plusieurs groupes ethniques de Port Arthur et Fort William aménagera cet été un jardin symbolisant la fraternité internationale. Chacun de ces groupes cultivera son "lot" particulier. Le conseil des parcs de la ville se chargera éventuellement de l'entretien de ce jardin.

Les initiatives individuelles ne sont pas rares. Elles reflètent des intérêts et des talents variés. Eammon Martin, Irlandais de naissance et maintenant citoyen de Toronto, fera durant l'année une collection de chansons de folklore des provinces de l'Atlantique. Concepteur de musées et d'expositions par profession, Martin occupe ses loisirs à faire du journalisme à la pige et à composer des chansons. Il se passionne de folklore. Sa collection sera publiée chez un éditeur de disques de Toronto.

Gladys A. Bunn, de Charleswood au Manitoba, qui est professeur de piano depuis plus de 40 ans, a l'intention de rassembler le plus grand nombre possible de ses anciens élèves et de donner un récital. Ses élèves d'aujourd'hui sont les descendants de ses premières classes qui ont compris d'excellents musiciens. Ces derniers ont consenti à prendre part au récital.

Vous Pouvez le Croire!

X R G A B
X/R = A/B

IL Y A CENT ANS, UN SAVANT NOMMÉ CHARLES WHEATSTONE INVENTA UN DISPOSITIF CAPABLE DE MESURER LES DIFFERENCES DE LA RÉSISTANCE DANS LE FLUX DU COURANT ÉLECTRIQUE. SON INVENTION EST APPELÉE LE "WHEATSTONE BRIDGE"

EAU DURE

EAU DOUCE

LA PLUS RÉCENTE APPLICATION DU WHEATSTONE BRIDGE EST DANS UN APPAREIL ADOUCISSANT L'EAU. LE DÉTECTEUR ÉLECTRONIQUE DANS LE RÉSERVOIR D'ADOUCISSEUR DETECTE LE BESOIN D'EAU DOUCE, COMME LE THERMOSTAT DÉCÈLE LE BESOIN DE CHALEUR.

CE NOUVEL APPAREIL DE DÉTECTION PRÉSERVE LES FAMILLES DU MANQUE D'EAU DOUCE - QUELLE QUE SOIT L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE OU LE VOLUME D'EAU CONSOMMÉ.

L'ADOUCISSEUR RECHARGE SEULEMENT LORSQU'IL EN EST NÉCESSAIRE, CE QUI, D'APRÈS L'INSTITUT CULLIGAN POUR L'EAU, ÉCONOMISE JUSQU'À 41% DE SEL. LORSQUE LA FAMILLE PREND DES VACANCES, L'ADOUCISSEUR EN PREND ÉGALEMENT.

Le Canada participera à 67 foires en 1967-68

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a annoncé un programme visant à présenter les produits canadiens à 67 foires et expositions commerciales dans 12 pays et sur cinq continents au cours de l'année 1967-1968.

M. Winters a signalé que le programme, qui durera jusqu'en juin 1968, appuiera sur la pénétration des marchés en Europe orientale, en France et en Amérique latine.

Le programme prévoit la participation canadienne à des foires en Grande-Bretagne, en Tchécoslovaquie, en France, au en Pologne, en Afrique du Sud, en Pologne, en Afrique du sud, en Espagne, en Suisse, aux Etats-Unis, en Allemagne de l'Ouest et en Yougoslavie.

Le Canada participera aux foires très spécialisées des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Europe occidentale, a signalé M. Winters, et présentera des marchandises canadiennes aux clients éventuels dans les foires de Poznan en Pologne, Zagreb en Yougoslavie, et Brno, en Tchécoslovaquie.

De plus, un grand stand sera érigé à la foire internationale du Pacifique, à Lima, au Pérou, afin de démontrer l'importance que notre pays attache au marché sud-américain.

Le ministère, a rappelé M. Winters, ne cesse d'encourager les producteurs canadiens à prendre pied sur les marchés d'exportation et un des meilleurs moyens d'y parvenir est le programme annuel d'étalages canadiens qu'il patronne autour du monde aux diverses foires commerciales.

L'émission "Notre Univers": 500 millions d'auditeurs

TORONTO — La Société Radio-Canada se joindra aux réseaux de télévision de 21 pays, pour une production spéciale et internationale d'une durée de deux heures, qui sera transmise en direct, le 25 juin prochain, à l'intention d'un auditoire possible de 500 millions de personnes.

La Société a annoncé que chacun des 21 pays apportera sa quote-part à la production qui sera transmise à travers le monde d'au moins quatre satellites américains et un satellite russe.

Cette émission pourra être vue dans 30 pays, incluant tous les pays membres de l'Eurovision.

Les délégués des pays, participant à l'élaboration de l'émission, discuteront du programme lors d'une réunion qui se tiendra à Montréal à la mi-mai.

L'émission doit être transmise au Canada entre trois heures et cinq heures de l'après-midi, heure normale de l'est.

Thom Benson, qui réalisera la partie radio-canadienne de l'émission "Notre univers", est aussi superviseur de cette émission pour la zone comprenant le Canada, les E.-U., le Mexique, le Japon, l'Australie et l'Inde.

Radio-Canada produira de dix à quatorze minutes, dégageant quelques aspects du Centenaire.

Consulter les laïcs au sujet de la confession

CHICAGO — Un journaliste catholique a déclaré que beaucoup de catholiques ont un "problème de confession" et que l'on devrait avoir recours à des opinions laïques pour le régler.

Le problème, selon Robert E. Burns, est de savoir comment l'homme de la rue s'y prend pour avouer à un prêtre des péchés concernant le racisme et l'injustice sociale.

La question a été soulevée dans une revue portant le nom de "U.S. Catholic" publiée mensuellement à Chicago. M. Burns a souligné le fait qu'on a beaucoup parlé de certains catholiques qui auraient participé à des représailles contre des manifestants, parmi lesquels se trouvaient un prêtre et une religieuse, au cours de l'été dernier, à Chicago.

M. Burns suppose que certains catholiques avouent au prêtre, en confesion: "Je déteste les Noirs", mais ajoute qu'ils doivent être embêtés par la question traditionnelle: "Combien de fois?".

Le journaliste est d'avis que la confession, telle qu'elle existe actuellement, est trop impersonnelle pour ceux qui recherchent une règle de vie et un appui spirituel.



"La santé mentale", oeuvre du docteur François Cloutier, a été traduite en portugais. Publiée aux Presses Universitaires de France dans la fameuse collection Que sais-je?, la "Santé mentale", du Dr François Cloutier, paraitra prochainement aux Editions Difusao Europeia Do Libro de Sao Paulo, Brésil. Cet ouvrage, qui a déjà fait l'objet d'une réimpression aux Presses Universitaires de France, a également été traduit en japonais. Fondateur du Service de Psychiatrie de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, le Dr François Cloutier (ci-dessus) a rempli, de 1961 à 1965, les fonctions de directeur général de la Fédération Mondiale de la Santé Mentale, dont les quartiers généraux sont à Genève.

N'eût-on rien fondé du tout, n'eût-on pas écrit un livre qui survécût, serait-ce avoir échoué que d'avoir jeté dans le monde quantité d'idées et de sentiments qui ont germé dans des têtes et dans des coeurs, que d'avoir été un éveilleur et un excitateur d'âmes? — Mgr Baudrillart

L'exode rurale s'intensifiera

L'abandon des fermes au cours des 20 prochaines années se fera à une cadence encore plus rapide que celle dont nous avons été témoins depuis une dizaine d'années.

Voilà ce que déclarait dernièrement un expert agricole de la province voisine devant le Conseil d'Agriculture de l'Ontario.

Et tout comme c'est le cas présentement, "les gens qui délaisseront l'agriculture seront les jeunes, les plus habiles en même temps que les mieux douées au point de vue instruction et éducation".

Les travailleurs agricoles deviendront de moins en moins nombreux par suite de la mécanisation, de l'électrification et de la bonne gestion des fermes qui réduiront constamment le besoin des effectifs en main-d'oeuvre.

"Par ailleurs, ceux qui poursuivront leur carrière dans l'agriculture devront être plus efficients. Il leur faudra acheter plus de machines et d'outillage dans un monde où les prix monteront constamment. Plusieurs d'entre eux devront décider s'ils préfèrent investir de $15,000 à $20,000 de plus par ferme ou tout simplement abandonner la partie."

Le conférencier estime à 3,160,000 le nombre de personnes qui ont abandonné l'agriculture de 1921 à 1960. Depuis 1960, l'exode agricole s'est poursuivi à un rythme encore plus rapide.

Employés de ferme

Suivant le même personnage, l'engagé de ferme qui gagne $320 par mois, qui est logé gratuitement, électricité, combustible et lait fournis, gagne en réalité l'équivalent de $490 par mois.

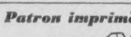
L'ouvrier agricole n'a pas non plus de carte de présence à poinçonner, n'est pas exposé au congédiement, fait les semaines longues et ne peut faire la grève. Toutefois il n'est pas attiré vers le travail agricole principalement pour la raison que les gens se font une image erronée du cultivateur et du travail agricole. Les gens sont en effet d'avis que, si vous n'êtes pas aptes à faire autre chose et si vous êtes faibles d'esprit, il vous est toujours possible d'oeuvrer sur une ferme pourvu que vous ayez bon bras et bon dos.

Et à l'avenir...?

Cependant, il faudra changer, et rapidement, cette conception de l'agriculture. Car l'ouvrier de demain aura besoin d'une solide formation professionnelle.

Le conférencier a recommandé que des cours de formation agricole soient disponibles dans une vingtaine de collèges de technologie et d'arts appliqués de l'Ontario. Ces collèges peuvent aisément fournir les facilités voulues pour l'éducation des personnes qui habitent la campagne.

Il a également proposé qu'un programme de formation soit mis à la portée des employés de ferme sur la ferme elle-même. Il y aurait lieu de sélectionner certaines exploitations agricoles pour fournir une bonne expérience pratique à ces travailleurs. Chaque ouvrier serait tenu de retourner à cette école pratique quelques semaines par année, au cours desquelles il bénéficierait d'un certain régime d'allocations financières établies d'après des règlements appropriés.





Numéro du patron: 9179
Grandeur: 10-18
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

S.O.S. pour le coeur

Aux "états généraux du coeur", qui se sont tenus il y a quelques semaines à Paris, le professeur Jean Lenègre a souligné l'importance primordiale des maladies cardio-vasculaires. Le professeur Lenègre, on le sait, est, depuis de longues années, l'un des plus dynamiques et des plus rigoureux maîtres d'oeuvre de la cardiologie française. Il a bien voulu accepter de faire, à l'intention des lecteurs de l'hebdomadaire "Les Nouvelles Littéraires", le point sur cette si grave question. Nous reproduisons ci-dessous un court passage de ce remarquable article.

"La cause réelle de l'augmentation des maladies cardiaques réside dans les modalités de la vie actuelle de l'homme: les maladies cardio-vasculaires sont en réalité la rançon directe de notre mode de civilisation qu'elles suivent comme l'ombre suit le corps: c'est parce que nous sommes devenus des sédentaires physiquement infirmes avec le siège vissé sur le fauteuil d'une automobile ou d'un transport en commun; c'est parce que nous avons une nourriture trop riche en calories, trop riche en matières grasses, que nos organes s'encrassent littéralement et que les tuyaux que sont nos artères se bouchent plus facilement; c'est parce que nous fumons follement en avalant une fumée toxique que nous fabriquons les occlusions de nos artères et l'infractus du myocarde; c'est parce que nous menons une vie trépidante, agitée, dans une atmosphère bruyante, avide de sensationnel, que notre système nerveux et mental se dérègle plus facilement et dérègle les équilibres circulatoires.

"En conclusion c'est parce que notre civilisation ne tient pas compte de l'équilibre indispensable à la santé entre l'activité physique et l'activité mentale que nous sommes de plus en plus frappés par une maladie sans laquelle on peut espérer qu'une vie humaine pourrait approcher 90 ou 100 ans dans une santé relative."



Pouvez-vous compléter cette addition en remplaçant les lettres par des chiffres, la même lettre représentant toujours le même chiffre?

Réponse



LE SAVIEZ-VOUS ?

GRÂCE À CE PETIT APPAREIL ÉLECTRIQUE PORTATIF, CONTRÔLEUR DE PILOTAGE, LA NAVIGATION MARITIME PRÉSENTE DE MOINS EN MOINS DE DANGER. DES CONTACTEURS PLACÉS SUR LE PONT AUX BONS ENDROITS PERMETTENT EN CAS DE DANGER À L'APPAREIL DE PRENDRE AUTOMATIQUEMENT LA PLACE DE L'HOMME DE BARRE, RENDANT D'INESTIMABLES SERVICES EN CAS DE BROUILLARD P. EX. OU EN CAS DE PANNE DE L'APPAREIL À GOUVERNER.

LA CERVELLE DE L'HOMME PÈSE ENV. 1450 GR. CELLE DE LA FEMME 1300.
DANTE AVAIT UN TRÈS PETIT CERVEAU.
CE SONT LES ESQUIMAUX QUI ONT LES PLUS GRANDS CERVEAUX.

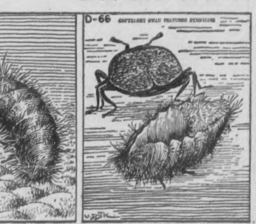
UN RENARD, LE "RENARD VOLANT"? NON! UN ÉCUREUIL QUI, GRÂCE À UNE MEMBRANE ENTRE SES PATTES AVANT ET SES PATTES ARRIÈRE, PEUT ÉLÉGAMMENT "PLANER" D'UNE BRANCHE À L'AUTRE.

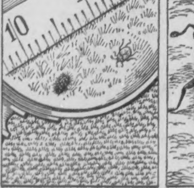
QUAND EN JANVIER 1801 T. LEIPER EXPÉRIMENTA SA VOIE FERRÉE PRIVÉE, ON PUT LIRE DANS LE "PHILADELPHIA AURORA" QUE "LA VOIE FERRÉE SE COMPOSE DE DEUX LIGNES PARALLÈLES DE CHÊNE MASSIF, LES ROUES DES VÉHICULES S'ADAPTANT EXACTEMENT À CES LIGNES. UN CHEVAL DE CETTE FAÇON PEUT TIRER UNE CHARGE PRESQUE 3 FOIS AUSSI LOURDE QUE SUR LA ROUTE". 3 ANS PLUS TARD, LA PREMIÈRE LOCOMOTIVE SUR RAILS MÉTALLIQUES ROULAIT AU PAYS DE GALLES.

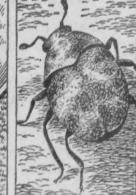
Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!







Parmi les innombrables espèces d'insectes que l'on rencontre dans tous les milieux, il existe un insecte particulièrement redouté des ménagères. C'est une sorte d'escarbot, dont le nom varie selon les pays, mais qui devrait être dénommé bouffe-tapis.

La larve, une chenille minuscule, est munie de pièces buccales broyeuses auxquelles rien ne résiste. C'est une véritable orgie de textile: tapis, robes, pardessus. La larve s'est si bien gavée pendant tout l'hiver que son corselet éclate et une métamorphose se produit.

L'orgie de laine continue jusqu'à la deuxième et dernière métamorphose d'où sort l'insecte, d'environ 2 à 3 mm. tel que nous pouvons alors l'observer. Mais, à partir de ce moment, l'insecte n'est plus dangereux pour nos tapis ou vêtements, il dédaigne tous les textiles! Il quitte son garde-manger primitif pour aller se nourrir dehors de pollen et... chercher une compagne.

La femelle déposera plus tard sa progéniture dans l'un ou l'autre tapis ou vêtement et le cycle infernal est prêt à recommencer.

Pour la première fois de son histoire la haute couture parisienne se déroulera pour s'installer à l'Expo de Montréal

PARIS — Pour la première fois de son histoire, la haute couture parisienne va détacher des vendeuses, modélistes et pièces de collection pour les installer à l'étranger. Une dizaine de grands couturiers, parmi lesquels Balanciaga et Givenchy, qui pourtant ne quittent jamais la capitale auront, à l'Exposition internationale de Montréal, leurs stands particuliers, créés pour eux par des décorateurs connus. Une décoratrice, choisie en commun, viendra monter sur place décor et installation.

C'est à la demande de M. Didier Delfour, conseiller municipale et délégué de la ville de Paris à l'Exposition internationale, que ces couturiers vont établir outre-atlantique, 180 jours durant, des succursales de leurs maisons. Le conseil municipal de la capitale française, fidèle à son amitié traditionnelle pour Montréal, entend participer largement à cette manifestation. Les crédits votés sont importants: 5 millions 500,000 francs (près de $1,100,000). L'emplacement choisi est vaste autant que bien placé, situé au rez-de-chaussée, immédiatement à droite de l'entrée principale du pavillon français. Le style de présentation retenu est celui du charme, de l'élégance et de la sobriété. Il sera fait appel aux techniques les plus modernes, les procédés audio-visuels et de grandes vitrines prismatiques, entre autres, qui mettront en valeur objets, documents, pièces de collection en nombre volontairement réduit, pour éviter toute accumulation fastidieuse, mais tous de qualité.

Commentaires de Jeanne Moreau

Franchissant le seuil de ce Paris canadien, les visiteurs pénétreront dans le grand hall d'entrée où les accueilleront, en même temps que le sourire des hôtesses, venues elles aussi de Paris, quatre grands écrans sur lesquels seront projetés en permanence un petit film (5 à 6 minutes), qui les mettra dans l'ambiance. Réalisé par François Rechenbach, l'auteur de "l'Amérique insolite", ce document montrera des vues prises sur le vif l'été dernier dans la rue, mais aussi sur des places connues comme les places de la Concorde, de Tertre et de Furstenberg. Le commentaire sera dit par Jeanne Moreau, vedette de "Viva Maria" avec Brigitte Bardot.

Grand luxe

Sortant du hall d'accueil directement sous les écrans, les visiteurs entreront dans l'exposition proprement dite. Celle-ci comprendra quatre subdivisions: la mode d'abord, celle des grandes maisons classiques, mais aussi celles des jeunes couturiers de style "rive gauche" ou St-Germain-des-Prés. Le haut commerce, ensuite, avec une présentation commune des "cinq Grands" de la joaillerie, et des stands réservés aux parfumeurs Guerlain ou Rochas, à des boutiquiers de luxe comme Hermès, à des antiquaires renommés, à des artisans célèbres ou à des spécialistes de l'art de la table.

Le tout Paris

Le "Paris intellectuel", ensuite, qui fera vivre par des documents ou des commentaires sonores aussi bien l'Académie française que Jean-Paul Sartre, dans une grande évocation mise en scène par François Billetdoux, l'un des représentants les plus qualifiés du jeune théâtre français, auteur de "Tchin-Tchin", pièce jouée dans le monde entier.

Le "Paris futur", enfin, évoquera brièvement l'histoire de la capitale et ses enceintes successives au cours des siècles passés, mais cherchera surtout à montrer les gigantesques transformations qui s'offrent aujourd'hui dans son urbanisme: rénovation des quartiers les plus vétustes, construction d'un métro express régional, création d'un boulevard périphérique de 36 km., qui, sur trois ou quatre voies dans les deux sens, permettra demain de faire le tour de Paris en un peu plus d'une demi-heure, et d'une voie express qui, sur la rive droite de la Seine, donnera aux automobilistes la possibilité de traverser la ville (11 km.) du sud-ouest au nord-est en sept minutes, etc...

Bien entendu, Paris à Montréal aura aussi son café avec terrasse, où des serveurs en tablier blanc, tout comme sur les boulevards, offriront aux visiteurs fatigués, bière à la pression, liqueurs de France, vin rouge ou jus de fruits.

Les travaux d'installation de cette présentation parisienne avancent conformément au plan prévu, mais beaucoup reste encore à faire et, pour la 4e fois, M. Didier Delfour, qui consacre pratiquement tout son temps, depuis des mois, à cette affaire, a pris l'avion à nouveau afin de gagner Montréal, où il séjourna huit jours.

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire ce qu'il faut faire pour devenir membre de la Gendarmerie Royale du Canada? J'ai dix-huit ans et je terminerai ma douzième année scolaire (j'espère) en juin. J'ai bonne santé et je mesure cinq pieds et onze pouces. Croyez-vous que j'aurais des chances d'être accepté? Merci. — **Jojo**

R. — Vous n'avez qu'à écrire ou vous présenter aux bureaux de la Gendarmerie Royale, avenue Portage, Winnipeg, et on vous donnera toutes les informations concernant les qualifications et les conditions d'inscription dans ses cadres. D'après les détails que vous donnez, vous avez en effet de bonnes chances d'être accepté, si vous remplissez les autres conditions qu'on requiert. Votre scolarité, votre taille et votre bonne santé font de vous un bon candidat.

☆ ☆ ☆

Réponse A Inquiète. A votre place je le serais aussi. Ne laissez pas traîner cette situation. Allez immédiatement consulter un avocat et donnez-lui bien tous les détails de cette transaction. Il est probable que, s'il n'est pas trop tard, il saura vous aider à sortir d'un très mauvais pas. J'aimerais beaucoup vous donner des conseils, mais, à mon grand regret, je n'ai aucune compétence en cette matière. Ne tardez pas, faites vite.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis longtemps je désirais vous exposer mon cas: Comment faire pour vaincre la timidité, car elle me gâche la vie? Je me sens torturé par cette paralysie qui m'empêche de m'expliquer, car j'ai tant de choses intéressantes à dire. Vous pouvez me croire, lorsque je suis devant des jeunes filles ou devant des inconnus, je rougis, j'en perds ma langue et mon coeur bat fort. Alors, je vous demande comment faire pour guérir de cette maladie. Merci. **Muet.**

R. — Je comprends que votre vie vous paraisse un supplice, car il n'y a rien de pire que de se sentir incapable d'aborder les autres simplement, d'établir un contact, de leur parler. En réalité, cependant, il y a une grande différence entre se sentir incapable et l'être vraiment. La grande majorité des gens ne sont pas incapables de franchir ce mur, mais ils croient qu'ils le sont.

Pour sortir de cette timidité et de cette solitude, il vous faudra joindre une équipe sportive, un ciné-club, une chorale ou n'importe quelle autre activité. La vie d'équipe vous donnera l'habitude de communiquer avec les autres, vous obligera à sortir de vous-même. En un mot, les autres ne vous feront plus peur. Vous prendrez l'habitude d'être vous-même, naturel et à l'aise en toutes circonstances. D'ailleurs, la timidité n'est qu'une forme d'orgueil. Il faut tout d'abord accepter de se montrer tel que l'on est, avec ce qu'on a de bien et de moins bien, sans se soucier du jugement des autres. Si vous y parvenez, vous n'aurez plus de raison d'être intimidé. Bonne chance!

☆ ☆ ☆

Q. — Je voudrais faire de l'escrime, mais ne sais où m'adresser pour obtenir des renseignements sur les clubs qui existeraient dans la région métropolitaine. Pourriez-vous m'aider? Merci. — **Fleurette.**

R. — Je sais qu'il existe un club d'escrime à l'université de Manitoba et je suis certaine qu'en communiquant avec le directeur des sports du YMCA, du YWCA ou du YMHA, on saura vous donner toutes les informations nécessaires. L'équipe féminine de fleuret sera représentée lors des Jeux Panaméricains au cours de l'été et je crois qu'il y aura des concurrents dans les trois armes chez les hommes.

☆ ☆ ☆

Q. — Quels moyens devrais-je prendre pour faire disparaître un embonpoint du ventre? — **Nadine.**

R. — Faites de la gymnastique régulièrement. Ce n'est pas un moyen rapide, mais il est excellent. N'oubliez pas qu'il faut absolument faire ces exercices pendant quelques minutes tous les jours, préférablement matin et soir.

LOUISE

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Ce n'est pas aussi simple de se faire comprendre qu'on pourrait le croire! L'autre jour, par exemple, vous avez dit "telle chose", mais cette dame a cru que vous sous-entendiez "telle autre chose" beaucoup moins anodine! Pourtant, vous avez parlé de bonne foi, dans l'intention de rendre service, et vous voilà soupçonnée des plus noirs desseins. Profondément déçue que vos paroles aient été si mal interprétées, vous prenez la décision de vous mêler désormais de vos affaires. Pour un seul petit esprit qui vous jugea faussement, à la mesure peut-être de ses propres sentiments, pour une seule personne qui crut voir en vous quelques-unes des vilenies qui dorment en elle, se peut-il que vous soyez prête à refuser à quiconque les comprendrait, et vous en serait reconnaissant, un conseil judicieux, un renseignement éclairé, un coup de main secourable? Les esprits mesquins sont quand même trop rares, pour que le coeur se blinde tout à fait contre leurs coups de griffe occasionnels, pour que la première trahison venue serve de mise en garde, et nous dispose à dépenser autrement, le surplus d'énergies qu'il est si bien de mettre au service de l'amitié.

✦ ✦ ✦

— A quinze mois j'ai été déjà victime d'un embarras financier!

— Pas possible?

— Mais si, j'avais avalé un sou!

✦ ✦ ✦

Pour que le poisson bouilli soit ferme et blanc, ajoutez un peu de jus de citron dans l'eau de cuisson.

✦ ✦ ✦

Pour rafraîchir les touches blanches de piano, un peu jaunies, prendre un morceau de flanelle tamponné d'un peu d'eau de Cologne et frotter doucement.

✦ ✦ ✦

Quand vous êtes pressée à l'heure du déjeuner et qu'il vous faut beaucoup de rôties beurrées, faites amollir le beurre en le déposant dans un plat préalablement chauffé.

✦ ✦ ✦

— Quelle est la personne la plus âgée du village? demande le nouveau curé.

— Il n'y en a plus, répond un paysan. La plus âgée est morte hier.

✦ ✦ ✦

Servez-vous de jus de citron pour faire disparaître les taches d'encre indélébile. Placez un coton à fromage sous le tissu pour qu'il absorbe l'excès de l'encre. L'action chimique de ce traitement est instantané.

✦ ✦ ✦

Ce qu'est le maître est encore plus important que ce qu'il enseigne.

K. Menninger

✦ ✦ ✦

Pour redonner du corps à votre ruban à mesurer, pressez-le entre deux papiers cirés.

✦ ✦ ✦

Un enfant égaré demande à la police: "Monsieur l'agent, vous n'auriez pas vu une dame sans moi?".



Soufflé aux pommes de terre et au fromage

- 1 tasse (¼ livre) de fromage cheddar, râpé
- 2 c. à table de beurre
- 2 tasses de pommes de terre pilées, chaudes
- 2 jaunes d'oeufs battus
- ½ tasse de lait
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ⅛ c. à thé de moutarde en poudre
- 2 blancs d'oeufs

Incorporer le fromage et le beurre aux pommes de terre. Mêler les jaunes d'oeufs, le lait et les ingrédients secs et les ajouter au mélange de pommes de terre; fouetter jusqu'à ce que lisse.

Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce que fermes et secs. Incorporer au mélange de pommes de terre. Déposer dans un plat à four graissé d'une capacité de 4 tasses. Cuire à 350°F, jusqu'à ce que doré, 40 à 45 minutes. 4 portions.

Les enfants ont aussi besoin de leur père

Nous nous sommes attachés à souligner l'importance, pour l'équilibre de la famille, de lutter contre tout ce qui tend à priver le foyer de la présence et de l'influence de la mère. Cependant, il n'est pas moins indispensable que le père prenne le temps nécessaire de s'occuper de ses enfants, lui aussi.

Bien des drames familiaux pourraient être évités si le père de famille prenait conscience de son rôle et s'appliquait à le remplir de la meilleure manière possible. Nombre d'adolescents ne se plaisent pas à la maison simplement parce que le père y est si peu que cela ne compte pas, et que lorsqu'il s'y trouve, il ne s'occupe pas de ses enfants ou il le fait mal.

La mère est pratiquement seule pour faire face à toutes les obligations domestiques. Elle est écrasée, se décourage et échoue. C'est une situation très fréquente et nous en connaissons des exemples dans tous les milieux. Les causes sont très diverses.

Certains disent avec une nuance de mépris: "Elever les enfants c'est l'affaire de la mère; c'est elle qui les a mis au monde, qui les nourrit et qui les soigne. Moi j'ai bien assez de gagner l'argent nécessaire à la bonne marche du foyer".

Pour les uns, cette manière de voir sert à dissimuler une certaine lâcheté ou une certaine paresse devant ce qu'ils savent bien, au fond d'eux-mêmes, être leur responsabilité. D'autres s'imaginent que ce serait déchoir de leur condition d'homme que de prendre une part à certains travaux ménagers et surtout à l'éducation des enfants.

Il faut être deux pour fonder un foyer. De même, les deux sont nécessaires, indispensables, pour élever les enfants qui y naissent.

Même le bébé a besoin de la présence affectueuse et agissante de son père. Il gardera, dans son subconscient, le souvenir de ce papa qui savait l'amuser. Deux images seront indissolublement liées en lui, celle de son père et celle de sa mère. Cela est capital pour son équilibre.

Et puis, Monsieur, ne pensez pas que, les enfants grandissant, ce soit perdre du temps que de jouer au train électrique, au ballon ou a tout autre chose. Ils en ont besoin. Il est nécessaire aussi de savoir bavarder avec eux. En un mot, nos enfants doivent avoir la notion fortement encrer en eux que vous êtes non un camarade, un copain, mais leur grand ami, avec tout ce que cela comporte de confiance et d'admiration, et aussi d'affectueux respect.

Les petits, garçons et filles, ont besoin d'avoir un modèle sur qui régler leur conduite afin de structurer leur personnalité.

Il leur est d'autant plus indispensable qu'ils grandissent, et l'adolescence sera d'autant moins difficile que l'image du père aura été plus belle.

Oui, que de souffrances et de malheurs seraient évités si le père savait prendre du temps pour ses enfants. Au fond, c'est simple...

Georges Lévesque

Une Canadienne est déléguée à l'ONU

Une Canadienne de la Colombie-Britannique, Mme Elsie MacCleave, de Penticton, a été nommée déléguée aux Nations unies par la Fédération canadienne des femmes d'affaires et professionnelles.

Mme MacCleave, après avoir assisté à la 20e assemblée de la Commission de l'ONU sur le statut de la femme, effectuera une tournée de conférence parmi les groupements de femmes d'affaires et de profession. Ex-échevin de Penticton, Mme MacCleave était membre accrédité de l'association des femmes d'affaires et professionnelles de cette ville en 1946, et elle fut présidente provinciale pour la Colombie-Britannique de 1950 à 1952.

Billet du jeudi

Le grand médiéviste que fut le Père Longpré

Le Père Ephrem Longpré, franciscain, qui mourut à Paris en 1965, laissant un ouvrage posthume sur saint François d'Assise, tenait par de nombreuses attaches à la région maskoutaine.

Il n'en était pas originaire, puisqu'il avait vu le jour à Woonsocket dans le Rhode Island, mais il avait été élevé à Upton dans le comté de Bagot, l'aîné d'une dizaine d'enfants.

Il fut l'un des plus célèbres médiévistes de notre époque et le plus simple des hommes, qui se montrait à l'occasion excellent vivant.

Ses supérieurs l'envoyèrent en Europe en 1920, pour étudier en travaillant, ou vice-versa, et il y passa 45 ans dans les principaux couvents de son ordre, aussi bien en Italie qu'en France, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, en Belgique, en Espagne.

Il parlait la plupart des langues de ces pays, ou les savait assez pour les lire et comprendre.

Pendant la seconde guerre mondiale, il refusa d'être rapatrié par voie du Portugal — comme on le lui offrait — demandant qu'on lui permit de servir comme prêtre en France, dans les forces de la libération.

Il en vit alors de toutes les couleurs, jusqu'au plus profond du maquis, mais ce fut pour lui une expérience unique, dont il se louait.

Car, disait-il à ses intimes, il eut alors l'occasion de remplir un rôle sacerdotal dont ses études l'avaient jusque là éloigné.

• • •

Son crédo philosophique s'appuyait sur Duns Scot, dont il chercha les moindres textes dans les bibliothèques de l'Europe, les plus obscures comme les plus célèbres.

Un article d'Hermas Bastien rappelle son séjour au Canada en 1927, au cours duquel il prononça une série de conférences retentissantes sur l'Ecole franciscaine du XIIIe siècle, saint Bonaventure et Duns Scot.

Il déclara alors, ce qui troubla la quiétude d'un bon nombre, que "la métaphysique franciscaine est appelée à combler le vide effroyable qui sépare la pensée chrétienne et la philosophie contemporaine".

Puis il terminait par un vibrant appel à la collaboration dans la recherche de la vérité.

Et ce, dans un esprit d'oecuménisme qui n'étonne pas aujourd'hui, mais dont on n'avait pas l'habitude il y a quarante ans.

On n'en finirait plus de rappeler les travaux innombrables du Père Longpré, dont la plupart ne parurent même pas sous forme de livres.

Bon nombre d'entre eux se trouvent dans des dictionnaires spécialisés ou des encyclopédies.

Ainsi son magistral article sur la vie de saint Bonaventure, qui s'étend sur 48 colonnes dans le **Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique.**

De même son exposé de la doctrine spirituelle du même saint, qui prend 76 colonnes au **Dictionnaire de la Spiritualité.**

Un autre franciscain de la région maskoutaine, le R. P. Patrice Robert (Paul), d'Upton lui aussi et natif du village, releva en 1941 (pour les années 1921-1939) 119 publications dues au Père Ephrem, relatives aux auteurs franciscains des 13e et 14e siècles.

• • •

Le dernier ouvrage du Père Longpré, consacré à François d'Assise son maître, serait une oeuvre unique, un modèle du genre.

On le trouva dans les papiers de l'auteur et on le considère, en certains milieux, comme son testament spirituel.

Car le biographe, laissant en partie ce qu'on sait du saint par la légende et l'histoire, tient à montrer le sens profond de sa vie, de son action, de ses réformes.

Il n'ignore aucun des documents, même les plus anciens, qui ont trait à la personnalité du saint, sous l'angle temporel comme le spirituel, insistant sur le rôle qu'il s'était donné: vivre l'Evangile à la lettre — ce qui n'est et n'a jamais été règle commune, malgré ce qu'on en croit.

Le Père Longpré, né en 1890, avait 75 ans quand il mourut à Paris, emporté dans une crise cardiaque.

Entré au Collège séraphique de Montréal en 1902, il fit ses humanités chez les Sulpiciens du Collège de Montréal, pour revêtir la bure franciscaine en 1911, étudier ensuite au **Studium** des Franciscains de Québec, être ordonné prêtre en 1918.

Il partait peu après pour Rome et le reste de l'Europe, ne revint jamais au pays sinon pour de brefs séjours.

L'ILLETTRE

Recette maoïste pour les couples

MOSCOU — "Nedelya", le supplément de fin de semaine des "Izvestia", écrivait dernièrement que la presse chinoise qualifie l'amour entre la femme et son mari de "préjugé de petits bourgeois" et recommande plutôt aux époux de se renforcer idéologiquement en s'abreuvant mutuellement de critiques. En résumé, selon la pensée de Mao, l'amour conjugal doit être remplacé par un climat de combat idéologique et de critiques.

Voici d'autres recommandations de la presse maoïste:

— Il faut cesser de perdre votre temps dans les rêves et les propos sentimentaux. Ce temps sera mieux employé à étudier les oeuvres de Mao.

— L'amour est une occupation psychopathique qui fait perdre du temps et de l'énergie.

— La notion de "vie privée" est une notion typiquement bourgeoise et doit être remplacée par les exigences politiques.

— La façon traditionnelle de fêter les "noces" doit faire place à des chansons de groupe où sont proclamés les slogans de Mao. Comme cadeau aux mariés, un portrait de Mao ou une copie de ses oeuvres.

Enquête sur la place des femmes dans l'Eglise

TORONTO — Un groupement de féministes catholiques fait circuler un questionnaire parmi les membres de l'association, au sujet du statut de la femme dans l'Eglise catholique au Canada.

Les réponses à ce questionnaire distribué dans tous les secteurs de la St. Joan's International Alliance, seront présentées au Congrès mondial du laïcat catholique qui se tiendra à Rome, en octobre prochain.

Un communiqué de Cecilia Wallace, de Toronto, représentante et organisatrice de la section canadienne de St. Joan's Alliance, souligne que ce questionnaire cherche à découvrir si les femmes sont traitées sur le même pied d'égalité que les hommes dans l'Eglise catholique.

Parmi les questions posées, on demande si les femmes font partie de comités scolaires, paroissiaux, diocésains, et si on note vraiment une meilleure collaboration entre le clergé desservant les localités, la hiérarchie ecclésiastique et les femmes.

La douceur est forte. La douceur est armée pour la justice et pour la paix. Elle ne fait pas d'inutiles moulinets avec son épée, mais elle en a une le long de son flanc, et elle en tient la garde dans sa paume solide et calme. Sans elle il n'y a que violence. — René Bazin

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par Doris Faber

NUMERO 27

Nous aurons une vie large, tu seras choyée.

— Et quand notre commerce aura prospéré, nous regagnerons l'Europe où nous continuerons d'exercer cette profession ...artistique jusqu'au jour où il nous faudra nous constituer un avocat, où nous nous trouverons devant des juges...

Ralph ne répondit pas comme il le pensait: "Nous nous arrêterons à temps..." L'intonation de Lorraine était cinglante pour la première fois, depuis le commencement de son affreuse découverte. La jeune fille se réveillait enfin d'un songe trouble et cruel. Pourtant, Ralph crut bon d'objecter:

— Evadée de Hongrie, dénuée de tout, tu as bien été sur le point de vivre d'expédients, de profiter d'un héritage qui, logiquement, ne devait revenir à personne.

Lorraine se leva brusquement, transformée, les yeux brillants, le visage enflammé de colère. Sa voix n'était plus éteinte, mais vibrait, âpre et haute:

— Ce moment de faiblesse, que je t'ai avoué dans une lettre par laquelle je cherchais à me punir en m'humiliant, n'a rien de commun avec ton entreprise d'escroquerie. La souffrance, la misère m'ont été de mauvaises conseillères et j'ai cru, sincèrement, comme mon oncle, que cet héritage, devenu sans objet, pouvait nous apporter quelque bienfait plutôt que de rester sous séquestre. C'est tout et je le jure. J'ai regretté et pleuré cette brève épreuve. Nul n'est sans péché. L'essentiel, c'est de détester sa faute. Mais toi qui voles, qui fraudes, tu sembles satisfait et sans remords... Toi, mon ami des jours heureux, que je suis venue rejoindre si loin et avec tant d'espoir...

Lorraine avait arraché ses mains à celles de Ralph. Elle les éleva jusqu'à son visage pour masquer ses larmes. La réalité effaçait le mirage; elle était là, laide et sans fard. Le garçon charmant d'autrefois appartenait à l'espèce de ceux qui ne savent ni se contraindre, ni refuser les tentations, la race des faibles que toute pente mène à un abîme. Gâté par sa mère, brimé par son père, mais surtout déformé par une vie impitoyable à ceux qui sont privés d'une armature de volonté et de morale. La guerre de Corée et ses visions atroces, le long séjour en Extrême-Orient dans une atmosphère amollissante avaient changé l'aimable romantique en un aventurier qui n'était pas de grande envergure, se figurait jouer les "caïds" en côtoyant illégalement le danger. Lorraine l'avait perdu de vue pendant quelques années et cette séparation élevait entre eux un obstacle aussi indestructible que la Grande Muraille de Chine. Tout en lui était faussé. Il était même vain de lui reprocher son cynisme. S'il gardait un visage, un sourire attirant, une voix qui se voulait persuasive, son âme était corrompue. Il fallait donc que le cher passé s'abolisse. Les liens, les souvenirs se défaisaient. Lorraine avait eu un ami; elle se trouvait, à présent, en face d'un étranger. Il y avait de quoi crier au secours. Dure pour elle-même, Lorraine maîtrisa enfin ses larmes, montra son visage meurtri. Ralph, désemparé non par de tardifs scrupules, mais par l'attitude de la visiteuse que sa folle présomption lui avait fait espérer plus soumise, se débattait:

— Voyons, Lorraine, tout cela peut ne pas te plaire, mais ce qui compte, c'est notre amour. Je n'ai jamais cessé de te désirer auprès de moi, de t'aimer.

Il avait recours à sa séduction, mais elle restait inopérante; le charme était à jamais rompu.

— M'aimer! répliqua Lorraine amère. Ton amour, mon pauvre Ralph, n'est-il pas cousin germain de l'égoïsme? C'est toi que tu aimes à travers moi.

— Qu'importe? L'amour sauve tout et j'ai le tien. Tu ne diras pas que depuis une demi-heure tu ne m'aimes plus.

C'était le moment de la justice et de la vérité. Elles ne pouvaient qu'être implacables.

— Non, dit Lorraine, tu n'es plus rien. J'ai eu un ami; il vient de disparaître pour toujours. Ne te trompe pas, Ralph: j'ai éprouvé pour toi une amitié amoureuse et j'étais touchée de ce que je croyais être chez toi de la ferveur... Je suis arrivée ici avec toutes mes illusions, prête à t'aider, craignant que tu ne sois en danger pour une bonne cause ou seulement par goût du risque. Je t'aurais même peut-être sacrifié le véritable amour. En effet, je l'ai trouvé.

Les mâchoires de Ralph se durcirent. Ses yeux couleur du temps s'obscurcirent. Il cria, comme s'il était victime d'une injustice:

— Tu en aimes un autre? Ce Japonais avec qui je t'ai aperçue à Tokyo, dans le quartier d'Asakusa? Granville?

— Non.

Lorraine ayant recouvré toute faculté de raisonnement, pensa: "Philippe a rencontré Ralph, quelquefois. Il lui a acheté cette statuette de Fô, le "dieu du bonheur"... fort cher, a-t-il dit. Il était le premier client trompé, avant le sénateur américain... et il se refusait à me faire souffrir..." Elle prononça d'un ton net:

— C'est Philippe Vernin.

— Vernin? Il ne t'a rien dit de moi?

— Rien. D'abord, il a eu des doutes; ensuite, il est arrivé à la certitude lorsque Claude Granville a commencé à mener son enquête avec le policier du F.B.I. Philippe s'est tu par esprit chevaleresque. Il voulait que je découvre seule la vérité. S'il avait révélé ton... trafic, il aurait eu l'air de te détruire pour en tirer profit.

Les mains de Ralph tremblaient. Lorraine lut dans son regard une menace. Mais la douleur, la déception anéantissaient cette peur instinctive qui avait précédé la découverte de la réalité. Tous les cratères de Kiou-Siou eussent pu se réveiller et répandre leur lave incandescente, Lorraine n'en eût pas été plus atteinte que par la chute de ses illusions. Les cils encore raidis par les larmes, les lèvres frémissantes mais la voix posée, ferme, sans rudesse, elle reprit:

— J'ai prévenu Philippe par une lettre. Il l'aura trouvée le lendemain de mon départ. Je pensais courir un danger en te rejoignant; j'imaginais aussi que mes amis pourraient te prêter main-forte.

— Tes amis?

— Philippe a dû avertir Claude Granville. Ils seront peut-être ici bientôt s'ils ont pris l'avion. Maintenant que je sais tout, il me paraît probable que le policier du F.B.I. les accompagne.

Une expression de fureur déforma le visage de Ralph. Il alla d'un pas nerveux jusqu'à la mallette ouverte, se pencha, la ferma, la saisit d'une main. Puis il fit face à Lorraine et jeta:

— Si je suis inquiété, ce sera parce que je t'ai appelée... Je ne voulais pas renoncer à toi. Tchang, le Chinois, qui t'a conduite ici, m'avait bien dit que c'était une imprudence, qu'il ne fallait pas mêler le sentiment aux affaires.

Lorraine répondit, maintenant sans colère:

— Tu sais bien que, de nous deux, c'est toi, toi seul qui as trahi le passé, notre entente? C'est toi qui as déserté. Pourtant, tu peux te ressaisir. Embarque-toi à Nagasaki, mais ne revois pas tes complices. Fais-toi, loin d'eux, une nouvelle vie.

Ralph ne répondit pas, se dirigea vers la porte-fenêtre, écarta, d'un coup d'épaule, les persiennes. Le ciel bas et pesant s'emplissait de grondements. Un éclair le déchira. La saison des pluies allait commencer avec son prélude d'orages. Ralph descendit en hâte les marches de la véranda, mit sa valise dans la Chrysler, revint à Lorraine immobile. Dans les yeux de teinte incertaine, à présent aussi obscurs que l'horizon, elle vit de l'affolement.

— Il n'y a pas une minute à perdre, dit-il, haletant. S'il faut lutter contre la pluie et le vent, je n'arriverai pas à temps pour m'embarquer.

Il eut un rire forcé.

— Me faire une nouvelle vie ...et recommencer à végéter. Le beau conseil!

Lorraine avait tenté, sans espoir, de le sauver. Son regard, son attitude le montraient non seulement impénitent, mais irrésigné. Il empoigna Lorraine à l'épaule. Elle se retint obstinément au chambranle de la porte-fenêtre.

— Crois-tu possible de m'entraîner par l'intimidation? dit-elle avec une inflexible douceur. Tu n'useras pas de violence, Ralph, tu ne me frapperas pas. Alors, cesse de faire du mélodrame; la situation est déjà assez pénible. Adieu.

L'orgueil, l'instinct de conservation, le regret d'avoir perdu Lorraine s'affrontaient dans l'âme de Ralph. Un nouvel éclair stria le ciel. Brusquement, Ralph se détourna, courut jusqu'à la Chrysler. Lorraine tressaillit au claquement de la portière. La voiture démarra, s'engagea à une allure folle sur la piste de l'enclos, en franchit la barrière, disparut sur la route, en direction de la côte. Lorraine s'assit sur le seuil de la porte. Sans souci de sa solitude, dans cette maison abandonnée, sans crainte de l'orage plus proche, elle attendit. Là seulement Philippe pouvait la retrouver.

CHAPITRE IX
Jusqu'au temps des chrysanthèmes

La pluie ruisselait en cascades le long des colonnes de la véranda, le tonnerre ébranlait le ciel invisible, et déjà venait la nuit lorsque deux lumières mouillées de phares éveillèrent Lorraine de sa triste songerie. Une voiture de tourisme bondissait sur la piste dans un éclaboussement d'eau rougeâtre. Le sol gorgé se diluait en boue liquide. En haut des marches de la véranda, la voix de Lorraine perçait le fracas, la rumeur dont toute la campagne était emplie. En trois bonds, Philippe rejoignit la jeune fille.

— Merci, soupira-t-elle.

— Vous savez tout?

— Oui.

— Vous êtes seule?

Elle répondit d'un signe affirmatif. Il la sentait brisée. Elle s'appuya contre lui. Il l'entoura de son bras.

— Venez, dit-il.

Tous deux fendirent la pluie drue, s'engouffrèrent dans la voiture louée à Beppu. Claude Granville se retourna vers eux et, en même temps que lui, un homme assis à son côté, un peu fort, grisonnant, que Lorraine reconnut pour l'avoir déjà aperçu, attendant le journaliste devant la maison de Mme Automne. Claude s'acquitta hâtivement des présentations:

— Lorraine, voici M. Carter, du F.B.I., avec qui je suis entré en rapport pour rechercher votre... enfin Ralph Wallers. Que se passe-t-il? Wallers a filé? Il s'est décidé à partir sans vous?

— Pour qu'il m'emmène, il eût fallu que je sois sans connaissance, dit Lorraine, sur le visage de qui la pluie avait retrouvé la trace des larmes.

Carter, impatient, demanda:

— Où est-il?

Excédée de fatigue, de chagrin, Lorraine murmura, contre l'épaule de Philippe:

— Il va s'embarquer à Nagasaki.

D'instinct, Claude remettait la voiture en marche. L'Américain ordonna:

— Vite! Granville, par la côte, nous avons une chance de le rejoindre au port.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 47

MESDAMES, AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? N'empruntez pas! Travaillez 2 ou 3 soirs par semaine. Appeler 233-6666. 47-357-49C.

ON DEMANDE DAMES QUI COUDRAIENT A LA MAISON. Couture simple. Nous fournissons les matériels et payons frais de transport allant-venant. Bons gages. Au morceau. S'adresser à Dept. F 7, C.P. 7010, Bureau de poste Adelaide, Toronto 1, Ont. 47-350-49C.

A LOUER — 510, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Complètement privé. $74.00. Adultes de préférence. 47-356-47C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec pension. Pour personne âgée de 70 ans ou plus et parlant français si possible. Signaler: 247-6218. 45-331-47C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-4744. 46-350-48C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Eustache. Salle de billard. Bonne localité pour commerce. S'adresser à Yvan Allard: 233-2852. 43-305-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Signaler: 247-7020 après 5 h. p.m. 46-348-47C.

A VENDRE — St-Vital, avenue Bank. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Plancher: érable. Nombreuses armoires. Site tranquille. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-7146. 47-354-49C.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500; $2,000 comptant. Signaler: 253-8264. 47-355-47C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions, Boîte R-, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg, Man.

Pas de cheveux gris...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs. Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — Village Ste-Anne, Man. Maison: 2 étages, 6 pièces. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Salle de bain, soubassement, eau courante, fournaise neuve au gaz. Située sur lot double. Prix: $4,150. Appeler: 247-4077. 45-334-48C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE — Environ 100 milles de Winnipeg. Bon hôtel de campagne: 10 chambres. Même propriétaire depuis 20 ans. Bon chiffre d'affaires. Accepterait bonne maison 5 pièces ou petit immeuble-appartements 4 logis comme paiement partiel. Signaler: GRover 5-6012. 460-351-49C.

A VENDRE — Deux lots de choix dans le cimetière Green Acres. A réduction. S'adresser à Clovis Muloin, 8940, Mary, Chilliwack, C.-B. 46-343-47P.

A VENDRE — Poêle "Westinghouse" 30". 8 ans. En très bon état. $40. Signaler: 453-2540. 46-340-47C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 333, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 45-333-9-E.O.W.

PROTEGEZ-VOUS D'ALLER A L'EXPO? Retenez vos chambres: $7.00 par jour, près de Montréal. Bilingue. Mme Maurice Lapointe, 158, 41e avenue, Rivière des Prairies, Montréal, Qué. 43-306-50P.

ON DEMANDE — Lot dans St-Boniface pour construire résidence. Au moins 33' de largeur. Signaler: 233-6613. 42-299-T.F.

ON DEMANDE — Dames ou couple respectables pour partager bon logis près église et autobus. $50.00 par mois. Appeler: 247-3627 entre 6 h. et 8 h. du soir. 44-316-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour la position de Directeur (trice) à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, pour le 1er septembre 1967.

Le salaire, payé selon l'échelle en vigueur dans la Division.

Dans la lettre de demande on devra donner qualifications, âge, expérience. Pour tous renseignements, voir, écrire ou appeler: **Fernand Paquin, St-Norbert, 474-1274, ou S. Bisson, Ste-Anne, Man., 422-5369.** 43-309-T.F.

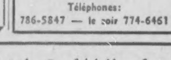
Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE

132 Claremont. Maison pour famille: 6 pièces. Nouveaux chauffage au gaz, plomberie et brochage. Possession immédiate. Termes négociables.

Parc Windsor. Joli bungalow 5 pièces: Tapis mur à mur. Grande salle de récréation. Patio à grillage. $13,500. Termes.

S'adresser à: McCOLL REALTY, 288, ave Marion.
Téléphones: B. CE 3-1451
Rés. ALpine 3-0404 - 284-1690
46-347-47C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. $8,000. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage: huile. Garage. Hypothèque portée par propriétaire.

St-Adolphe — $18,000. Bungalow moderne: 3 ans. Grande cuisine. Poêle et four encastrés. 3 chambres à coucher. 3 acres de terrain. Garage attenant.

St-Boniface — Près école, église et magasins, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Grand terrain, jardin, garage double. Comptant requis: $500. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Triplex moderne: 2 logis 4 pièces et 1 de 3 pièces. Entrées privées. 2 logis meublés. Stationnement et garage. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu mensuel: $270. Prix et termes très intéressants.

Norwood — Précieux-Sang. Duplex ultra moderne 4 ans: 5 et 4. Devra être vendu pour 15 mars. Propriétaire accepterait offre raisonnable avec termes attrayants.

A LOUER, rue Desautels — Logis moderne 3 pièces. Loyer mensuel: $67. Garage. Possession immédiate.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
47-360-47C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park Winnipeg 12

A VENDRE

Norwood — Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Entrées privées. Bon revenu. $2,500 comptant. Balance: hypothèque.

Norwood — Place Raymond. Maison bâtie pour propriétaire il y a 16 ans. Excellente condition. 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot.

Rue Eugénie — Maison: 1½ étage et 7 pièces. Chauffage: gaz. Grand soubassement. Seulement $9,600.

St-Charles — Rue principale. Bungalow: 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Grande cuisine. Salle de couture et bureau au soubassement. Garage. Entrée en béton.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. A vendre en bas du prix coûtant. Propriétaire transféré, maison vacante.

Bon client désirant bungalow dans Norwood ou St-Vital. Bon montant comptant. Si vous désirez vendre, appeler 453-1977.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-361-47C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage: gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.

ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
47-353-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault
St-Boniface

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Loterie

Notre première assemblée régulière de mars aura lieu le jeudi 9 mars prochain. Avis à tous les membres qui possèdent des billets de la grande loterie, de se hâter. Ce sera leur dernière chance de régler leurs comptes avant le grand tirage. Donc, apportez-y argent, talons, billets non vendus. Pourrons-nous rivaliser avec le Conseil St-Josaphat cette année, quant aux billets vendus? Rien comme l'optimisme!

Quo vadis

Très intéressant, ce gaillard. Surtout lorsqu'il a des épithètes si flatteuses pour ses collègues citadins. Intéressante chronique, tout de même, qu'il nous fera plaisir de revoir souvent en ces colonnes. Le Bulletin d'Etat, oui-da! Nous avons conscience pourtant de rapporter les activités du Conseil assez régulièrement en ces colonnes et en français naturellement. Le Conseil d'Etat aimerait avoir tout cela en anglais. Double tâche, n'est-ce pas, et si l'on considère que le Bulletin d'Etat ne reproduirait que quelques lignes par-ci par-là, ça n'en vaut pas la chandelle.

Qu'est-ce qui empêche le fidèle traducteur d'Etat, un parfait bilingue, de glaner en nos colonnes et de traduire en anglais les quelques faits qui feront son affaire. De l'anglais au français, ou vice-versa, quelle différence peut-il y avoir? Qu'il relise le numéro du 23 février quant au "Communion-breakfast", 19th of February, largely attended, in the Sacred Heart church: Provencher had the honor to have as guest Archbishop G. B. Flahiff. His Grace, speaking in impeccable french, urged the Knights to emulate the Church Council and to reexamine closely our objectives for the future. La version française est toute cuite.

BISTOURI.

PETITE NOTE

Le mercredi 8 mars, à 7 h. 30 du soir, l'organisation Via recevra, comme conférencier invité, le magistrat Isaac Rice, de la Cour de police de Winnipeg. Le magistrat a bien voulu accepter de répondre aux questions de toutes les personnes présentes, âgées de plus de seize ans. Il y aura aussi franche discussion. Le local de "Via" est à 211, rue Edmonton, Winnipeg 1. Bienvenue à tous.

ON DEMANDE INSTITUTEUR
Marié ou célibataire pour école indienne, Nord-ouest Ontario, 16 élèves aux grades élémentaires. Logis complètement meublé. Base de salaire: $3,400, plus allocation d'isolement $800 et **transport payé de Winnipeg. Position ouverte le 3 avril.** Ecrire à C.P. 348, Red Lake, Ont. Tél.: 474, **Père E. Benoit, O.M.I.**
45-338-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher angle Taché et Provencher St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

NORWOOD (flats)
Jolie maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Nouveau chauffage, eau chaude: gaz. Fenêtres: aluminium. Nouveau stuc, etc. Le tout en très bon état. Site idéal. **Plein prix: $11,900.**

CRESTWOOD CRESCENT
Joli Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Tapis mur à mur. Ameublement compris incluant lessiveuse, séchoir, congélateur, etc. Certainement une aubaine à $16,000.

RUE BERTRAND
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Bon soubassement. Garage. Prix raisonnable: $10,900.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie: Grand lot pour construction de bungalow. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 14 logis. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE
Maison très attrayante. Grande cuisine avec belles armoires. Salon spacieux. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Prix modique.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
47-362-47C.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Au Sacré-Coeur

Décès de Mme Roland Séguin

Le jeudi 23 février 1967 est décédée, à l'âge de 55 ans, Mme Roland Séguin, née Jeannette Blanchard, de 2280, rue Nicolas-Perrot, Montréal, Qué.

La défunte naquit à St-Hyacinthe, Québec, et vint demeurer à Winnipeg avec sa famille vers l'âge de six ans. Elle fit toutes ses études à l'école du Sacré-Coeur et fut membre très actif de la chorale et du Club.

Outre son époux, Roland, Mme Séguin laisse dans le deuil un fils, Georges et une fille, Diane, son père, M. Albert Blanchard, de St-Boniface, deux frères, Robert, de Calgary, René, de St-Vital, 2 soeurs, Lucienne et Alberte.

Les funérailles eurent lieu le lundi 27 février, en l'église St-Gaétan de Montréal.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour
les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

AVIS PUBLIC
Venant de l'entrepôt
fourrures non réclamées, reprises, usagées, etc.



Plus de 60 jacquettes de fourrure,
rat musqué, phoque, mouton, écharpe de vison, écureuil, etc.
de $15.00 en montant

Plus de 20 manteaux de fourrure,
rat musqué, phoque, martre, racoon agneau, etc.
de $5.00 en montant

Hâtez-vous d'acheter pour un meilleur choix
The Used Fur Shoppe
LE MAGASIN DES FOURRURES USAGEES
517, avenue Ellice,
SU 3-0101

Une génératrice de réserve à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg

La Rév. Sr Ste-Ernestine, s.m., administratrice de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, annonce que le travail d'installation d'une génératrice de réserve est maintenant terminée. Au cours des dernières années, le pouvoir électrique fut interrompu à plusieurs reprises, entraînant une quasi-paralysie des opérations de l'hôpital pendant des intervalles plus ou moins longs. Le nouvel équipement sera actionné automatiquement pendant ces interruptions, ainsi l'hôpital continuera de fonctionner normalement.

Cet équipement est composé d'une génératrice à trois temps, complètement automatique, de 400 kilowatts, 4,160 volts, actionnée par un puissant moteur diesel et logée dans un nouvel immeuble de construction harmonisée à celle de l'aile Cornish de l'hôpital. Cette construction était sous la direction de la Canadian Comstock Limited, sous les architectes K. A. Hand & Associates, Consulting Electrical Engineers.

Le coût de ce projet fut de $100,000 et fut financé entièrement par l'hôpital.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ETIENNE LAVACK late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 304, 213 Notre Dame street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 31st day of March, 1967.

Dated at the city of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of February, 1967.

Messrs. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON & LAFRENIERE,
Solicitors for the administrator.

IN THE COUNTY COURT OF MORDEN

IN THE MATTER OF: "The Dower Act"
BETWEEN:
DAMIEN CLEMENT ANTOINE DURAND, Applicant,
— and —
LAURAINE DURAND, Respondent.

ORIGINATING NOTICE OF MOTION

TAKE NOTICE that an application under section 13 of the Dower Act will be made on behalf of Damien Clement Antoine Durand, before the presiding judge in Chambers at the Court House in the Town of Morden, on Thursday the 16th day of March 1967 at 11:00 o'clock in the forenoon or so soon thereafter as a motion can be heard, for an Order that the respondent's consent to disposition of the applicant's homestead property at the village of Notre Dame de Lourdes in Manitoba, be dispensed with in view of a proposed disposition by sale of the said property upon the following grounds:

a) that the respondent has been living apart from the applicant, for six months or more;
b) the applicant is desirous of making a disposition of the said Homestead property free from his wife's rights under this Act.

AND FURTHER take notice that the applicant, in these proceedings, will also apply for an Order of substitution service on the respondent, and in support of such applications will be read the affidavit of the applicant herein and such further and other material as the Judge will allow and counsel may advise.

DATED this 20th day of February, 1967.

GRAFTON DOWHAN MULDOON & LAFRENIERE,
solicitors for the applicant.

Cours de préparation au mariage
Quand? — Tous les dimanches après-midi
Heure? — 2 h. 30 p.m.
Pour qui? — Pour toutes personnes: 18 ans et au-dessus
Par qui? — Par des couples et experts dans tous les domaines de la vie conjugale
Où? — Au Centre St-Jean Bosco, 87, Isabel, Winnipeg 2
Bienvenue à tous les intéressés

Une suggestion de ...



Retenez vos chambres dès
MAINTENANT!
pour les
JEUX PANAMÉRICAINS
22 juillet au 7 août 1967
Au beau milieu de tout, en plein centre de la ville.
Ecrivez à
St. Regis Hotel
285, rue Smith
Code régional 204, WH 2-0171
Winnipeg 1, Man.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG

désire un principal, bilingue, pour les divisions 3 et 4, commençant en septembre 1967. Personnel de 14 professeurs. Edifice moderne. Position ouverte jusqu'au 31 mars 1967. Salaire: classe 5, $6,000 à $9,000, plus surveillance. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.**
47-338-1C.

Certificat de changement de nom

Avis public est donné par la présente qu'un certificat de changement de nom, sous l'Acte de changement de nom, fut émis comme suit:

REMILLARD à REMILLARD
JEAN BAPTISTE REMILLARD
à
MARCIEN LOUIS REMILLARD

Daté le 7 février 1967.

"Stewart E. McLean",
secrétaire provincial du Manitoba.

ON DEMANDE

Homme marié pour travail de ferme moderne. Travail permanent, avec maison moderne de 5 pièces. Electricité et lait pour la famille gratis. Salaire initial: $300 par mois avec bénéfices ordinaires. Commençant le 1er avril 1967.

Pour autres informations s'adresser à:

Albert ou Aimé Vielfaure,
La Broquerie

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105



Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

POUR LE PROGRÈS! *le 10 mars* **POUR L'AVENIR DES JEUNES!**

VOTEZ POUR LE BILL 16

Annonce insérée par le Comité pour le progrès en éducation